



Class SB 357

Book .D29

1858

44
P. O.

6

128
1888

LE
JARDIN FRUITIER
DU MUSÉUM

—
TOME IV

Paris — Typographie de Firmin Didot frères, imprimeurs de l'Institut, rue Jacob, 56.



LE
JARDIN FRUITIER
DU MUSÉUM

OU

ICONOGRAPHIE DE TOUTES LES ESPÈCES ET VARIÉTÉS

D'ARBRES FRUITIERS

CULTIVÉS DANS CET ÉTABLISSEMENT

AVEC

LEUR DESCRIPTION, LEUR HISTOIRE, LEUR SYNONYMIE, ETC.

PAR J. DECAISNE

Membre de l'Institut, Professeur de culture au Muséum d'histoire naturelle.

PUBLIÉ SOUS LES AUSPICES

DE S. E. M. LE MINISTRE DE L'AGRICULTURE ET DU COMMERCE.

..... Materie tanta abundat copia
Labi labori ut desit, non fabri labor.
PHÆDR.

TOME QUATRIÈME.

PARIS

LIBRAIRIE DE FIRMIN DIDOT FRÈRES, FILS ET C^{IE}

IMPRIMEURS DE L'INSTITUT DE FRANCE

RUE JACOB, 56

1861

Droit de traduction et de reproduction réservé



SB 3517
D 29
1858

by transfer from
Pat. Office Lib.
April 1914.



LISTE SYNONYMIQUE
DES
FRUITS PUBLIÉS EN 1860

POIRIERS.

AMBRETTE D'HIVER.

- épineuse.
- grise.

Ambre gris.
Belle Gabrielle.
Poire de Chine.
Trompe-valet (partim).

AMOSELLE.

- Bergamote d'Alençon.
- de Fougère.
- d'hiver (partim).
- de Hollande.

Beurré extra.
Lord Cheney.
Musquine de Bretagne.
Sabra.

ANGLETERRE D'HIVER.

Angoisse blanche.
Bergamote Drouet.
Poire de longue vie.
Rateau blanc.
Tarquin des Pyrénées (partim).
Tavernier de Boulogne (partim).

AUDIBERT.

Belle Audibert.
Bergamote Audibert.

BERGAMOTE.

- d'automne.
- Melon.
- Rouwa.

Grosse Ambrette.

BISHOP'S THUMB.

BONNE MALINOISE.

- de Malines.
- Beurré de Malines.
- Colmar Nélis.
- Étourneau.
- Milanaise Cuvelier.
- Nélis d'hiver.

BRETONNEAU.

- Beurré Bretonneau.
- Docteur —
- Calebasse d'hiver.

BRONZÉ.

Beurré bronzé.

CALEBASSE.

Calebasse Bosc.

CATILLAC.

Cadillac.
Cotillard.
Abbé Mongein.

Besi des marais.
Citrouille.
De tout temps.
Grand Mogol.
— Monarque.
Gros Thomas.
Poire de Bell.
Tête de chat.

CORNEMUSE.

Chair de fille.
Parabelle.
Petite Muzette.
Poire en vis.
Tétine.

DAME (DE)

Buehards (des)
Beuzards (des).

DOUBLE FLEUR.

Arménie.
Clairville.
Fleur double.
P. Rose.

ÉPINE D'ÉTÉ.

Bonne Poire de Louis XIV.
Figue musquée.
Fondante musquée.
Grande Épine d'été.
Heathcol de Gore.
Satin vert (partim).

GILOT.

Amour (partim).
Belle Garde.
Bergamote Gérard.
— Geerard.

Cirée d'hiver.
Fontarabie à cuire.
Girogille.
Gros Franc-Réal.
— Gillot.
— Guy Grillaud.
Livre de Bourgogne.
Pequini.
Poire de 16 onces.
Ris de loup.
Teton de Vénus.
Trésor (partim).

GOUBAULT.

Beurré Goubault.

GRASLIN.

Beurré superfin.
— Dathis.
Dathis du printemps
Laure de Glymes ?

HACON (D').

Célestus.
Downham seedling.
Hacon's incomparable.
Heimbourg (d').
Incomparable Hacon's.

ÉPINE DU MAS.

Belle Épine du Mas.
— Dumas.
— de Limoges.
Beurré du Rochoir.
— Rochechouart.
— Saint-Louis.
Duc de Bordeaux.
Colmar du Lot.
Émile de Rochois.

ESPEREN.

Bergamote d'Esperen.

FONTENAY-VENDEE (de).

Belle d'Esquermes.

Jalousie de Fontenay-Vendée.

FRANC-RÉAL.

— d'hiver.

Finor —

Forêt —

Gros Micet.

Casteline ?

HAMDEN.

Bergamote d'Angleterre.

— d'été.

Milan vert.

Longueville.

Écosse (d').

Fingal (de).

Ellanrioch.

Hampden.

INVALIDES (des).

Beurré de Printemps.

Colmar Van Mons.

— des Invalides.

Crassane d'hiver.

LEFÈVRE.

Beurré Lefèvre.

— de Mortefontaine.

LOUIS-PHILIPPE.

Grand Salomon.

LOUISE BONNE D'AVRANCHES.

Bergamote d'Avranches.

Bonne Louise.

— de Longueval.

Prince Germain.

Poire de Jersey (partim).

MANSUETTE.

- Beurré de Sémur.

Gros Angobert.

Sainte-Catherine (de).

Solitaire.

MARTIN SEC.

MOIRÉ.

Beurré Moiré.

NAPOLÉON.

Belle Canaise (partim).

Beurré d'Autien.

Bon Chrétien Napoléon.

— doré.

— Bonaparte.

Captif de Sainte-Hélène.

Charles d'Autriche.

Charles X.

Gloire de l'Empereur.

Liart.

Mabille.

Mailänderin grosse grüne.

Médaille.

Melon.

Napoléon d'hiver.

— vrai.

Sucrée dorée.

P. du Wurtemberg.

NOUVEAU POITEAU.

Tombe de l'amateur.

OEUF DE CYGNE.

Svann's Egg.

ORANGE D'HIVER.

ORANGE ROUGE.

Doyenné d'automne.
Franc Sureau.
Monsieur (de).
P. de Christ.
P. du Poitou (du).
Seigneur (de) (partim).

PASSE-COLMAR.

— doré.
— épineux.
— gris.
— musqué.
— nouveau.
— souverain.
— tardif.
— vineux.

Ananas d'hiver.
Beurré d'Argenson.
— Colmar gris.
— Chapmann.
Cellite.
Colmar Bonnet.
— d'Hardenpont.
Fondante de Mons.
— de Panisel.
Gambier.
Impératrice (partim).
Précel.
Présent de Malines.
Preul.
Pucelle Condésienne.

Régentine.
Roi de Bavière.
Souverain d'hiver.

PETIT OIN.

Amadonte.
Merveille d'hiver.
— Bouvart.
Petite Oie.

POIRE POMME.

Beurré de Rackencheim.
— de Rackenghem.
— d'Hardenpont (partim).
Délices d'Hardenpont (partim).
Pomoise.

SAINT-GALL.

Poire au vin.

SAINT-LÉZIN.

SARRAZIN.

SIX.

Beurré Six.

SUCRÉ VERT.

Bayonnaise.
Gris de Chin.
Satin vert (partim).
Sucrée verte.
Verdette.

SUZETTE DE BAVAY.

VILLERMOZ.

FRAISIERS

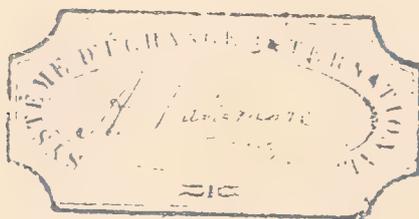
(PAR MADAME L. VILMORIN).

FR. MAJAUFEA.

Fr. de Bargemon.

FR. CHILENSIS.

Fr. du Chili.





A. Bignon del.

M^{lle} E. Taillant sculp.

P. GILOT.

P. GILOT.



Fruit d'hiver, gros ou moyen, ventru, obtus; à queue droite, charnue; à œil enfoncé; à peau un peu rude, jaune du côté de l'ombre, rouge brun du côté du soleil, terne, parsemée de points et de marbrures, et marquée d'une large tache fauve autour de la queue; chair cassante, sucrée. A cuire.

ARBRE fertile, à scions gros, légèrement flexueux, de couleur fauve olivâtre, blanchâtres au sommet, parsemés de lenticelles oblongues, à coussinets assez saillants; yeux gros, courts, noirâtres.

FEUILLES florales ovales, mucronées, denticulées, glabres en dessus, pubescentes et blanches en dessous; les adultes de forme assez semblable: celles des rosettes ovales, arrondies ou subcordiformes à la base, denticulées, planes; celles des scions oblongues-lancéolées, acuminées, arquées, à bords plus ou moins relevés, portées sur des pétioles teintés de rose et munis de stipules à la base.

FLEURS moyennes, très-blanches, portées sur de gros pédicelles tomenteux; calyce à divisions étalées, assez larges; pétales obovales, brusquement onguiculés, laissant entre eux de faibles intervalles.

FRUIT mûrissant à la fin de l'automne, gros ou moyen, maliforme, à pédoncule cylindrique, charnu, de couleur fauve, enfoncé dans

P. GILOT.

le fruit; *peau* assez épaisse, d'un jaune pâle ou olivâtre à l'ombre, de couleur rouge carminé ou rouge brun au soleil, parsemée de gros points, de taches ou de marbrures, et marquée d'une large tache fauve autour du pédoncule; *œil* placé au milieu d'une cavité assez profonde et parsemée de gros points fauves, à divisions étalées ou redressées, blanchâtres ou tomenteuses; *cœur* assez petit, entouré de nombreuses granulations, arrondi, rapproché de l'œil; loges moyennes; pepins noirs; lacune centrale étroite.

CHAIR blanche, cassante, laissant beaucoup de marc dans la bouche, sucrée, sans astringence et assez fade. Fruit à cuire.

Cette variété est très-communément cultivée aux environs de Noisy-le-Roi (Seine-et-Oise), sous le nom de *P. Gille*; on la vend à Paris pour en faire des compotes d'un parfum très-agréable et supérieures à celles que l'on obtient au moyen d'autres variétés.

Dom Claude Saint-Étienne a décrit, sous le nom de *Gilogile*, une Poire fort différente de la nôtre, assez semblable à la *P. Léon-Leclerc*, et dont il dit : « Fruit longuet, gros comme Double-Fleur, verdâtre et rouge, qui jaunit en mûrissant, *a la queue fort longue*, se peut manger crû à Pâques. » La *P. Angobert*, réunie par quelques pomologistes à la *P. Gilot*, en diffère en ce qu'elle est allongée ou turbinée; celle-ci a pour synonyme la *P. Solitaire*.

M. Bivort (*Alb. pomol.*, I, p. 135) et M. Baltet (*Ann. Flore et Pom.*, vol. XIII, p. 69) ont décrit, sous le nom de *Gros-Gilot*, une grosse Poire oblongue, verte, qui n'a absolument aucun des caractères de la nôtre; mais je crois reconnaître cette dernière dans les descriptions suivantes :

«... His affinia sunt Præmagna illa Pira, quæ a pondere libralia Burgundi vocant. Pleraque enim libram pendent, et interdum etiam magis. Crassa sunt,

P. GILOT.

Ventricosa, sessilia, umbilico profundo, vix altiora, quam crassa. Diameter est sex vel septem unciarum. Cute quoque sunt crassa, undique maculis pullis obsita. Octob. lecta sapore sunt austero, cum quadam dulcedine, nondum tamen cibo apta : carne firma, succulenta. Habentur in horto Montb. Principis... In Lotharingia, ut aiunt, *Poires de 16 onces* vocantur, id est, sedecim unciarum Pira. »

« An libralia Plinii ? Pomi quodammodo figuram habent, adeò rotunda sunt et sessilia : E magnorum Pirorum numero, Aurantii mali majoris magnitudine, ut quædam inter ea libram ferè pendent, communiter mediam. Tota angulosa sunt, et lenticulatis guttulis undique aspersa, una parte rubra, reliqua flava, non sine punctis viridantibus. Umbilicum profundum habent, cui angulitrosi eminent sicut in malis Cydoniis. Opposita pars, qua pediculus brevis et crassus est. Sapore sunt prædulci, grato. Carne duriuscula, neutiquam tamen lapidosa. » Joh. Bauhin, *Universal. Plantar. Histor.*, vol. I, p. 53 [1650].

« Le Gilogilles, ou la Garde-écosse, est une très-belle Poire, grosse, ronde, lisse, colorée, qui ne vaut qu'à cuire ». Merlet, *Abrégé bons Fr.* p. 125 [1675].

« *Amour*, est rondelet, gros quasi comme Livre, grisâtre et plus jaunâtre que Ratault, et marqueté. » Dom Cl. Saint-Étienne, *Nouv. Instruct.*, p. 90 [1690].

« P. de Tresor. Cette grosse poire, que plusieurs ont confondue avec la poire d'*Amour*, ne lui ressemble que par le volume. Son diamètre a souvent plus de trois pouces et demi, et sa hauteur autant. Sa forme est presque ronde. Sa couleur est jaune clair, tavelé et tiqueté de fauve ; quelquefois un côté se lave légèrement de rouge. C'est un fort beau fruit, excellent à cuire, qui se conserve jusqu'en mai. » Le Berryais, *Traité des Jard.*, vol. 1, p. 345 [1789].

« Gile-ô-Gile. — Fruit très-gros, turbiné, plus large que haut. Pédoncule court, moyen, noirâtre du côté de son attache à l'arbre, roux du côté opposé, pointillé de brun, implanté dans une cavité assez profonde, évasée et environnée de mamelons inégaux. Peau rude, roussâtre, très-abondamment couverte de points et de taches gris-fauve et vert. Chair blanchâtre, grossière, pâteuse, d'une saveur assez agréable. Pepins gros, aplatis, larges, obtus, presque noirs. Calyce très-irrégulier, à divisions grandes, verdâtres, inégalement réfléchies les unes sur les autres, et cachant totalement l'entrée de l'orifice, placé dans une cavité large, profonde et régulièrement évasée. Cette poire est de seconde qualité ; on la mange dans le mois de novembre. L'arbre est très-vigoureux et fertile ; on l'élève en pyramide et en espalier pour avoir de très-gros fruits ;

P. GILOT.

on peut également le planter pour haut vent, qui donne des fruits plus petits, plus colorés et qui sont de première qualité cuits. » Willerm., *Poir.*, p. 208 [1849].

Ce fruit a été décrit et figuré en outre par Loiseleur-Deslonchamps dans le *Nouveau Duhamel*, vol. III, p. 236, tab. 68, fig. 4. On le trouve aussi mentionné dans le *Pomological Magaz.*, vol. II, n° 65.



A. Nicotius del.

M^{lle} E. Taillant

P. ORANGE D' HIVER.

P. ORANGE D'HIVER.



Fruit d'hiver, moyen, turbiné ou arrondi, ordinairement un peu bosselé; à queue droite, légèrement enfoncée dans le fruit; à peau lisse, jaune, unicolore, marquée de quelques petites taches fauves; à chair ferme ou demi-cassante, sucrée, plus ou moins musquée.

ARBRE pyramidal, très-fertile; scions moyens, droits, pubescents, de couleur fauve lavée de violâtre, parsemés de nombreuses lentilles jaunâtres; yeux coniques, un peu écartés du scion.

FEUILLES florales ovales ou ovales-elliptiques, entières, mucronées, pubescentes en dessus, blanches et tomenteuses en dessous; les adultes à peu près semblables, ovales ou légèrement cordiformes, entières, pubescentes en dessous, à bords relevés; yeux coniques, assez gros, écartés du scion.

FLEURS assez grandes, blanches avec de légers reflets rosés à l'extérieur, portées sur des pédicelles moyens; calyce à divisions aiguës, étalées; pétales obovales-orbiculaires, étalés, laissant un peu d'intervalle entre eux.

FRUIT commençant à mûrir en février ou mars et se conservant jusqu'en avril, très-odorant, moyen, arrondi, déprimé ou turbiné, ordinairement bosselé; à queue droite, insérée à peu près dans l'axe du fruit et épaisse à son insertion, jaunâtre; *peau* jaune de Naples

P. ORANGE D'HIVER.

vif, ordinairement unicolore, lisse, onctueuse, presque dépourvue de points fauves et marquée de quelques petites taches brunâtres au voisinage de l'œil; œil placé dans une légère dépression entourée de granulations disposées en cercles, à divisions caduques ou persistantes, étalées, pubescentes, blanchâtres, accompagnées à la base de très-petites bosses; cœur large, entouré de granulations; loges assez grandes; pepins fauves ou fuligineux; lacune plus ou moins large.

CHAIR ferme ou demi-cassante, très-sucrée, parfumée, plus ou moins musquée, rappelant quelquefois un peu la saveur de la Royale d'hiver. Très-bon fruit d'hiver.

D'après M. Gagnaire fils, pépiniériste à Bergerac (1), la P. Orange d'hiver récoltée dans sa localité ne serait bonne qu'à cuire, tandis qu'à Champsegret, à 10 kilomètres de là, elle serait un bon fruit à couteau. En général cette poire est estimée dans tout le Languedoc comme fruit de table.

« Orange d'Hyuer pour manger cruë en janvier. » Triquel, *Instruct. pour les Arbr. fruict.*, p. 162 [1658].

« Orange d'hyuer. » *Jard. françois*, p. 69 [1665].

« Orange d'Hyver, ressemble à celle d'Esté et est aussi bonne, mais plus grise et devient jaune quand elle meurist; a la queuë moyenne et assez grosse. » Dom Cl. Saint-Étienne, *Nouv. Instruct.*, p. 76 [1670].

« L'Orange d'Hyver est une grosse Poire ronde, verte sur l'Arbre, qui jaunit en meurissant, dont l'eau est bonne et sucrée, et se garde longtemps. » Merlet, *Abrégé bons Fruits*, p. 116 [1675].

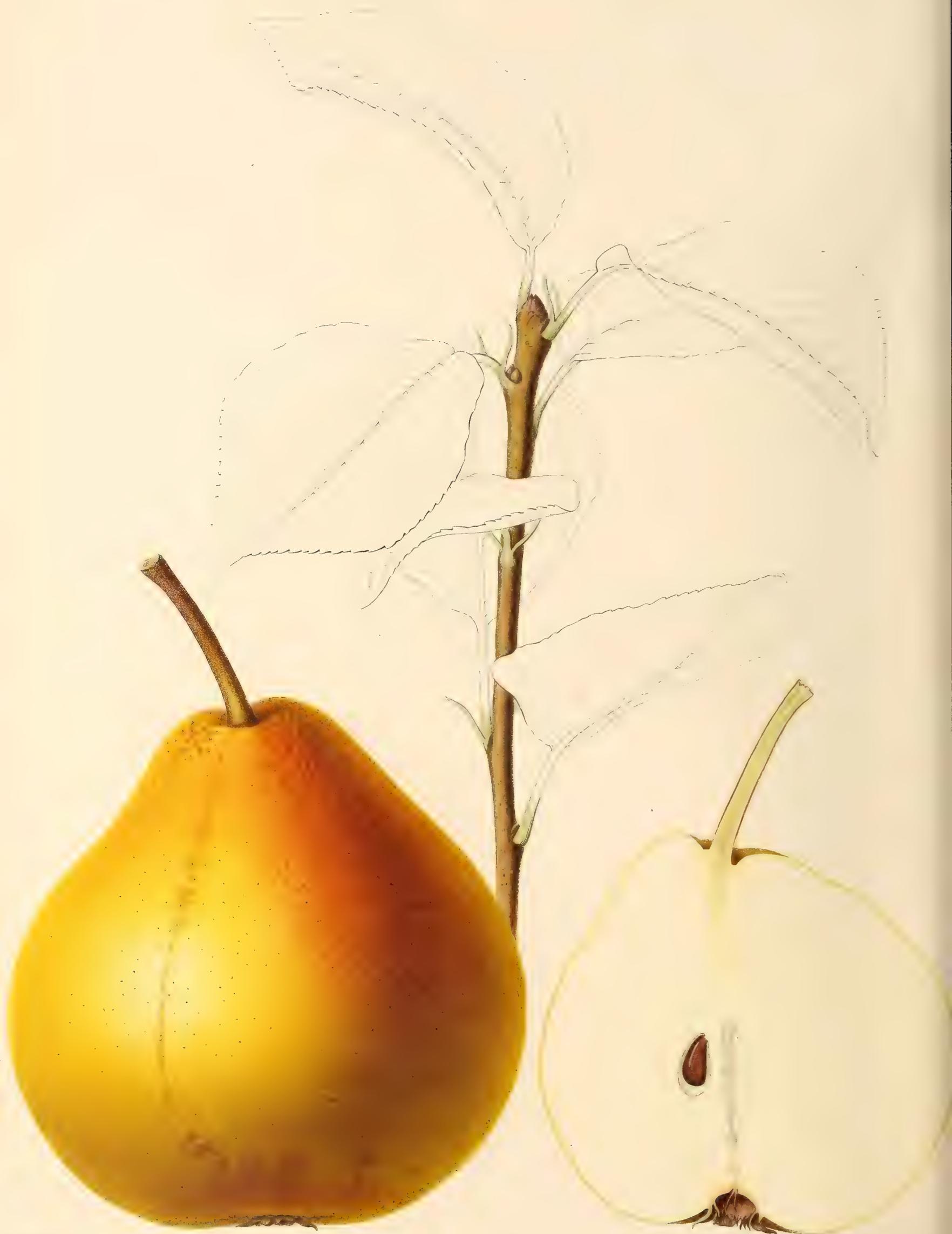
(1) *Revue horticole*, n° 5, mars 1860.

P. ORANGE D'HIVER.

« L'Orange d'Hyver a la figure des autres Oranges : elle est blanchâtre, demi-cassante, l'eau relevée : sa maturité est en mars et avril. » *Catal. Pépin. Chartr.*, p. 37 [1752].

« Le fruit est de grosseur moyenne, de la forme des autres Oranges, rond, aplati par les extrémités. Sa hauteur est de vingt-quatre lignes, et son diamètre de vingt-sept (quelquefois il est plus fort dans ces deux dimensions). L'œil est très-peu enfoncé et presque à fleur du fruit. La queue est plantée au fond d'une petite cavité. Elle est grosse, et longue de six à sept lignes. La peau est très-fine, d'un vert brun, qui pâlit un peu lors de la maturité, semée de très-petits points d'un vert plus brun boutoné légèrement. Souvent on y trouve des verrues très-saillantes. La chair est blanche, fine, cassante et sans pierres. L'eau est très-musquée et assez agréable. Cette Poire mûrit en février, mars et avril. » *Duham., Arbr. fruit.*, p. 145 [1768].

Cette variété a été fort bien représentée dans le tome V, page 139, des *Transactions* de la Société horticultrale de Londres.



P. CATILLAC.

P. CATILLAC *



Fruit d'hiver, moyen ou gros, ventru, obtus, souvent un peu bosselé; à queue légèrement oblique, cylindracée; un peu enfoncée dans le fruit; œil grand; peau épaisse, jaune, lavée de rouge au soleil, parsemée de points et de taches fauves; chair cassante, âpre ou sucrée. Fruit à cuire.

ARBRE très-vigoureux, de forme arrondie, à rameaux divariqués; à scions glabres, bruns-fauves, droits ou légèrement flexueux, parsemés de lenticelles oblongues, jaunâtres, à coussinets saillants; yeux coniques, grisâtres, gros, rapprochés du scion.

FEUILLES florales grandes, arrondies, à bords redressés, mucronées, pubescentes en dessus, très-blanches et tomenteuses en dessous; les adultes à peu près de même forme: celles des rosettes portées sur d'assez longs pétioles, orbiculaires ou ovales, acuminées, presque entières, pubescentes en dessous; celles des scions grandes, suborbiculaires, acuminées, presque entières ou crénelées, à longs pétioles blanchâtres.

FLEURS très-grandes, très-blanches, portées sur de gros pédicelles tomenteux; calyce à divisions lancéolées, réfléchies, roussâtres en

* Je trouve plusieurs villes ou villages du nom de *Cadillac* dans la Guienne; il est donc probable que notre fruit a pris son nom de l'une de ces localités.

P. CATILLAC.

dessus; pétales orbiculaires ou obovés, ondulés, laissant peu d'intervalle entre eux.

FRUIT mûrissant en hiver et se conservant jusqu'au printemps, gros ou très-gros, ventru, obtus, souvent bosselé; à queue cylindracée, assez grêle pour le volume du fruit, lisse, droite ou arquée, souvent placée en dehors de l'axe du fruit; *peau* assez épaisse, jaune citron ou jaune pâle à l'ombre, rouge-vermillon au soleil, parsemée de petits points noirâtres, de marbrures fauves, et offrant souvent une ligne de même couleur qui s'étend de l'origine du pédoncule à l'orifice du calyce; *œil* grand, placé presque à fleur de fruit ou au milieu d'une dépression très-régulière, à divisions étalées, roussâtres ou blanchâtres, entourées de petites taches ou de petites zones concentriques brunes; *cœur* ovale, blanc, entouré de granulations; loges petites ou moyennes; pepins de couleur acajou.

Chair très-blanche, cassante, d'apparence grossière, plus ou moins âpre ou astringente, laissant du marc dans la bouche, sucrée à l'extrême maturité. Fruit à cuire.

Le Poirier de Catillac se distingue à première vue de tous les autres, soit par sa forme, soit par l'ampleur et la couleur de son feuillage. On commet donc une étrange erreur en lui donnant pour synonymes les P. Gilot et Chartreuse, qui, en outre, n'ont pas la plus légère ressemblance l'une avec l'autre.

« Cadillac en décembre et janvier. » *Jardin. franç.*, p. 67 [1663].

« Le Cadillac, ou de Péquigny, de Citrouille, de Tout-Temps, est une espèce de Rateau blanc, très-gros, plat et blanc, qui n'est bon qu'à cuire; son bois est fort gros, et sa feuille très-large: on peut en avoir quelque Arbre, tant pour la beauté que la grosseur de son fruit. » Merlet, *Abrégé bons Fruits*, p. 425 [1675].

P. CATILLAC.

« La fleur est belle et très-grandè, de vingt lignes de diamètre. Les pétales sont longs de neuf lignes, larges de huit lignes, creusés en cuilleron. Le fruit est très gros, ordinairement d'une forme approchant de la Calebasse, quelquefois pyriforme; son diamètre est de trois à quatre pouces, et sa hauteur de trois pouces cinq lignes. Le côté de la tête est très-gros, aplati; l'œil, qui est petit, est placé dans une cavité assez profonde, et peu large par rapport à la grosseur du fruit, quelquefois unie, souvent bordée de côtes peu élevées qui s'étendent sur cette partie du fruit. Le côté de la queue diminue tout à coup de grosseur, et se termine en pointe arrondie où la queue, grosse et un peu charnue à sa naissance, longue de treize lignes, est plantée dans une petite cavité. Sa peau est grise, devient d'un jaune pâle lorsque le fruit mûrit, légèrement teinte de rouge-brun du côté du soleil, toute tiquetée de points roux. Sa chair est blanche, très-bonne cuite; elle prend une belle couleur au feu. Ses pepins sont d'un brun-clair, petits, longs. Cette Poire est d'usage depuis le mois de novembre jusqu'en mai. » Duham., *Traité Arbr. fruit.*, p. 233, t. 58 [1768].

« Le Catillac n'est pas un fruit fin; ordinairement on ne le mange pas cru; mais, cuit sous la cendre, à l'étouffée, au four ou en compote, il ne le cède qu'à peu de Poires pour la saveur et le parfum. Le Poirier qui produit ce beau et gros fruit est un des plus vigoureux; sa hauteur n'est jamais considérable, parce que ses rameaux s'étendent horizontalement, et que le poids de leurs fruits les entraîne le plus souvent vers la terre. Les feuilles sont grandes, épaisses, planes, arrondies ou ovales, d'un vert foncé en dessus, blanches en dessous. Le fruit est très-ventru, rétréci en cône court et tronqué du côté de la queue, quelquefois un peu bosselé à la surface, assez variable dans sa grosseur en raison de l'âge de l'arbre qui le porte, la nature et l'exposition du sol où il croit: en général son diamètre est de huit à dix centimètres. La peau, d'abord d'un vert grisâtre, se colore en rouge de cinabre du côté frappé par le soleil, et toute sa surface se marque de points roux nombreux et quelquefois de taches irrégulières de la même couleur: dans la maturité, le côté de l'ombre devient jaune. La chair est blanche, à grains gros, un peu pierreuse vers le centre, âpre et laissant du marc dans la bouche si on veut la manger crue. Son eau est bonne et assez abondante. Cette Poire mûrit de novembre en avril, et pendant cinq mois d'hiver elle offre une précieuse ressource pour faire des compotes, qui prennent par la cuisson une belle couleur rouge. » Poiteau, *Pomol. franç.* [1846].



A. Tineux del.

M^{lle} E. Taillart sc.

P. AMBRETTE D'HIVER.

P. AMBRETTE D'HIVER



Fruit d'hiver, moyen, arrondi, légèrement déprimé aux deux extrémités, jaune-olivâtre, parsemé de points et de nombreuses taches fauves un peu rudes; à queue droite ou un peu oblique et un peu renflée au deux bouts; à chair ferme ou demi-fondante, sucrée, parfumée.

ARBRE fertile, à rameaux divariqués, irréguliers, dépourvus d'épines; à scions très-grêles, olivâtres ou fauve cendré, parsemés de nombreuses lenticelles; à coussinets décurrents et formant de légères arêtes; yeux coniques, aigus, un peu écartés du scion.

FEUILLES florales ovales ou elliptiques, mucronées, entières, blanchâtres sur les deux faces; les adultes à peu près de même forme: celles des rosettes ovales-acuminées, presque entières; celles des scions ovales ou ovales-arrondies, à bords crénelés, étalées.

FLEURS moyennes, bien ouvertes, toutes blanches, portées sur des pédicelles assez longs et grêles; calyce à divisions lancéolées, aiguës, réfléchies, couvertes de poils blonds en dessus; pétales largement ovales-elliptiques, assez souvent subaigus au sommet, laissant un peu d'intervalle entre eux.

FRUIT mûrissant en hiver, moyen, maliforme, à pédoncule droit ou un peu oblique, cylindraccé, renflé aux deux bouts, ligneux, brun-noirâtre, placé au milieu d'une légère dépression; *peau* à fond

P. AMBRETTE D'HIVER.

jaune-olivâtre ou jaune indien terne, parsemée de points et plus ou moins recouverte de taches ou de marbrures fauves ou olivâtre foncé, squammeuses et rudes, ou quelquefois brillantes et micacées; *cœil* de grandeur moyenne ou petit, à divisions étalées, linéaires, canaliculées, glabres, formant une sorte d'étoile noirâtre à fleur de fruit; *cœur* dessinant sur la coupe du fruit une sorte de losange entouré de grosses granulations; loges grandes; pepins noirs; lacune centrale plus ou moins élargie.

CHAIR ferme, sucrée-acidulée, non astringente, eau abondante, rappelant un peu la saveur de la P. de Saint-Germain. Fruit très-agréable et de facile conservation.

L'Ambrette d'hiver, comme toutes les espèces reproduites par la greffe, a perdu aujourd'hui les épines qu'elle offrait dans le principe, et qui lui ont valu la dénomination sous laquelle elle a été décrite par les premiers auteurs.

« P. d'Ambrette en janvier et février. » *Jard. françois*, p. 68 [1665].

« L'Ambrette, est une Poire ronde, verdastre et grise dans les terres fortes, et dans les sabloneuses blanchastre, très bœurée, d'une eau relevée, et une des meilleures Paires, quoy qu'elle vienne d'un Sauvageon, dont elle conserve encore le bois piquant et épineux : Son Fruit est meilleur sur le cognacier, que sur le franc, qui le donne plus verd et pierreux, et conserve toujours quelque chose de sauvageon, que le cognacier adoucit et rectifie. » Merlet, *Abrégé bons Fruits*, p. 100 [1675].

« La chair de l'Ambrette est quelquefois un peu verdâtre : son pepin est noir, et est pour ainsi dire logé au large dans son appartement; sa peau en paroist d'ordinaire un peu rude. Le bois de l'Ambrette est extrêmement épineux et piquant, et ressemble tout à fait à un de ces sauvageons, qu'on voit dans les Hayes et Taillis. » La Quint., *Instr.*, p. 292 [1690].

P. AMBRETTE D'HIVER.

« L'Ambrette est de moyenne grosseur, ronde, blanchâtre dans les terres légères, et grise dans les terres fortes; elle est fondante, son eau est sucrée, relevée et exquise quand elle est greffée sur le coignassier; son bois est toujours épineux. » *Catal. Pépin. Chartr.*, p. 35 [1752].

« Son fruit est d'une moyenne grosseur, d'une forme agréable, arrondi, diminuant un peu vers la queue qui est grosse, longue de neuf lignes, plantée dans un très-petit enfoncement dont les bords sont relevés de quelques petites bosses. La tête est bien arrondie, et l'œil y est placé dans une cavité peu profonde bordée de quelques petites bosses. Son diamètre est de deux pouces, et sa hauteur de vingt-cinq lignes. Sa peau est blanchâtre dans les terres légères; et grise dans les terres fortes et humides. Sa chair est un peu verdâtre, fine, fondante. Son eau est sucrée, relevée, et excellente dans les années et les terrains favorables à ce fruit. Ses pepins sont noirs, et leurs loges assez larges. Elle mûrit de novembre à février. » Duham., *Traité Arbr. fruit.*, p. 186 [1768].

« Le fruit est de moyenne grosseur et vient par bouquets; il est rond ou presque rond, de cinq à six centimètres; l'œil est presque à fleur, ouvert en étoile; l'autre extrémité a un petit enfoncement dans lequel s'insère la queue, qui est grosse, roide, ligneuse, longue de un à deux centimètres. La peau a un fond vert recouvert de beaucoup de points et de taches d'un gris roux qui rendent le fruit vilain; les uns sont beaucoup plus tachés que les autres. Cette peau jaunit à peine dans la maturité. Chair un peu verte, très-fondante, quoique assez pierreuse autour des loges. Eau très-abondante, sucrée et parfumée dans les années sèches et chaudes. Les loges sont grandes. La maturité arrive en novembre et décembre. Duhamel donne à ce fruit une couleur plus claire que celle que je lui vois. » Poiteau, *Pomol. franç.* [1846].



A. Rivinus del.

P. BERGAMOTE.

Mlle E. Tailland sc.

P. BERGAMOTE



Fruit d'automne, moyen, arrondi, vert pâle, pointillé, déprimé aux deux extrémités; à queue cylindracée, renflée aux deux bouts, assez courte, droite ou arquée; à chair fondante, très-juteuse, sucrée, parfumée.

ARBRE pyramidal, à scions droits de grosseur moyenne, olivâtres-bronzés, parsemés de nombreuses lenticelles oblongues; coussinets peu saillants; yeux coniques, grisâtres, un peu écartés du scion.

FEUILLES florales petites, ovales, acuminées, entières, glabres en dessus, légèrement pubescentes en dessous, ciliées; les adultes de même forme: celles des rosettes longuement pétiolées; celles des scions ovales ou ovales-elliptiques, acuminées, presque entières, étalées ou légèrement arquées.

FLEURS très-blanches, portées sur de courts pédicelles; calyce à divisions ovales-lancéolées, tomenteuses, blondes en dessus; pétales ovales, souvent aigus, longuement onguiculés, étalés ou à peine concaves, laissant un peu d'intervalle entre eux.

FRUIT mûrissant à l'automne, moyen; arrondi; à pédoncule droit ou arqué, renflé aux deux extrémités, de couleur herbacée, parsemé de quelques lenticelles, placé au milieu d'une petite dépression; peau vert pâle, lisse, fine, jaunissant un peu à la maturité, parsemée de points, ainsi que de petites taches fauves; œil à divisions

P. BERGAMOTE.

deltoïdes, obtuses, tronquées, pubescentes, persistantes ou caduques, placé à fleur de fruit ou au centre d'une dépression étroite, profonde et marquée de points ou de légères zones concentriques rous-sâtres; *cœur* arrondi, entouré de petites granulations; loges moyennes; pepins allongés, noirâtres, acuminés, souvent avortés; lacune centrale ordinairement large, un peu subéreuse, atténuée vers l'œil.

CHAIR blanche, très-fondante, juteuse, d'une odeur particulière qui rappelle celle du lilas ou de la jacinthe. Excellent fruit.

Des Poirs de Bergamote, cueillies sur le même arbre en 1859, m'ont offert cette particularité que quelques-unes étaient déjà parfaitement mûres au 15 octobre, tandis que les autres mûrirent successivement pendant tout l'hiver. Les dernières n'arrivèrent à leur maturité complète que vers le milieu de mars 1860. C'est donc un intervalle de cinq mois entiers qui sépare quelquefois les deux périodes extrêmes de la maturation de ce fruit.

« Le Poirier de Bergamotte d'Automne est délicat. Je vous conseille, si vous avez quantité de Bergamotte d'Automne, de les faire planter dans vos basses courts avec le Bon-Chrestien d'Hyver, parce qu'il désire avoir souvent l'haleine de l'homme, particulièrement lorsqu'il est en fleurs; c'est un Arbre qui est fort domestique... Il est deux sortes de Poirier de Bergamotte d'Automne : J'en ay d'une espèce, lequel son fruict n'a point de pepin, au moins fort peu, et rapporte quantité de fruict fort beau tous les ans, lequel a la pelure fort déliée et délicate, et n'est nullement pierreuse : il a le goust fort excellent... » Cl. Mollet, *Théâtre des Plans et Jard.*, p. 27 [1652].

« La Bergamotte commune, dite d'Automne, est une grosse Poire verte, lice, plate, très-bœurrée et fondante, qui meurt hors de l'Arbre, et pour lors perd son verd, et devient jaune : elle se garde assez longtemps. Pour l'avoir belle, et faire en sorte que l'Arbre donne de bon bois, qui fait le beau fruit, il faut le planter au Soleil levant, ou au couchant, ne voulant pas

P. BERGAMOTE.

l'exposition du Midy, qui rend le bois galeux et chancreux, et le Fruit petit et tavelé : Il réussit à peine en Buisson, et en ce cas il faut le tailler long, pour avoir le bois plus net et mieux noury. Ce Fruit est des meilleurs et des plus beaux; on n'en voit pas assez d'Arbres dans les Jardins, dont la meilleure partie des Poiriers doivent estre de Fruits d'Automne, qui est la partie de l'année la mieux remplie de monde, que l'abondance des bons Fruits contente plus que toutes les Viandes. » Merlet, *Abrégé bons Fr.*, p. 91 [1675].

« La Bergamotte d'Automne a des partisans nombreux et redoutables, c'est-à-dire que son mérite est fort connu; et en effet je vois mil gens qui soutiennent qu'à la considérer en toutes ses parties, c'est-à-dire par sa chair tendre et fondante, par son eau douce et sucrée, et par un petit parfum qui l'accompagne, ils soutiennent, dis-je, qu'elle vaut mieux que généralement toutes les autres Piores; ils soutiennent aussi que la fécondité n'est guères moins pour elle que pour le Beurré, puisqu'elle charge d'ordinaire avec assez d'abondance, et qu'ainsi elle paye promptement la peine de celui qui la cultive; joint que, contre l'expérience qu'on a presque de tous les autres Fruits, on peut dire en sa faveur, et avec vérité, que la médiocre Poire de Bergamotte est aussi bonne que la plus grosse; jusque-là même que souvent c'est la médiocre qui est la plus excellente, quoy qu'elle parût la plus méprisable. Elle a coutume de fournir la fin d'Octobre et partie de Novembre, et passe même quelquefois jusqu'en décembre, ce qui fait merveilleux plaisir à nos curieux. » La Quint., *Instruct.*, p. 286 [1690].

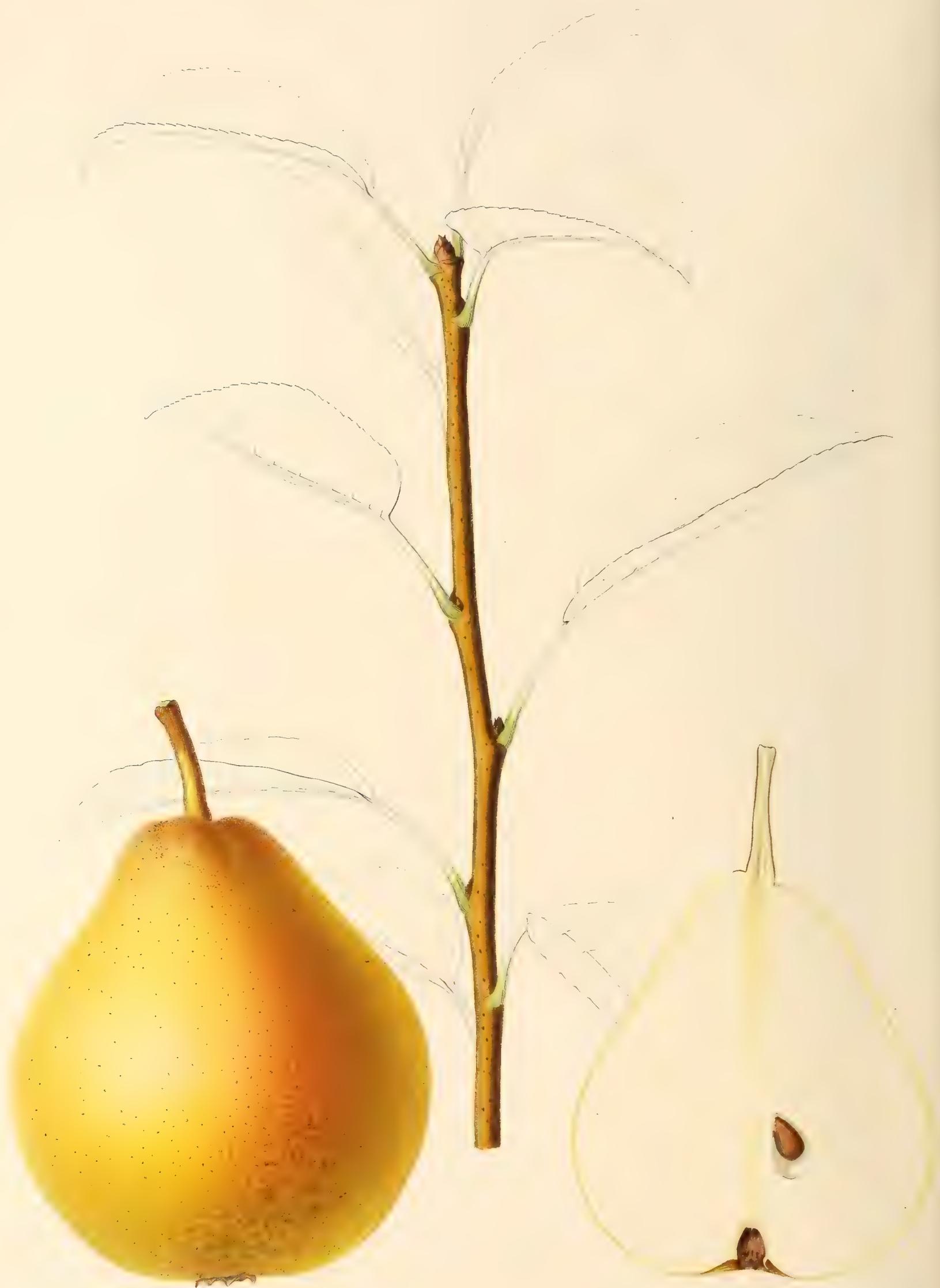
« La Bergamote d'Automne est grosse, platte, lissée, jaune en meurissant; elle est beurrée et fondante; elle fait un bel arbre; l'espalier lui convient mieux que le buisson, où il devient toujours galeux : octobre. » *Catal. Pépin. Chartr.*, p. 31 [1752].

« Son fruit est gros, aplati par la tête. Il a vingt-huit lignes de diamètre et vingt-sept lignes de hauteur. Il est quelquefois plus gros, souvent moindre, suivant le terrain. L'œil est petit, placé dans une cavité unie et peu profonde, souvent dépouillé des échancrures du calyce. La queue, assez grosse, longue de six à dix lignes, s'implante aussi dans une petite cavité. La peau est lisse, verte; devient jaune lorsque le fruit mûrit. Le côté du soleil se teint légèrement de rouge-brun tiqueté de points gris. La chair est beurrée et fondante. L'eau est douce, sucrée, relevée d'un peu de parfum, très-fraîche. Les pepins sont d'un brun clair, assez gros, allongés, terminés par une pointe

P. BERGAMOTE.

très-aiguë. C'est une des plus anciennes Poires, qui a toujours été estimée, et qui mérite de l'être. Elle mûrit en octobre, novembre et quelquefois plus tard. » Duham., *Traité Arbr. fruit.*, p. 165 [1768].

« Le fruit est gros, ovale, obtus, atteignant environ six centimètres en hauteur et autant en largeur; la queue est longue seulement de un centimètre et demi, et l'œil, planté à fleur, a ses divisions étroites disposées en étoile. La peau, d'abord d'un vert tendre, jaunit un peu à la maturité; elle est assez lisse, tiquetée de points bruns ouverts, et marquée de quelques petites taches rousses. La chair est blanche, beurrée et fondante. L'eau est sucrée, parfumée et très-agréable. » Poit., *Pomol. franç.* [1846].



A. Moerens del.

M^{lle} E. Taillart sc.

P. PASSE COLMAR.

P. PASSE-COLMAR



Fruit de fin d'automne ou d'hiver, pyriforme ou ventru ; à peau jaune, lavée de rouge orangé au soleil, parsemée de points et portant autour du pédoncule une large tache jaune ; à queue droite, assez courte ; à chair fondante, parfumée, un peu citronnée.

ARBRE pyramidal, à scions de grosseur moyenne, bruns-olivâtres ou olivâtres, parsemés de lenticelles oblongues ou arrondies ; coussinets peu saillants ; yeux coniques, noirâtres, légèrement écartés du scion.

FEUILLES florales ovales, arrondies à la base, mucronées au sommet, entières, glabres, mais ciliées sur les bords ; les adultes à peu près de même forme : celles des rosettes ovales-elliptiques, entières ou denticulées, acuminées, longuement pétiolées ; celles du scion ovales, acuminées, entières ou bordées de dents aiguës, portées sur de longs pétioles blanchâtres.

FLEURS grandes, très-blanches, portées sur de gros pédicelles courts et tomenteux ; calyce à divisions lancéolées, aiguës, presque glabres en dessous ; pétales orbiculaires-elliptiques, arrondis ou à peine pointus au sommet, ongiculés, laissant des vides entre eux.

FRUIT commençant à mûrir en novembre et se conservant jusqu'en mars, ventru et pyriforme, obtus ; à queue droite, assez courte,

P. PASSE-COLMAR.

de couleur fauve ou verdâtre, insérée dans l'axe du fruit et entourée souvent de petites bosses; *peau* assez fine, jaune, lavée de rouge orangé du côté du soleil, parsemée de petits points fauves entremêlés de quelques marbrures sur la portion renflée, et marquée d'une large tache fauve autour du pédoncule; *œil* assez grand, placé au milieu d'une dépression régulière et dépourvue de protubérances, à divisions dressées, lancéolées, aiguës, glabres ou un peu cotonneuses; *cœur* ovale, entouré de petites granulations ou se confondant presque avec la chair; loges moyennes ou assez grandes; pepins noirs; lacune centrale ordinairement étroite.

CHAIR fondante, très-juteuse, sucrée, d'une saveur citronnée. Poire excellente et une des plus délicates.

« C'est un fruit de nouvelle origine. Il vient par bouquets; il est gros, turbiné, ventru du côté de la tête, obtus du côté de la queue, assez régulier, haut de huit centimètres, sur six environ de diamètre à l'endroit le plus renflé. L'œil est petit, noirâtre, placé presque à fleur du fruit, à divisions étroites, la plupart divergentes; la queue, assez grosse et longue, est placée un peu obliquement, et il y a quelques petites côtes à son insertion. La peau est très-fine, d'abord d'un vert tendre; elle se teint ensuite de rouge clair au soleil, et passe au beau jaune du côté de l'ombre. Il répand à la maturité une odeur très-agréable. La chair est blanche, fondante, d'un grain très-fin, excellente; l'eau est abondante, sucrée, légèrement parfumée, extrêmement agréable. Cette excellente Poire mûrit de la mi-novembre à la mi-février. » Poiteau, *Pomol. franç.* [1846].

« Bel arbre pyramidal et fertile, qui, bien que produisant dans certaines localités privilégiées de bons fruits à l'air libre, demande à être placé ailleurs en espalier. Ses fruits acquièrent alors un beau volume sans perdre de leurs excellentes qualités, et ne sont sujets ni à se tacher, ni à se gercer. Ces fruits sont gros, en pyramide turbinée, hauts de huit à dix centimètres, légèrement côtés autour du calyce et quelquefois autour du pédoncule. La peau

P. PASSE-COLMAR.

passé au jaune d'or à la maturité, se colorant en rouge du côté du soleil et à l'exposition chaude; le pédoncule est gros, un peu charnu à la base. La chair blanche, très-fine, très-beurrée, très-fondante, renferme une eau abondante, sucrée, d'un parfum exquis. Cette excellente Poire a été obtenue par Hardenpont. » Bivort, *Alb. pomol.*, vol. II, p. 41 [1849].

« Le Passe-Colmar réussit également bien sur franc et sur Coignassier. L'arbre, fertile et vigoureux, fournit une grande abondance de bois, et même bien des fruits, qu'il porte habituellement par trochets de 3 à 7 Poires. Il convient de le placer de préférence en espalier, au midi ou au levant. En pyramide, il prend une belle forme; mais, pour qu'il produise de beaux fruits et que sa fertilité soit régulière, il faut le planter dans une localité suffisamment abritée. Partout ailleurs les fruits tombent, avortent, et ceux qui restent sont petits et gercés. Un motif de plus doit détourner de cultiver le *Passe-Colmar* en haut-vent, même dans les meilleures situations: ses branches, assez grêles et diffuses, se soutiennent mal; un grand nombre d'entre elles poussent horizontalement, et, pour peu qu'elles soient chargées de fruits, elles retombent les unes sur les autres avec une confusion qui déforme l'arbre et lui donne un aspect des plus désagréables. L'époque de maturité de cette excellente Poire commence vers la fin de novembre et se prolonge ordinairement jusqu'en février; cependant sa véritable saison est le mois de décembre. La chair est blanc jaunâtre, très-fine, beurrée et fondante; l'eau, très-abondante, est sucrée, d'un parfum remarquable. » A. Royer, *Pomol. belge*, p. 31 [1854].

Ce fruit a été décrit dans les *Transactions de la Société horticultrice de Londres*, vol. V, p. 410; dans le *Jardin fruitier de Noisette*, 2^e édit., tab. 80 bis; dans la *Pomologie française*, *Ann. Soc. Horticult. Paris*, p. 9, fig. 3, 1854.



A. Moench del

Mlle E. Taillant sc.

P. DOUBLE - FLEUR.

P. DOUBLE-FLEUR



Fruit d'hiver, ventru, à peau jaunâtre parsemée de très-petits points, ainsi que de nombreuses taches ou marbrures fauves, ordinairement dépourvue de taches autour du pédoncule; à queue remarquablement longue, grêle, légèrement renflée ou accompagnée de petits plis à son insertion sur le fruit; à chair cassante, peu juteuse, sucrée, non musquée. Fruit à cuire.

ARBRE vigoureux et fertile, à scions assez gros, de couleur fauve ou fauve-olivacée, parsemés de nombreuses lenticelles arrondies; coussinets un peu saillants; yeux coniques, courts, noirâtres.

FEUILLES florales ovales ou ovales-elliptiques, mucronées, entières, glabres en dessus, pubescentes en dessous, ciliées; les adultes à peu près de même forme: celles des rosettes à bords entiers; celles des scions ovales ou ovales-acuminées, légèrement arquées, à bords presque entiers et plus ou moins redressés.

FLEURS grandes, portées sur des pédicelles longs, grêles et presque glabres; celles du centre du bouquet tout à fait doubles, à dix pétales; les autres semi-doubles ou simples; calyce à divisions recourbées, aiguës, couvertes de poils blonds en dessus; pétales orbiculaires-arrondis, onguiculés, ne laissant pas d'intervalle entre eux.

P. DOUBLE-FLEUR.

FRUIT mûrissant en hiver et se conservant quelquefois jusqu'en juin, ventru; à queue très-longue, grêle, dressée, légèrement enfoncée ou placée à fleur de fruit, accompagnée de plis ou de petites protubérances; *peau* jaunâtre ou jaune de Naples, mate, parsemée de très-petits points et de taches ou de marbrures fauves reliées les unes aux autres par de petits filets; *œil* placé au centre d'une légère dépression, à divisions étalées, aiguës, cotonneuses et blanchâtres; *cœur* dessinant une sorte de losange sur la coupe longitudinale du fruit, entouré de nombreuses granulations; loges moyennes; pépins noirâtres; lacune centrale grande, subéreuse, atténuée vers l'œil.

CHAIR jaunâtre, cassante, peu juteuse, sucrée, légèrement parfumée, non musquée.

Cette variété, qu'il ne faut pas confondre avec la P. d'Arménie, se recommande par sa longue conservation.

« Double-Fleur en février. » *Jard. françois*, p. 69 [1665].

« La Double-Fleur, est assez grosse, plate et jaune, foüettée de rouge, qui mérite d'estre plutost retranchée que cultivée, se mangeant avec le Bon-Chrestien, que j'estime la Reyne des Poires. On peut en avoir quelque Arbre, la fleur en estant très-belle, et si double, qu'elle vaut une Rose au Printemps. » Merlet, *Abr. bons Fruits*, p. 122 [1675].

« Fleur-double, ou Poire-rose, parce qu'il a la fleur double en petites Roses, est rond et gros comme la Grosse Orange verte, rouge et verdâtre, n'est pas pierreux et jaunit en meurissant, a la queue fort longue et grosse, dure jusqu'en juin. Excellent. » Dom Cl. Saint-Estienne, *Nouv. Instr. pour les Arbr. fruit.*, p. 82 [1670].

« Les fleurs sont grandes, belles et très-ouvertes, de dix-huit lignes de

P. DOUBLE-FLEUR.

diamètre. Elles ont de dix à quinze pétales, dont quatre ou cinq intérieurs sont beaucoup moindres que les autres, longs, étroits, chiffonnés par les bords. Les grands sont presque ronds, creusés en cuilleron. Le fruit est gros, ressemble assez à une Bergamotte; son diamètre est presque égal à sa hauteur; le côté de la tête est aplati, et l'œil y est placé dans un enfoncement large et uni. La queue est longue de onze lignes, droite, plantée dans une cavité très-étroite. La peau jaunit en mûrissant; rouge du côté du soleil; lisse, tiquetée de quelques points et petites taches grises. La chair est sans pierres; prend beaucoup de couleur au feu. Son eau est abondante. Cette Poire mûrit en février, mars et avril. Elle est très-bonne cuite et en compote; c'est son seul usage. » Duham., *Traité Arbr. fruit.*, p. 177, tab. 28 [1768].

« Le fruit est de moyenne grosseur, rond, aplati en dessus et en dessous. Sa queue est grande et rougeâtre, a des plis et des protubérances à son insertion; l'œil est ouvert, légèrement enfoncé. La peau, verte et unie, jaunit dans la fruiterie; elle a un assez grand nombre de points bruns, et quelquefois des taches de la même couleur; le côté du soleil se lave d'un rouge obscur, et l'œil est ordinairement entouré d'une tache fauve. La chair est ferme, croquante, d'un grain aussi gros que celui du Messire-Jean. L'eau est abondante, parfumée et très-bonne. Cette Poire se ride beaucoup dans la fruiterie, où elle mûrit et se conserve de janvier en avril; le gros grain de sa chair s'éloigne des fruits à couteau; mais elle tient un rang distingué parmi les fruits à compote: elle prend beaucoup de couleur au feu. » Poiteau, *Pomol. franç.* [1846].



P. AMOSELLE.

M^{lle} E. Taillant sc.

P. AMOSELLE



Fruit d'hiver, moyen, arrondi, déprimé aux deux extrémités ; à queue longue, arquée, renflée à son insertion sur le fruit ; peau épaisse, jaune-verdâtre, lavée de roux au soleil, parsemée de gros points fauves ; œil enfoncé, à divisions caduques ou rapprochées ; chair demi-cassante, sucrée, légèrement parfumée.

ARBRE à peu près pyramidal, à scions de grosseur moyenne, gris-bronzés ; les plus jeunes verts-olivâtres, à coussinets peu sailants ; yeux coniques, légèrement écartés du scion.

FEUILLES florales ovales, mucronées, entières, pubescentes ; les adultes à peu près de même forme : celles de la base des scions portées sur d'assez longs pétioles blanchâtres, souvent contournés, ovales-cordiformes, étalées ; celles du sommet des rameaux ovales-elliptiques, légèrement ciliées sur les bords.

FLEURS grandes, très-blanches, portées sur de longs pédicelles ; calyce à divisions étalées, assez courtes, aiguës ; pétales obovales-orbiculaires, légèrement onguiculés, laissant peu d'intervalle entre eux.

FRUIT mûrissant en hiver, moyen, déprimé aux deux extrémités ; pédoncule long, arqué, lisse, brun-noirâtre, épaissi à son insertion

P. AMOSELLE.

sur le fruit; *peau* de couleur olivâtre ou vert jaunâtre, bronzée ou brunie au soleil, parsemée de points fauves, arrondis, gercés, rarement entremêlés de marbrures; *œil* petit, placé dans un enfoncement assez profond, entouré de zones concentriques peu nombreuses, mais très-distinctes, à divisions étroites, rapprochées, glabres, un peu charnues à la base, persistantes ou le plus ordinairement caduques; *cœur* arrondi, entouré de granulations; loges moyennes rapprochées de l'axe; pepins noirs fuligineux; lacune centrale plus ou moins large.

CHAIR demi-cassante; eau abondante, sucrée, légèrement parfumée. Ce fruit se conserve souvent jusqu'en mai. Ses qualités le rapprochent de la P. de Pentecôte.

« La Bergamotte de Hollande est une très-grosse et belle Poire ronde, verte et beurrée, dont l'eau n'est pas si relevée que des autres Bergamottes. » Merlet, *Abrégé bons Fruits*, p. 420 [1675].

La Bergamote de Hollande est assez grosse et ronde, de la figure des Bergamotes : sa couleur est verdâtre, sa chair est demi-beurrée et tendre, son eau relevée : c'est une bonne Poire qui se garde jusqu'en juin; elle n'est pas fort connue. » *Cat. Pépin. Chartr.*, p. 39 [1752].

« Bergamotte de Hollande ou Amoselle. Son fruit est très-gros, d'environ trois pouces de diamètre, sur deux pouces neuf lignes de hauteur; aplati, d'une forme assez approchante de celle des Bergamottes. La partie la plus renflée est du côté de la tête qui est aplatie; et l'œil, où il ne reste que peu des échancrures du calyce, est placé au sommet d'une cavité unie, profonde et peu large. Le côté de la queue se termine en pointe très-obtuse, relevée de plusieurs petites bosses et plis qui forment un petit enfoncement dans lequel s'implante la queue qui est assez grosse, et longue de dix-huit lignes. La superficie de ce fruit est relevée de quelques bosses peu saillantes, qui n'empêchent pas que sa forme ne soit agréable, et ses contours réguliers. Sa peau

P. AMOSELLE.

en automne est verte, marquetée de quelques taches brunes. En février et mars elle devient légèrement ridée, d'un jaune clair, et les taches ou points bruns sont plus apparents. Sa chair est très-bonne, quoique un peu grossière; elle est demi-cassante, et très-peu sujette aux pierres. Son eau est abondante, agréable, assez relevée; elle a quelque chose du Bon-Chrétien. Cette Poire peut se garder jusqu'en février. Elle est une de celles qui méritent le plus d'être cultivées. On la croit originaire d'Alençon, où elle est connue sous le nom de *Bergamotte d'Alençon*. » Duham., *Traité Arbr. fruit.*, p. 170, tab. 25 [1768].

« C'est une excellente Poire, quoique d'une chair un peu moins fine et fondante que celle des autres Bergamottes. Son eau est abondante, agréable, assez relevée : elle peut se garder jusqu'en juin, ce qui n'est pas un petit mérite. » Mayer, *Pomol. Franconica*, t. XXXVIII, p. 222 [1801].



A. Thioreux del.



P. MARTIN SEC.



M^{lle} E. Trillat sc.

P. MARTIN SEC



Fruit d'hiver, petit, pyriforme ou en Calebasse, à queue droite ou arquée, insérée dans l'axe ou sur le côté du fruit; à peau brune ou de couleur cannelle, pointillée; à chair cassante, jaunâtre, sucrée, d'une saveur particulière.

ARBRE de grande dimension, propre à former des plein-vent, à scions droits, grêles, brunâtres ou bruns-violâtres, pubescents au sommet, parsemés de lenticelles, à coussinets assez saillants et décroissants; yeux coniques, aigus, légèrement écartés du scion.

FEUILLES florales ovales ou ovales-arrondies, mucronées, à bords dentés, pubescentes ou cotonneuses en dessous, glabres en dessus; les adultes à peu près de même forme: celles des rosettes portées sur de longs pétioles; celles des scions oblongues ou ovales-oblongues, acuminées, crénelées, dentées, ciliées, arrondies à la base, portées sur des pétioles grêles, teintés de rose à la base.

FLEURS moyennes, blanches, étalées, portées sur d'assez longs pédicelles tomenteux; calyce à divisions lancéolées, réfléchies, aiguës, recouvertes de poils blonds en dessus; pétales obovales ou orbiculaires, entiers ou échancrés, mollement ongiculés, laissant peu d'intervalle entre eux.

FRUIT commençant à mûrir en novembre, régulier, pyriforme ou

P. MARTIN SEC.

en Calebasse ; à queue longue , fauve , lisse , droite ou légèrement arquée , renflée aux deux bouts , portant quelquefois les traces de quelques bractéoles ; *peau* lisse , de couleur fauve ou cannelle , plus ou moins lavée de rouge brun au soleil , parsemée de quelques petits points grisâtres ; *œil* à fleur de fruit , à divisions entières ou tronquées à l'extrémité , cotonneuses , étalées ou rapprochées ; *cœur* dessinant une sorte de losange sur la coupe longitudinale du fruit , entouré de granulations ; loges moyennes ou grandes , arrondies ; pepins arrondis , noirâtres ; lacune centrale étroite , lamelleuse ou nulle.

CHAIR jaunâtre , cassante , sucrée , d'une saveur particulière. Le Martin sec , l'un de nos plus anciens et meilleurs fruits pour faire des compotes ou du raisiné , se débite en très-grande quantité dans les rues de Paris , à l'arrière-saison.

« Pyra Martiniana , *Poires de saint Martin* : quòd ad hyemem usque durant , et in parente propendent : colligunturque circa Martinalia , aut D. Martini festum. Suavi sunt gustu , firmiuscula carne : quae non nisi cocta ferè manduntur. Ubi gelicidia sensere , sunt multò teneriora : ea etiam hybernas mensas finiunt. » Ch. Estienne. *Praedium rust.*, p. 177 [1554].

« Le Poirier de Martin-Sec est un Arbre qui vient fort bien ; vous le pouvez planter dans vos Vergers ; son fruit a le goust excellent pardessus toutes les autres Poires qui se mangent cruës , et se gardent longtemps comme iusques à la Chandeleur , et se peut manger quatre ou cinq iours après qu'il aura esté cueilly : Il se doit cueillir à la mesme saison de la Bergamotte ; si vous le voulez greffer sur un Poirier de Lombardie , le fruit en sera plus excellent. » Cl. Mollet , *Théâtre des Plans, etc.*, p. 33 [1652].

« Le Martin-sec de Provins , ou de Champagne , est une Poire plus longue que ronde , fort colorée , d'un rouge gris tavelé , dont l'eau est fort sucrée et relevée , un peu sujette à la pierre ; elle charge beaucoup , se mange pendant

P. MARTIN SEC.

trois mois; est des meilleures et des plus estimées. » Merlet, *Abrégé bons Fruits*, p. 104 [1675].

« Le Martin-sec, qu'on appelle quelquefois Martin-sec de Champagne, pour le distinguer d'un autre, qu'on appelle Martin-sec de Bourgogne, consiste non pas en ce qu'il est de la grosseur, et de la figure du Rousselet, en sorte qu'en bien des endroits, on l'appelle Rousselet d'Hyver; quoy que cependant il y ait une autre Poire, qui n'ayant que ce nom là, trouve fort mauvais que le Martin-sec le luy veuille envier. Le mérite de ce Martin-sec ne consiste pas non plus en ce que son teint d'un roux d'isabelle d'un costé, et fort coloré de l'autre, plaist extrêmement aux yeux; ce ne seroit pas assez pour l'emporter dans une contestation en fait de Fruits; mais il consiste premièrement en ce qu'il a une chair cassante, et assez fine, avec une eau sucrée, et un peu parfumée; en second lieu en ce qu'il a même cet avantage, qu'il est bon à manger avec sa peau, tout de même que le véritable Rousselet, et le manger même presque aussi tost qu'il est cueilli; en troisième lieu en ce qu'il est d'un grand rapport, et même quelquefois d'assez grande garde, si bien qu'il est de quelque usage pendant le mois de novembre, joint qu'il fait un beau Buisson, et vient bien en toutes sortes de fonds, et de figures d'Arbres: je ne puis m'empêcher d'avoir quelque estime pour cette Poire; il y paroitra, quand nous serons venus à faire les plans des grands Jardins, et même pour achever celui de cent Arbres; mais pour les petits, il n'y oseroit paroistre avec tant d'excellentes Poires tendres, qui viennent aussi bien que luy dans le mois de novembre. » La Quint., *Instr. Jard.*, p. 317 [1690].

« Le fruit est de moyenne grosseur, pyriforme, assez ressemblant au Rousselet, moins arrondi par la tête. Une belle Poire de Martin-sec, bien faite et bien conditionnée, a près de deux pouces et demi de diamètre sur trois pouces deux ou trois lignes de hauteur. Son plus grand renflement est vers la tête, qui s'allonge un peu; et l'œil est placé presque à fleur sur une éminence formée par cinq petites bosses qui répondent aux cinq échancrures. L'autre extrémité ne diminue pas régulièrement de grosseur; mais elle imite un peu la Calebasse, et se termine en pointe médiocrement aiguë. La surface est inégale; la peau est tendre, de couleur isabelle, ou noisette-claire du côté de l'ombre, d'un rouge-vif du côté du soleil, semée de petits points blancs très-apparens sur le rouge. La chair est assez fine, cassante, quelquefois un peu pierreuse. L'eau est sucrée, un peu parfumée et agréable. Sa maturité est en Novembre, Décembre et Janvier. » Duham., *Traité Arbr. fruit.*, p. 52 [1768].

P. MARTIN SEC.

« Le fruit varie considérablement de forme, de grosseur et de couleur; quelquefois il est turbiné ou imite une Bergamotte; assez souvent il prend la forme d'une Calebasse, et acquiert de 3 à 4 pouces de longueur. En plein vent et au soleil, il est d'un rouge assez foncé, mais terne, marqué de points cendrés, qui se distinguent d'autant mieux que la Poire est plus rouge; à l'ombre, sa couleur dominante est isabelle sur un fond jaune qui s'aperçoit de place en place. En outre, ces points et ces taches sont couverts d'une espèce de poussière cendrée qui obscurcit la vivacité des couleurs du fruit. L'œil est ouvert, non fermé, comme le dit Duhamel, légèrement enfoncé entre quelques bosses peu élevées. La queue, plantée sur une pointe arrondie, est épaisse à ses deux extrémités, rougeâtre, assez grosse, et longue de 12 à 18 lignes. La peau est rude au toucher. La chair est cassante, grossière, quelquefois un peu pierreuse. L'eau est sucrée, parfumée et très-agréable. Sa chair ne m'a jamais semblé aussi fine que le dit Duhamel; aussi le mange-t-on peu dans les hautes classes de la société, tandis qu'elle est la plus estimée pour faire le raisiné. » Poiteau, *Pomol. franç.* [1846].



V. Riocreux del.

P. LEFÈVRE.

Mlle E. Tailland sc.

P. LEFÈVRE *



Fruit d'automne, moyen ou gros, obtus aux deux extrémités; à queue assez courte, légèrement enfoncée dans le fruit, renflée aux deux bouts; à peau fine, olivâtre-bronzée, quelquefois lavée de roux du côté du soleil, parsemée de nombreux points grisâtres arrondis; œil à divisions très-longues; à chair fondante, très-juteuse et sucrée.

ARBRE assez fertile, à scions de grosseur moyenne, olivâtres ou bronzés, parsemés de lenticelles arrondies; à coussinets peu saillants; yeux petits, coniques, rapprochés du scion.

FEUILLES florales petites, ovales-elliptiques, atténuées à la base, mucronées, presque entières, pubescentes en dessous; les adultes à peu près de même forme, portées sur des pétioles grêles et blanchâtres, ovales-elliptiques, à bords un peu relevés, légèrement crénelés ou denticulés, glabres.

FLEURS moyennes ou petites, blanches ou un peu rosées avant leur épanouissement, étalées, portées sur des pédicelles de longueur moyenne; calyce à divisions linéaires, réfléchies, couvertes de poils roux; pétales obovales-elliptiques, mollement onguiculés, laissant un peu d'intervalle entre eux.

* Habile pépiniériste établi à Mortefontaine, près de la Chapelle-en-Serval et d'Ermenonville, département de l'Oise.

P. LEFÈVRE.

FRUIT mûrissant à la fin de septembre, moyen ou gros, arrondi ou en forme de tonneau, déprimé aux deux bouts; à queue de longueur moyenne, renflée aux extrémités, mais surtout à son insertion sur le fruit; *peau* fine, olivâtre-bronzée, verte près de la queue, quelquefois lavée de roux au soleil, parsemée de très-gros points grisâtres, gercés, et qui donnent au fruit un caractère particulier; *œil* grand, placé au milieu d'une faible dépression, à divisions très-longues, étroites, blanchâtres, cotonneuses, étalées; *cœur* large, dessinant une sorte de losange sur la coupe longitudinale du fruit, entouré de nombreuses mais petites granulations; loges grandes; pepins de couleur brune; lacune centrale étroite.

CHAIR verdâtre à la circonférence, remarquablement fine, fondante; eau très-abondante, sucrée-acidulée, peu parfumée. Très-bon fruit, mais de courte durée.

Cette belle Poire a une certaine analogie avec la P. *Nouveau Poiteau*; elle en a en effet la saveur, et sa maturité se reconnaît de même aux petits plis qui apparaissent autour du pédoncule. Arrivée à son extrême maturité, sa chair se liquéfie sans presque changer de couleur; il suffit alors de la plus légère blessure faite à la peau pour voir le jus s'en écouler en abondance.

« Le fruit est énorme, légèrement ovale, bosselé, d'une couleur sombre, mélangée de brun, de vert et de roux. D'après les renseignements que nous avons pris chez un de nos collègues, nous pouvons dire que la qualité ne répond pas à la beauté du fruit, qui se mange en octobre et mollit promptement. » Willerm., *Bull. Soc. Hort. Rhône*, p. 181 1848].

« Fruit ovale, irrégulier, parfois turbiné, obtus et comme tronqué, de 6 à 7 centimètres de hauteur sur 5 à 6 de diamètre. Le pédoncule, gros et

P. LEFÈVRE.

long de 2 centimètres, est obliquement implanté dans un petit enfoncement dont le bord est plus élevé d'un côté que de l'autre. L'ombilic est situé dans une cavité un peu évasée et quelquefois placé de côté. La peau est grise, ou verte et grise, parfois rougeâtre et maculée de gris et de points d'une teinte plus pâle, lesquels jaunissent à la maturité. La chair, fine et fondante, répand une eau abondante, sucrée et légèrement acidulée. La maturité de cette Poire arrive fin septembre ou dans les premiers jours d'octobre. Elle doit être cueillie quelques jours avant, autrement elle blettir de suite. » Rousselon, *Pomol. franç.*, p. 31 ; *Ann. Soc. Hort. Paris* [1854].



A. Riocreux del.

P. **HAMDEN**

M^{lle} E. Taillant sc.

P. HAMDEN



Fruit d'automne, moyen, arrondi ou ventru; à queue droite, cylindrique, insérée au centre d'une cavité régulière; à peau vert-jaunâtre, parsemée de points et de taches circulaires lisses olivâtres; à chair fine, très-juteuse, acidulée, très-faiblement musquée.

ARBRE très-fertile; scions un peu flexueux, fauves, bronzés ou cendrés, pubescents et grisâtres au sommet, parsemés de lenticelles arrondies; yeux coniques, grisâtres ou noirs.

FEUILLES florales arrondies-cordiformes ou ovales-cordiformes, très-cotonneuses et blanches en dessous, pubescentes et blanchâtres en dessus; les adultes à peu près de même forme, assez petites, cordiformes ou ovales-cordiformes, acuminées, denticulées, un peu pubescentes en dessous, étalées.

FLEURS grandes, peu étalées, portées sur des pédicelles courts et assez forts, très-cotonneux; calyce à divisions deltoïdes, aiguës, légèrement recourbées, couvertes de poils roux en dessus, pétales obovales ou suborbiculaires, mollement onguiculés.

FRUIT commençant à mûrir dans la seconde moitié de septembre, moyen, en forme de Doyenné, arrondi ou ventru; à queue courte, droite, cylindrique, insérée dans l'axe du fruit et au milieu d'une dépression régulière; *peau* d'un vert jaunâtre, parsemée de points

P. HAMDEN.

grisâtres et de quelques taches arrondies ou annulaires, fauves, légèrement gercées, isolées ou quelquefois réunies par de très-fins linéaments; *œil* petit, presque à fleur de fruit ou placé au milieu d'un léger aplatissement accompagné de zones concentriques très-ténues, à divisions dressées, plus ou moins rapprochées, aiguës, persistantes; *cœur* arrondi, entouré de nombreuses mais petites granulations; loges moyennes, arrondies; pepins bruns, assez petits; lacune centrale subéreuse.

CHAIR blanche, très-fondante, à peine granuleuse; eau très-abondante, sucrée, acidulée, parfumée, très-faiblement musquée.

Je partage complètement au sujet de ce fruit l'opinion que Dalbret a émise dans le journal de *Flore et Pomone*. On remarquera en outre que presque tous les pomologistes modernes l'ont confondue avec le *Milan blanc*, malgré les bonnes descriptions qui nous en ont été transmises par les auteurs des dix-septième et dix-huitième siècles. Je lui ai conservé le nom de *P. Hamden*, l'un de ses synonymes, afin d'éviter à l'avenir toute nouvelle confusion.

« Bergamote d'été ou *Milan vert*, est rond, gros comme Orange, vert et jaune, qui a la queue courte et grosse; en septembre très-bon. » Dom. Cl. Saint-Étienne, *Instr. bons Fr.*, p. 53 [1670].

« Bergamote d'été, nommée par quelques-uns Bergamote de Hamden. Cette Poire est grosse, ronde, aplatie, d'un jaune verdâtre, et un peu creuse à chaque bout, comme une pomme; sa chair est fondante et son jus fort parfumé: elle mûrit au milieu de septembre. » Miller, *Dict.*, p. 178 [1785].

« Le fruit est gros, rond, aplati vers l'ombilic, qui est enfoncé, ainsi que le pédoncule. Sa peau est d'un vert pâle, qui jaunit un peu à l'époque de la maturité. Ce fruit a une odeur et un goût qui rappellent assez l'Orange-Bergamotte; mûrit en septembre. » Calvel, *Traité génér. Pépin.*, p. 320 [1805].

P. HAMDEN.

« Fruit au-dessous de la grosseur moyenne, rond, déprimé aux deux extrémités, d'environ deux pouces de hauteur sur deux pouces un quart de diamètre. Œil petit, calyce à divisions obtuses et rapprochées, placé au milieu d'une légère dépression. Queue d'un demi-pouce de longueur, grosse, insérée dans une petite cavité arrondie. Peau d'un vert jaunâtre, parsemée de nombreux points bruns et de taches du côté du soleil. Chair fondante, juteuse, très-relevée. Mûrit en septembre. » G. Lindley, *A Guide to the Orchard and Kitch. Gard.*, p. 338 [1831].

« La chair de ce fruit est on ne peut plus fondante, très-sucrée et d'une saveur fort agréable. On peut dire sans exagération que c'est un de nos meilleurs fruits, puisqu'il a les qualités de la Poire d'Amboise, et qu'il doit même lui être préféré, à cause de la rusticité qui le fait réussir dans tous les terrains et à toutes les expositions. Dalbret, *Ann. Flore et Pom.*, p. 212 [1833-1834].



A. Roccox del.

sculp. E. Taillant sc.

P. D' HACON.

P. D'HACON *



Fruit d'automne, moyen, assez régulier, arrondi ou légèrement turbiné, déprimé aux deux extrémités; à queue droite, assez grosse; à peau jaune-verdâtre lavée de rouge, parsemée de petits points verts, dépourvue de taches ou de marbrures fauves; chair fine, très-fondante, musquée.

ARBRE pyramidal, très-productif; à scions moyens, assez allongés, de couleur fauve-cendrée ou olivâtre, parsemés de lenticelles oblongues, à coussinets peu saillants; yeux coniques, légèrement écartés du scion et souvent placés entre deux petites protubérances.

FEUILLES florales ovales, longuement acuminées, presque entières, pubescentes et blanchâtres en dessous, glabres en dessus; les adultes à peu près de même forme, portées sur de longs pétioles, ovales-elliptiques, acuminées, aiguës, dentées, planes ou un peu arquées et à bords redressés.

FLEURS blanches, moyennes, portées sur de courts pédicelles tomenteux; calyce à divisions lancéolées, aiguës, étalées; pétales or-

* James Gent Hacon, de Downham-Market, dans le comté de Norfolk, a obtenu la Poire qui porte son nom d'un semis de la variété connue dans la contrée sous le nom de P. de Rayner.

P. D'HACON.

biculaires ou ovales-orbiculaires, à peine onguiculés, légèrement concaves, ne laissant pas d'intervalle entre eux.

FRUIT mûrissant au commencement de septembre, moyen, arrondi, en forme de Bergamote; pédoncule légèrement enfoncé dans le fruit, droit ou un peu arqué, cylindrique, brun, assez court, lisse ou un peu verruqueux; *peau* lisse, vert jaunâtre, lavée de rose du côté du soleil, recouverte d'une légère fleur glauque, parsemée de très-petits points bruns et de petites taches grisâtres et arrondies; *œil* assez grand, placé au centre d'une dépression très-régulière, entourée de zones concentriques, à divisions plus ou moins tronquées ou caduques, glabres, étalées lorsqu'elles sont dans toute leur intégrité; *cœur* dessinant un ovale arrondi sur la coupe longitudinale du fruit, entouré de très-petites granulations; loges moyennes, quelquefois avortées; pepins bruns-fuligineux; lacune centrale assez étroite.

CHAIR blanche, remarquablement fine, fondante, à peine granuleuse; eau très-abondante, acidulée, un peu musquée ou fenouillée. Fruit de première qualité.

Cette excellente variété, présentée à la Société d'Horticulture de Norwich le 17 novembre 1830, y a obtenu une médaille d'argent. M. Bivort l'a décrite comme fruit nouveau (*Alb. pomol.*, vol. III, p. 79), sous le nom de Bergamote d'Heimbourg.

« Fruit de moyenne grosseur, un peu turbiné, et légèrement inégal dans son contour par la présence d'une ou de deux petites protubérances autour de l'œil; d'environ deux pouces et demi de hauteur sur trois de diamètre. Œil petit, ouvert; divisions du calyce courtes et étroites, légèrement enfoncé au centre d'une dépression inégale. Queue d'un pouce de long, un peu grosse, insérée au milieu d'une petite cavité. Peau rude, d'un jaune pâle ou blanc

P. D'HACON.

jaunâtre, parsemée de nombreux points verts, et teintée çà et là de rouge orangé-grisâtre. Chair d'un blanc jaunâtre, un peu granuleuse, mais très-beurrée et fondante. Eau abondante, sucrée, très-relevée, parfumée et musquée. Ce fruit mûrit de novembre à décembre. » Georg. Lindley, *A Guide to the Orchard and Kitch. Gard.*, p. 375 [1831].

« Fruit moyen et gros, très-court, turbiné, très-obtus. Pédoncule gros, sans être charnu, gris ou brun pâle, long de 2 à 3 centimètres, implanté dans une grande et profonde cavité tapissée d'une tache gris fauve; les bords de cette cavité sont épais et irrégulièrement bosselés. Œil placé dans une cavité régulièrement évasée, très-peu profonde. Sépales persistants, ordinairement longs, renversés ou contournés. Épiderme jaune pâle, pointillé et marbré gris-fauve, parfois nuancé rose ou rouge pâle d'un côté. Chair fine, fondante; eau abondante, très-sucrée et très-agréablement parfumée. Cette excellente Poire mûrit en octobre ou en novembre. » Prévost, *Pomol. Seine-Infér.*, p. 203 [1850].



A. Nicotex del . . .

Mlle E. Taillant sc . . .

P. LOUISE - BONNE D'AVRANCHES.

P. LOUISE-BONNE D'AVRANCHES



Fruit d'automne assez gros, pyriforme, oblong, obtus ; à peau jaune-citron vif, lavée de rouge du côté du soleil, parsemée de petits points fauves ; à queue assez longue, renflée et ordinairement coudée à son insertion sur le fruit ; à chair très-fine, fondante.

ARBRE pyramidal, très-fertile ; à scions droits, de grosseur moyenne, bruns ou rougeâtres au soleil, olivâtres et bronzés à l'ombre, parsemés de lenticelles arrondies ; à coussinets assez saillants ; yeux coniques, aigus, grisâtres, un peu comprimés.

FEUILLES florales ovales ou ovales-elliptiques, denticulées, mucronées, légèrement pubescentes en dessous, à bords redressés ; les adultes à peu près de même forme, ovales-elliptiques, acuminées, à bords remarquablement redressés, dentés ; celles de l'extrémité supérieure du scion un peu pubescentes sur les deux faces.

FLEURS moyennes, blanches, à pédicelles longs, glabres ou légèrement tomenteux ; calyce à divisions lancéolées, aiguës, réfléchies, un peu rosées en dessous, couvertes de poils blonds en dessus ; pétales obovales-arrondis ou orbiculaires, laissant quelque intervalle entre eux.

FRUIT commençant à mûrir en octobre, oblong-pyriforme, obtus,

P. LOUISE-BONNE D'AVRANCHES.

régulier, à queue assez longue, droite ou faiblement arquée, renflée aux deux extrémités, souvent coudée à son insertion sur le fruit, lisse, olivâtre; *peau* jaune citron vif, lavée de carmin ou d'orangé du côté du soleil, lisse, parsemée de points et quelquefois marquée de quelques petites taches fauves; *œil* placé dans une cavité régulière assez profonde, entourée de fines zones concentriques de couleur fauve, à divisions linéaires, dressées, blanches et tomenteuses; *cœur* dessinant un ovale sur la coupe du fruit, entouré de petites granulations; loges obliques, moyennes; pepins roussâtres; lacune centrale étroite, atténuée sous l'œil.

CHAIR blanche, fine, fondante; eau très-abondante, sucrée, légèrement acidulée, d'un parfum très-agréable. Très-bon fruit.

Cette variété se distingue de la *P. Louise-Bonne*, décrite par Merlet et par Duhamel, à sa grosseur, à sa plus grande précocité, ainsi qu'à son brillant coloris. Elle a pour synonyme la *P. de Jersey*, qu'il ne faut pas confondre avec la *P. Belle de Jersey*, qui est la même que la *P. Tonneau*.

M. A.-M. Laisné, président du Cercle horticole d'Avranches, a bien voulu me transmettre la note suivante sur l'origine de ce fruit :

« C'est bien dans un jardin de notre ville qu'a été trouvée la *P. Louise-Bonne d'Avranches*. Ce jardin appartenait à M. de Longueval et a aujourd'hui pour propriétaire madame veuve Victor Leclerc. Le pied mère existe toujours; il a 1^m,20 de circonférence à hauteur d'homme, et environ 13 à 14 mètres de hauteur: on voit qu'il est très-vieux.

« L'auteur de la découverte de cette excellente Poire est notre éminent compatriote, l'abbé Le Berryais, collaborateur du *Traité des Arbres fruitiers* de Duhamel.

« J'ai consulté plusieurs anciens du pays sur les circonstances de cette découverte. Parmi quelques variantes, voici ce que m'ont dit les plus éclairés, qui m'assurent l'avoir recueilli de la bouche même de l'abbé Le Berryais, qui mourut ici, en 1807, entouré de vénération. Ce récit est d'ailleurs à très-peu près conforme à ce que j'avais entendu dire autrefois à mon père, qui avait connu, comme voisin, la famille de Longueval. M. de Longueval avait dans son jardin une pépinière de Poiriers francs, parmi lesquels l'abbé Le Berryais en remarqua un pour le bel aspect de son bois, de ses feuilles et le développement de ses fleurs. Il recommanda au propriétaire de conserver avec soin ce sujet, espérant lui voir produire de bons fruits. Les poires furent surveillées, et, quand elles parurent arrivées à leur ma-

P. LOUISE-BONNE D'AVRANCHES.

Le Berryais, qui dînait souvent dans la famille, fut invité à les déguster. La nouvelle poire fut trouvée non-seulement belle, mais exquise, et Le Berryais dit gracieusement à madame de Longueval : « Voilà un excellent fruit ; c'est une précieuse acquisition pour notre Pomone, et qui mérite un nom. Cette Poire est bonne comme vous, Madame : vous « vous nommez Louise, je l'appellerai *Louise-Bonne*. »

Je suis loin de contester cette gracieuse dédicace, mais j'ai peine à comprendre comment Le Berryais a pu donner à ce nouveau fruit le nom déjà appliqué par Merlet à une Poire plus ancienne et fort différente, qu'il avait lui-même décrite peu de temps auparavant dans ses ouvrages (*Le Berryais, Traité des Jardins*, 1^{re} partie, p. 337, 1789), et comment cette excellente Poire a pu rester inconnue pendant un demi-siècle.

« On peut faire de très-belles pyramides avec la *Louise-Bonne d'Avranches*, mais il faut avoir l'attention de raccourcir beaucoup la flèche pendant les premières années de la greffe, parce que la sève, se portant à la partie supérieure de l'arbre, détermine l'épuisement des rameaux latéraux, qui restent à l'état de brindille en laissant la base de l'arbre dénudée et privée de branches. Ses feuilles ovales-lancéolées, aiguës, sont ordinairement un peu arquées en gouttière. Le fruit, en forme de pyramide obtuse, est muni d'un pédoncule assez gros, droit, long de 25 à 35 millimètres. Sa peau est très-lisse, jaune-verdâtre d'un côté, ordinairement rouge de l'autre, tachée de points gris entourés d'un petit cercle rouge sur la partie exposée au soleil. La chair, blanche, fine et fondante, est pleine d'une eau sucrée un peu acidulée, agréablement parfumée. Cette belle et bonne Poire mûrit à la fin de septembre ; elle ne blettit pas aussi promptement que beaucoup d'autres de la même saison. » Prévost, *Pomol. Seine-Infér.*, p. 35, tab. 23 [1839].

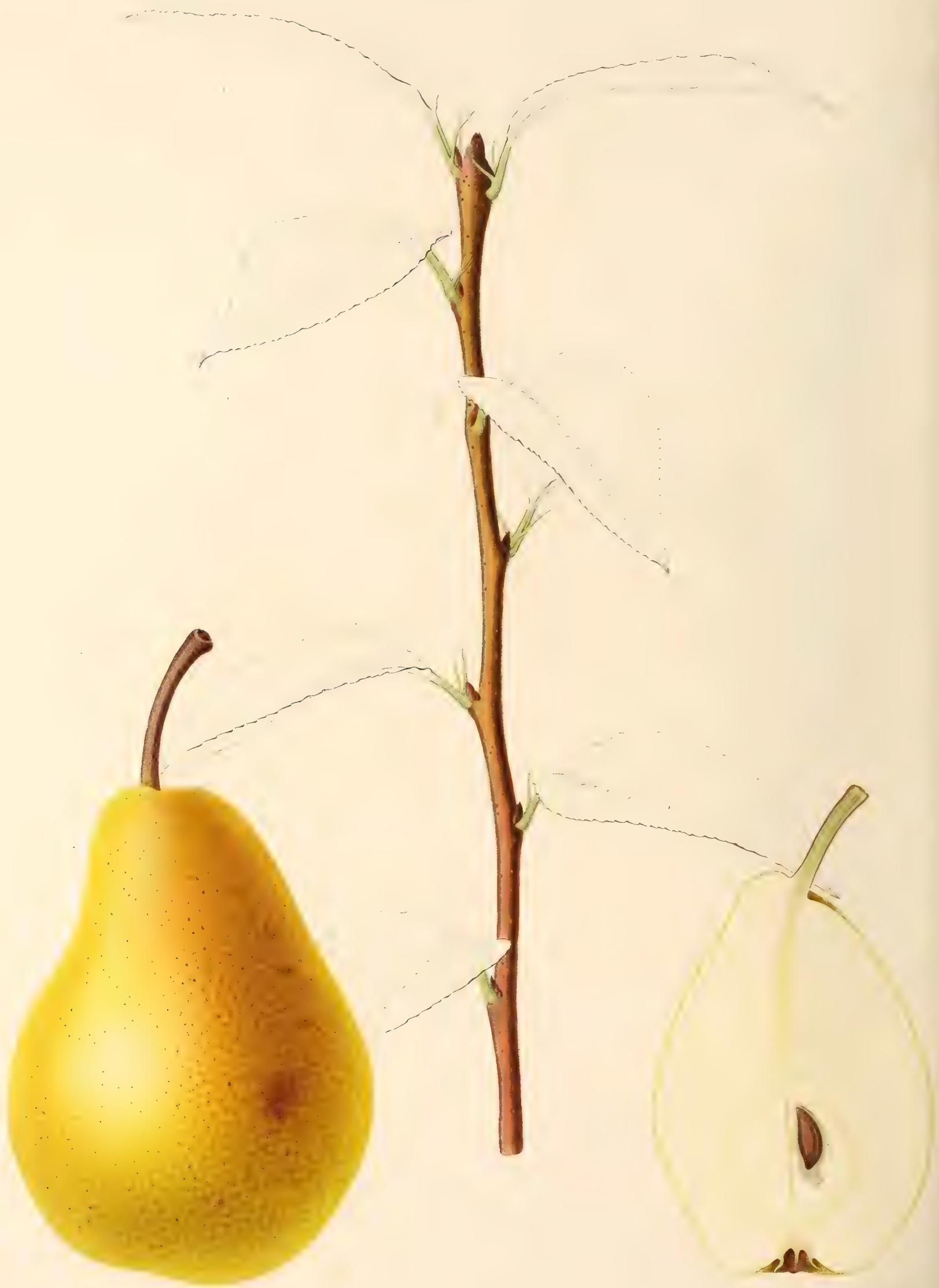
« Ce fruit forme une pyramide obtuse ; il est gros ou moyen. Le pédoncule est droit, assez gros, long de deux à trois centimètres, implanté à fleur. La peau est très-lisse, jaune d'or d'un côté, rouge de l'autre, parsemée de points gris. La chair est blanche, fine, fondante ; elle renferme une eau abondante,

P. LOUISE-BONNE D'AVRANCHES.

sucrée, légèrement acidulée, relevée d'un parfum de rose. Cette Poire mûrit en septembre et en octobre ; il faut la cueillir avant sa parfaite maturité. » Willermoz, *Bull. Soc. hort. Rhône*, p. 10 [1849].

« M. de Bavay dit que le fruit du Poirier Louise-Bonne d'Avranches est gros. Peut-être le climat de la Belgique convient-il mieux à ce Poirier que celui des environs de Paris ; mais je n'ai pas encore vu de fruit qui fût plus gros qu'un beau Saint-Germain ; or le Saint-Germain n'est pas ce que l'on peut appeler une grosse poire. Mais ce fruit, pour n'être pas volumineux, n'en est pas moins excellent, et, bien qu'il ne puisse pas se conserver l'hiver, on peut en jouir depuis la fin de septembre jusqu'à la mi-novembre et au delà. La Louise-Bonne d'Avranches doit être cueillie quelques jours avant sa maturité, qu'il est facile de reconnaître à la teinte jaune qui se mêle au vert pâle de la peau. Lorsque ce poirier sera plus connu des habitants des campagnes, il deviendra sans doute un de leurs arbres de prédilection, tant à cause de sa grande facilité à se mettre à fruit que de sa fécondité. » Duval, *Revue hort.*, 3^e série, vol. V, p. 463 [1861].

La Poire *Louise-Bonne d'Avranches* a été figurée et décrite, à peu près dans les mêmes termes que ceux que je viens d'emprunter à Prévost, par Rousselon, dans la *Pomologie nouvelle, Annales de la Société d'Horticulture de Paris*, p. 22 [1854], ainsi que par M. Bivort, *Album pomologique*, vol. IV, p. 119 [1851].



A. Riscreux del.

P. ÉPINÉ DU MAS.

M^{lle} E. Taillant sc.

P. ÉPINE DU MAS



Fruit d'automne, moyen, pyriforme, oblong; à peau jaune, lavée de jaune orangé ou de rouge carminé, parsemée de points et marquée de fauve autour du pédoncule; à queue oblique, assez courte, ordinairement insérée en dehors de l'axe du fruit; à chair blanche, ferme, acidulée, parfumée.

ARBRE pyramidal, fertile; scions grêles, glabres, lisses, bruns ou brun-violacé au soleil, parsemés de lenticelles oblongues, jaunâtres; coussinets peu saillants; yeux coniques, légèrement écartés du scion.

FEUILLES florales ovales, mucronées, presque entières, légèrement pubescentes en dessous, ciliées; les adultes à peu près de même forme: celles des scions petites, ovales-elliptiques, dentées, planes ou arquées, à bords peu redressés, portées sur d'assez courts pétioles souvent munis de stipules.

FLEURS à pédicelles courts, blanches, moyennes; calyce à divisions lancéolées, réfléchies, couvertes de poils roux en dessus; pétales obovales-arrondis, laissant quelque intervalle entre eux.

FRUIT commençant à mûrir en octobre et se conservant jusqu'à la fin de novembre, moyen, pyriforme-oblong, à queue oblique, légè-

P. ÉPINE DU MAS.

rement arquée, rarement droite, olivâtre, ordinairement insérée un peu au-dessous du sommet du fruit ; *peau* lisse, jaune à l'ombre, orangée ou lavée de rouge carminé au soleil, parsemée de points et marquée de fauve autour du pédoncule ; *œil* petit, placé dans une cavité régulière, peu profonde, évasée, entourée de zones concentriques brunâtres, à divisions pubescentes, blanches, étalées ou dressées, persistantes ou caduques ; *cœur* dessinant un ovale sur la coupe du fruit, entouré de granulations ; loges larges ; pepins noirâtres ; lacune centrale atténuée vers l'œil, subéreuse.

CHAIR blanche, un peu granuleuse, ferme ou demi-fondante ; eau très-abondante, acidulée, sucrée, parfumée, légèrement citronnée.— Cette variété, sans être de première qualité, mérite cependant de trouver place dans nos jardins fruitiers.

M. H. Dumas, juge de paix à Limoges, m'a transmis en 1856 la note suivante sur l'origine de cette Poire :

« L'*Épine du Mas* est originaire et réellement indigène du pays ; le sauvageon qui lui a donné naissance existe encore dans la forêt de Rochechouart ; elle tire son nom d'un village, Le Mas, voisin de cette forêt. »

Je répéterai pour la Poire *Épine du Mas* ce que j'ai dit de l'analogie de la *P. Duval* avec la *P. Louise Bonne d'Avranches* : ces trois variétés sont très-voisines l'une de l'autre.

« Fruit moyen, pyriforme, obtus, quelquefois ovale, lisse, jaune pâle, pointillé de gris et de vert à l'ombre, rouge clair pointillé de rouge foncé au soleil, quelquefois marbré de brun. Pédoncule gros sans être charnu, long de 2 à 4 centimètres, ordinairement brun, souvent courbé. Œil petit, placé dans une cavité de grandeur variable. Chair blanche, fine, fondante ; eau très-

P. ÉPINE DU MAS.

abondante, sucrée, parfumée, très-agréable. C'est un très-bon fruit, qui se recommande en outre par sa forme agréable et son beau coloris; il mûrit en novembre. » Prévost, *Pomol. Seine-Infér.*, p. 143 [1846].

« La P. Belle Épine du Mas est un fruit assez gros, pyriforme, légèrement turbiné, dont la peau lisse, fine, est jaune d'or d'un côté et vermillon de l'autre, pointillée de brun-roux; une tache rousse assez large règne autour du pédoncule, qui est long de deux centimètres et demi, arqué, fauve, implanté au milieu du fruit dans une petite cavité irrégulière. Calyce petit, placé au fond d'une cavité peu profonde, étroite, régulièrement évasée; divisions caduques. Chair blanche, très-fine, beurrée, contenant une eau douce, sucrée, très-agréable; le fruit mûrit au commencement d'octobre. » Willermoz, *Observ. sur le genre Poir. Ann. Soc. hort. Rhône*, p. 160 [1848].

« Le fruit est assez gros, ordinairement pyriforme, obtus, mais parfois ovale et bosselé; la peau est lisse, luisante, vert clair, légèrement lavée et pointillée de rouge au soleil et de gris-verdâtre du côté de l'ombre; elle jaunît modérément à sa maturité, et les tiquettes grises passent au roux brun. Le pédoncule, long de 2 centimètres, assez gros, ligneux, brun, ordinairement arqué, est placé un peu obliquement dans une cavité peu profonde; le calyce est placé dans un enfoncement large et arrondi; ses divisions sont caduques. La chair, blanc-jaunâtre, demi-fine, fondante, renferme une eau abondante, sucrée, d'un parfum agréable, mais peu prononcé. La Belle Épine du Mas, dont la maturité ordinaire a lieu en novembre, et se prolonge parfois jusqu'en janvier, est un fruit très-recommandable, quoiqu'il ne soit pas tout à fait de première qualité en Belgique, où il est aussi moins coloré qu'en France. Il se cultive parfaitement en pyramide. » Bivort, *Alb. pomol.*, II, p. 77 [1849].



A. Riocreux del.

Mlle E. Taillant sc.

P. DE FONTENAY (VENDÉE)

P. DE FONTENAY

(VENDÉE)



Fruit d'automne, assez gros, oblong ou pyriforme; à peau verte, marbrée de taches olivâtres ou fauves et parsemée de gros points; à queue charnue, droite ou insérée obliquement et un peu en dehors de l'axe du fruit; à chair fondante, juteuse, parfumée.

ARBRE vigoureux et fertile, à rameaux un peu étalés; scions de couleur olivâtre ou vert bronzé, parsemés de lenticelles arrondies ou oblongues, très-glabres; coussinets assez saillants, non décurrents; yeux coniques, brun-marron, légèrement appliqués contre le scion.

FEUILLES florales ovales ou ovales-elliptiques, mucronées, denticulées, presque glabres, portées sur d'assez longs pétioles; les adultes à peu près de même forme: celles des rosettes ovales-elliptiques; celles du scion épaisses, arquées, à nervure médiane un peu rosée, portées sur des pétioles souvent lavés de rose et munis de stipules sétacées.

FLEURS grandes, blanches, portées sur de courts pédicelles; calyce à divisions linéaires, aiguës, blondes en dessus; pétales obovales ou orbiculaires, mollement onguiculés, ne laissant pas d'intervalle entre eux.

P. DE FONTENAY (VENDÉE).

FRUIT mûrissant en septembre, moyen, oblong, quelquefois un peu bosselé; à queue un peu charnue, brune, assez grosse, souvent insérée obliquement un peu au-dessous du sommet du fruit, qui offre alors une sorte de petite bosse opposée à l'insertion du pédoncule; *peau* verte ou vert-olivâtre, rarement lavée de roux, parsemée de gros points et plus ou moins recouverte de taches ou de marbrures fauves ou olivâtres, accompagnée d'une large tache d'un brun cendré autour du pédoncule et dans le voisinage de l'œil; *œil* assez petit, placé au milieu d'une très-faible dépression, à divisions étalées; *cœur* petit, arrondi, se confondant presque avec la chair; loges petites; pepins avortés ou bruns; lacune centrale ordinairement étroite.

CHAIR blanche, fine, juteuse; eau abondante, sucrée-acidulée, d'une saveur particulière qui rappelle un peu celle de certains raisins très-légèrement musqués.

Je dois à l'obligeance de M. Boncenne, juge à Fontenay et amateur distingué d'horticulture, les renseignements suivants sur l'origine du fruit que je viens de décrire: « La Poire de Fontenay a été obtenue dans la seconde moitié du dix-huitième siècle sur le petit domaine de Bouchereau, appartenant au curé Gusteaud, qui mourut en 1828. A cette époque, la propriété, couverte d'arbres provenant des semis du curé, passa à un ancien architecte du département, M. Lévêque, qui, reconnaissant les excellentes qualités de l'une des variétés qu'il avait acquises avec le domaine, en distribua abondamment des greffes à ses amis. Ceux-ci la désignaient simplement sous le nom de *P. de Fontenay*, lorsque M. André Leroy, pépiniériste à Angers, la présenta comme nouvelle sous le nom de *Jalousie de Fontenay Vendée*. Plus tard encore, un autre marchand lui a donné le nom de *Belle d'Esquermes*. »

P. DE FONTENAY (VENDÉE).

« Le fruit est assez gros, pyriforme, ventru ; l'épiderme, vert, passe au jaune clair à la maturité ; il est fortement et souvent presque entièrement taché de fauve, parsemé de gros points gris sur toute sa surface : sa hauteur moyenne est de huit centimètres et son diamètre de six. Le pédoncule, gros, ligneux, arqué, roux, long de deux centimètres, est placé à fleur de fruit. Le calyce est placé dans une cavité peu profonde et très-évasée ; ses divisions sont cotonneuses. La chair est blanche, demi-fine, fondante ; son eau est abondante, sucrée et d'un parfum agréable ; sa maturité a lieu à la fin de septembre. » Bivort, *Alb. pomol.*, vol. IV, p. 15 [1851].



A. Riocreux del.

M^{lle} E. Taillant sc.

P. POMME



Fruit d'automne, petit ou moyen ; à queue droite profondément enfoncée dans le fruit ; à peau jaune-verdâtre presque complètement recouverte de larges taches fauves squammeuses, rudes ; à chair d'un blanc jaunâtre, fondante, sucrée, légèrement astringente.

ARBRE productif ; à scions écartés, de grosseur moyenne, droits, de couleur olivâtre dans l'ombre, quelquefois un peu violacés du côté du soleil, parsemés de nombreuses lenticelles ; à coussinets peu saillants ; yeux petits, noirâtres.

FEUILLES florales lancéolées ou ovales-lancéolées, aiguës, entières, arrondies à la base, tomenteuses et blanches en dessous, pubescentes en dessus ; les adultes à peu près de même forme : celles des rosettes portées sur d'assez longs pétioles ; celles des scions elliptiques ou elliptiques-lancéolées, presque entières, accompagnées de stipules.

FLEURS moyennes, blanches, portées sur des pédicelles assez courts, tomenteux ; calyce petit, à divisions réfléchies ; pétales obovales-elliptiques, étalés, laissant un peu d'intervalle entre eux.

FRUIT maliforme, petit ou moyen, à pédoncule grêle, de longueur variable, cylindrique, de couleur fauve, profondément enfoncé dans l'axe du fruit ; *peau* semblable à celle de certaines Pommes, d'un

P. POMME.

jaune verdâtre, presque complètement couverte de larges taches brunes, fauves ou bronzées, squammeuses, un peu rudes; *œil* placé au centre d'une dépression régulière, assez profonde, entourée de zones concentriques, à divisions courtes, blanchâtres, étalées ou un peu relevées; *cœur* dessinant un losange sur la coupe longitudinale du fruit, entouré de petites granulations; loges moyennes; pepins d'un brun fuligineux; lacune centrale ovale.

CHAIR blanchâtre, fondante, assez juteuse; eau abondante, sucrée, légèrement astringente.

La *P. Pomme*, quoique de bonne qualité, est inférieure à plusieurs autres variétés qui mûrissent à la même époque; celle-ci commence en octobre et se prolonge jusqu'à la fin de novembre.

Cette Poire se trouve exactement décrite dans la *Pomologie de la Seine-Inférieure* sous le nom de *Délices d'Hardenpont*, et figurée, dans le même ouvrage, sous celui de *Beurré d'Hardenpont*. J'ai déjà fait remarquer cette double erreur en parlant de la *P. Délices d'Angers*, que M. Willermoz a confondue avec la *P. Pomme*, et qui a pour synonyme le *Beurré de Rackencheim*. Plusieurs pomologistes ont appliqué le nom de *P. Pomme* à diverses variétés de *Caillaux* ou d'*Épines*.

« L'arbre se distingue facilement des autres poiriers par ses gros boutons très-rapprochés, et surtout par ses feuilles lancéolées, très-aiguës ou acuminées, très-étroites, à bord fortement ondulés, presque toujours entiers ou à dentelure peu apparente. Fruit moyen ou gros, arrondi, parfois plus large que haut, ayant généralement la forme d'une pomme. Sa surface est ordinairement bosselée. Son épiderme est vert, presque entièrement recouvert par des marbrures et des points gris, marbré de rouge d'un côté; à l'époque de la maturité, le fond vert devient jaune, et le gris devient souvent jaune-

P. POMME.

fauve. Le pédoncule est extraordinairement court; il est implanté dans une cavité large et profonde dont il ne dépasse pas les bords. L'œil est petit, et placé au fond d'une cavité régulièrement évasée, large et profonde; ses divisions sont petites, convergentes, souvent caduques. La chair demi-fine, très-fondante; son eau très-abondante, sucrée, parfumée, très-agréable. Cette excellente poire commence à mûrir à la fin d'octobre et se conserve généralement jusqu'en décembre, de sorte qu'on peut en manger pendant deux mois. » Prévost, *Pomol. Seine Infér.*, p. 83, *tab.* [1839].



A. Riocreux del.

P. GRASLIN.

Melle E. Taillant sc.

P. GRASLIN.



Fruit d'automne, turbiné, oblong ou pyriforme-ventru; à peau très-lisse, jaune et lavée de rose au soleil, parsemée de petits points fauves, et quelquefois marquée de petites taches brunes; à queue légèrement courbée, plissée, renflée et charnue à son insertion sur le fruit, avec lequel elle se confond ordinairement; à chair fine, fondante, sucrée-acidulée, parfumée.

ARBRE vigoureux; à scions de grosseur moyenne, olivâtres, parsemés de lenticelles oblongues ou arrondies; à coussinets peu saillants; yeux coniques, bruns, presque cachés sous le pétiole.

FEUILLES florales ovales, acuminées au sommet, presque entières, légèrement pubescentes en dessous; les adultes à peu près de même forme: celles des rosettes étalées, longuement pétiolées; celles des scions un peu arquées, grandes, lancéolées-elliptiques, presque entières, ordinairement accompagnées de stipules.

FLEURS grandes, blanches, portées sur des pédicelles moyens ou courts, tomenteux; calyce à divisions lancéolées, très-aiguës, étalées, recouvertes de poils blonds en dessus; pétales suborbiculaires, onguculés, concaves, laissant peu d'intervalle entre eux.

FRUIT mûrissant vers la mi-octobre, pyriforme-ventru ou turbiné,

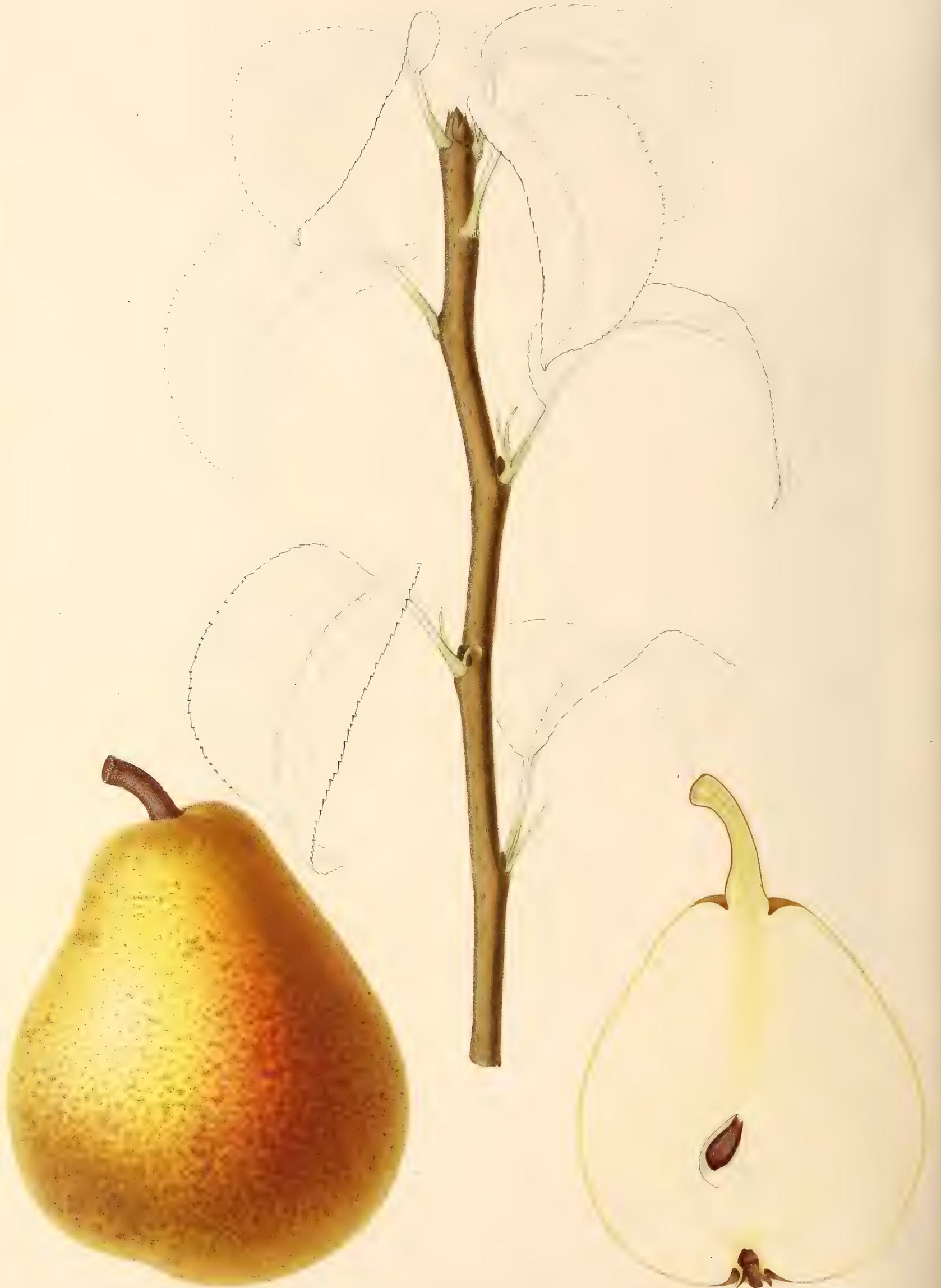
P. GRASLIN.

déprimé du côté de l'œil, à queue épaisse, un peu courbée, placée dans l'axe du fruit, où elle se renfle et se plisse en se confondant ordinairement avec lui; *peau* lisse, jaune vif, unicolore ou lavée de rose du côté du soleil, plus ou moins parsemée de points et marquée de quelques taches fauves; *œil* placé au milieu d'une dépression évasée, à divisions larges et charnues, persistantes, tronquées ou caduques, étalées ou légèrement redressées; *cœur* dessinant une sorte de losange sur la coupe longitudinale du fruit, entouré de granulations; loges moyennes; pepins noir acajou; lacune centrale linéaire, atténuée vers l'œil.

CHAIR très-fondante, peu granuleuse; eau abondante, sucrée-acidulée, parfumée, non musquée. Excellent fruit, mais qui présente quelquefois les variations de saveur qu'on rencontre dans la *P. Duchesse d'Angoulême*.

Dans mon opinion, on doit réunir en synonymes les poiriers *Dathis*, *Graslin* et *Superfin*; en effet, leur forme, leur coloration, leur époque de maturité sont tellement semblables que je ne sais pas sur quels caractères on se fonderait pour les séparer. Les marchands, que l'intérêt porte à multiplier les variétés, leur assignent, je le sais, des époques de maturité différentes; mais, depuis cinq ans, j'ai pu déguster ces trois poires en parfait état, du 10 au 15 octobre, bien que provenant toutes trois soit de localités fort éloignées, soit du Muséum ou des environs de Paris.

« L'arbre qui a produit ce fruit peut avoir 80 à 100 ans; il est planté le long d'une vigne, dans la propriété de Malitourne, commune de Flée, canton de Château-du-Loir (Sarthe), appartenant à la famille de Graslin. Il y a 20 à 25 ans, M. le D^r Bretonneau (de Tours), ayant dégusté des fruits qu'on lui présentait à Malitourne, les reconnut pour nouveaux et leur donna le nom de Graslin. » J. de Liron d'Airoles, *Not. pomol., Liste. synonym.*, p. 76 [1857].



P. BRETONNEAU*



Fruit d'hiver, ventru; à peau jaune-terne, lavée de rouge foncé au soleil, parsemée de points, recouverte de nombreuses taches, et portant autour du pédoncule une large macule fauve; à queue courbée; à chair blanc-jaunâtre, assez grossière, cassante. Fruit à cuire.

ARBRE vigoureux; à scions ordinairement gros, flexueux, de couleur fauve-olivacé, parsemés de lenticelles ovales jaunâtres; à coussinets assez saillants; yeux coniques, courts, noirâtres.

FEUILLES florales ovales ou oblongues-elliptiques, arrondies à la base, mucronées, légèrement pubescentes en dessous, à bords redressés, denticulés, portées sur de longs pétioles très-grêles, accompagnés de stipules sétacées; les adultes à peu près de même forme: celles des rosettes ovales ou oblongues, portées sur de longs pétioles; celles des scions portées sur des pétioles teintés de rose à la base, stipulées, arquées, à bords denticulés.

FLEURS blanches, moyennes, à pédicelles courts, pubescents; calyce à divisions aiguës, étalées; pétales elliptiques ou ovales-elliptiques, mollement onguiculés, laissant un peu de vide entre eux.

* Pierre Bretonneau, célèbre médecin tourangeau et amateur éclairé d'horticulture.

P. BRETONNEAU.

FRUIT mûrissant en hiver et se conservant souvent jusqu'en été, ventru, pyriforme-obtus ou en forme de Doyenné, à queue épaisse, charnue, arquée, ordinairement renflée aux deux extrémités, finement striée, de couleur fauve; *peau* épaisse, à fond jaune terne, un peu ocreux à l'ombre, lavée de rouge laqueux ou de couleur de sang du côté du soleil, parsemée de points gercés, arrondis, de taches ou de marbrures brunes, et marquée de brun fauve autour du pédoncule; *œil* placé au milieu d'un enfoncement peu profond, entouré de petites zones concentriques, à divisions dressées, lancéolées-linéaires, un peu charnues, persistantes ou caduques; *cœur* arrondi, entouré de nombreuses granulations; loges assez larges; pepins noirâtres; lacune centrale étroite, plus ou moins subéreuse.

CHAIR blanc-jaunâtre, demi-cassante ou cassante, grossière, laissant du marc dans la bouche, juteuse; eau assez abondante, sucrée-acidulée, peu parfumée. Fruit à cuire.

Malgré l'opinion émise par le Congrès pomologique de Lyon, je crois devoir classer la *P. Bretonneau* parmi les fruits à cuire; depuis six ans que je l'examine, je l'ai constamment trouvée sèche, dure et d'une saveur peu agréable. Au surplus, sa longue durée de conservation, qui s'avance quelquefois jusqu'en été, implique nécessairement l'idée d'une chair très-ferme et non beurrée. J'ajoute enfin que le terrain du Muséum, sec et calcaire, ne convient pas plus à la *P. Bretonneau* qu'un terrain frais et argileux, et que la coloration de sa peau n'est jamais un indice de bonnes qualités.

« Le fruit est encore très-inconstant dans sa forme, comme il en est de presque tous les fruits dont la première production se rapporte à une date très-récente. Il est parfois pyriforme allongé, d'autres fois plus court et presque aussi large que haut, toujours rétréci vers le pédoncule; il mesure en

P. BRETONNEAU.

moyenne dix centimètres en hauteur et huit en largeur. La peau est assez rude, d'un vert clair passant au jaune doré à la maturité, lavé souvent de brun rougeâtre du côté du soleil. Il est fortement pointillé, ombré, strié et maculé de brun fauve. Le pédoncule est très-gros, ligneux ou charnu, long de 2 à 2 centimètres et demi, placé obliquement et superficiellement à la base du fruit, très-renflé au point d'attache, brun rouillé. Calyce placé dans une cavité peu profonde et irrégulièrement arrondie, à divisions rapprochées ou ouvertes, roides ou cotonneuses. Chair fine, blanc-jaunâtre, tendre, beurrée, demi-fondante, mais sucrée et vineuse, d'un parfum agréable sans être prononcé. Ce beau fruit doit se cueillir tard et se conserve jusqu'en mai et juin; mais le grand nombre se consomme en mars et avril. Il a de plus l'avantage de se garder mûr pendant fort longtemps. Il ne manque à ce fruit qu'une eau plus abondante pour être tout à fait de première qualité. » Bivort, *Album pomol.*, vol. II, p. 15 [1849].

« Fruit gros, pyriforme-ventru ou ovale; épiderme rude, jaune à la maturité, ponctué et panaché de brun roux, parfois lavé de rouge obscur au soleil. Chair demi-fine, demi-fondante; eau suffisante, d'un parfum agréable. Maturité d'avril à juin. Ce fruit est presque de première qualité dans les sols légers et chauds; il est à cuire dans les sols argileux. Il faut le cueillir tard. » *Société Van Mons*, p. 268 [1860].



A. Boicreux del.



M^{me} E. Tullant sc.

P. NAPOLÉON

P. NAPOLÉON



Fruit d'automne, moyen, de forme variable, pyriforme-ventru, oblong et obtus aux deux extrémités, toujours étranglé vers le milieu; à peau lisse jaune, presque dépourvue de points, parsemée de quelques petites marbrures, quelquefois lavée de rose du côté du soleil; à pédoncule de grosseur variable, ordinairement enfoncé dans le fruit; à chair fine, fondante, sucrée-acidulée, plus ou moins parfumée.

ARBRE productif; à scions droits, assez gros, de couleur fauve bronzée, parsemés de nombreuses lenticelles jaunâtres; coussinets peu saillants; yeux assez petits, comprimés, noirs.

FEUILLES florales ovales, acuminées, presque entières, ciliées; les adultes souvent de deux formes: celles des rosettes suborbiculaires ou ovales-acuminées, finement dentées, portées sur de très-longs pétioles; celles du scion ovales ou ovales-arrondies, étalées ou à bords un peu relevés et irrégulièrement denticulés.

FLEURS grandes, souvent mouchetées de rose à l'extérieur, portées sur des pédicelles assez forts, de longueur moyenne et un peu tomenteux; calyce à divisions étalées, linéaires-lancéolées, recouvertes de poils blonds en dessus; pétales obovales-elliptiques, très-arrondis au sommet, ongiculés, laissant des intervalles entre eux.

P. NAPOLÉON.

· **FRUIT** commençant à mûrir en octobre et se conservant exceptionnellement jusqu'à la fin de janvier, tantôt pyriforme-ventru, tantôt ventru, tantôt enfin oblong, obtus aux deux extrémités et toujours étranglé vers le milieu; à queue très-rarement renflée à son insertion sur le fruit, plus grosse, au contraire, à son origine, verte ou de couleur fauve, parsemée de quelques petites verrues; à *peau* très-lisse, vert jaunâtre ou jaune et presque dépourvue de points du côté de l'ombre, souvent lavée de rose du côté du soleil, parsemée de quelques petites taches fauves; *œil* presque à fleur de fruit ou placé au milieu d'un léger aplatissement, à divisions étalées ou rapprochées de manière à fermer l'orifice du calyce, un peu charnues à la base et accompagnées de quelques petites protubérances; *cœur* grand, dessinant une sorte de losange sur la coupe longitudinale du fruit, entouré de quelques granulations; loges grandes; pepins noir-fulgineux; lacune ordinairement très-large, lisse ou subéreuse.

CHAIR blanchâtre, fine, fondante; eau très-abondante, sucrée, légèrement acidulée, plus ou moins parfumée.

Ce fruit, aussi variable de saveur que de forme, est rarement de première qualité; son eau, en effet, quoique très-abondante, manque très-souvent de parfum. Sa peau, très-onctueuse à l'époque de la maturité, exhale quelquefois, lorsqu'on l'enlève délicatement, une odeur singulière de poisson ou de hareng frais que je n'ai rencontrée dans aucune autre variété.

La *P. Napoléon* compte une quinzaine de synonymes, au nombre desquels il faut placer la *P. Archiduc-Charles*, que nous avons déjà fait connaître.

« Van Mons, en m'envoyant cette Poire, l'avait inscrite *Napoléon Vrai*: cela voulait-il dire qu'en Belgique même il existe aussi quelque équivoque au sujet

P. NAPOLÉON.

de ce nom?... Cette intéressante variété a été gagnée de semis, vers 1808, par M. Liart, jardinier à Mons. Son premier fruit a été jugé excellent par la Société d'Horticulture de Mons, et elle lui a décerné une médaille; c'est de là que cette poire porte le nom de *Médaille* dans quelques endroits. L'abbé Duquesne fit l'acquisition du pied-mère, encore très-jeune, au prix de 33 fr., et lui imposa le nom de *Napoléon*. Van Mons a remarqué que cet arbre a le bois et les feuilles du *Bon Chrétien*, et ce savant pomologiste ne balance pas à la considérer comme une sous-variété de notre Bon Chrétien. Ses fruits diffèrent souvent assez entre eux pour que leur identité ne soit pas très-évidente. La peau en est luisante, tantôt lisse, tantôt piquetée et tigrée de roux; elle passe du vert clair au jaune dans la maturité; l'œil est enfoncé, à divisions larges, longues, le plus souvent conniventes; la chair est blanche ou un peu jaunâtre, fine, légèrement grenue et cependant très-fondante; son eau est excessivement abondante, sucrée, relevée, délicieuse. On mange des Poires *Napoléon* depuis la fin d'août jusqu'au 15 octobre. » Poiteau, *Ann. Soc. Horticult. Paris*, vol. XV, p. 364, tab. 1 [1834].

« *P. Médaille*. Fruit assez gros, semblable à un petit *Bon Chrétien*, en ce qu'il a un étranglement vers le milieu; peau jaune à la maturité; chair demi-fondante, quoique un peu grenue; eau abondante, sucrée, relevée, excellente. » Noisette, *Jard. fruit.*, 2^e édit., p. 124, tab. 45, et page 148 [1832 à 1839].

«... La kyrielle de noms qui précèdent prouve, ce me semble, que la poire qui les a reçus a un mérite incontestable, car il est de notoriété que les cultivateurs charlatans ne changent les noms des végétaux qu'autant que ces végétaux se recommandent par leurs bonnes qualités... Le poirier *Liart* ou *Napoléon*, ainsi qu'on le nomme à Rouen, est un arbre très-fertile, d'une vigueur ordinaire, et que l'on doit, par ces motifs, greffer sur franc de préférence. Le fruit est moyen ou gros, pyriforme, très-obtus, rarement turbiné, affectant ordinairement la forme d'un *Bon Chrétien*; sa peau est lisse, verte, jaunissant à la maturité, parfois un peu rosée du côté du soleil, finement pointillée. Sa chair est fine, très-fondante; son eau très-abondante, sucrée, d'une saveur agréable. Quelques personnes reprochent à ce fruit de ne pas avoir une saveur assez prononcée dans les terres argileuses et froides. » Prévost, *Pomol. Seine-Infér.*, p. 146 [1847].

« Nous possédons fort peu de fruits aussi variables dans leur forme que

P. NAPOLÉON.

l'est le Bon Chrétien Napoléon ; il est ordinairement moyen ou gros, pyriforme, étranglé à un tiers de sa hauteur, à partir du pédoncule, qui varie dans sa grosseur, sa longueur et la manière dont il s'implante ; tantôt il est brun-verdâtre, grêle, de deux centimètres de longueur, implanté dans l'axe du fruit et accompagné de trois petites bosses ; tantôt, au contraire, il est gros, charnu, court, implanté à fleur ou engagé obliquement dans une cavité très-irrégulière. Peau presque toujours lisse, le plus souvent unicolore, rarement relevée de points roux ou lavée de rouge ; à chair blanchâtre, demi-fine, excessivement fondante, remplie d'un suc des plus abondants, relevé, de première qualité. » Willerm., *Bull. Soc. Hort. prat. du Rhône*, p. 189 [1848].

Ce fruit a encore été décrit et figuré dans l'*Album pomologique* de Bivort, vol. 1, p. 65 ; dans les *Annales de Pomologie belge*, 1855, p. 27.



A. Moreaux del.

M. E. Taillant sc.

P. BISHOP'S THUMB

P. BISHOP'S THUMB.



Fruit d'automne, moyen, pyriforme, souvent un peu bosselé; à peau jaune et rouge-foncé, parsemée de points entremêlés de quelques petites taches fauves; à queue droite ou oblique, plus ou moins charnue, se confondant avec le fruit; à chair fine, fondante, juteuse, parfumée.

ARBRE propre à former des plein-vent; à scions de grosseur moyenne, de couleur olivâtre-bronzée à l'ombre, rouge-brun et quelquefois légèrement violâtres au soleil, parsemés de nombreuses lenticelles; à coussinets peu saillants, mais souvent accompagnés d'une fine arête qui s'étend sur une plus ou moins grande étendue du mérithalle.

FEUILLES florales ovales-arrondies, acuminées, finement dentées, ciliées; les adultes à peu près de même forme: celles des rosettes ovales-arrondies ou elliptiques, acuminées, denticulées; celles du scion ovales-cordiformes, acuminées, à bords redressés, dentées, portées sur d'assez courts pétioles, à stipules longtemps persistantes.

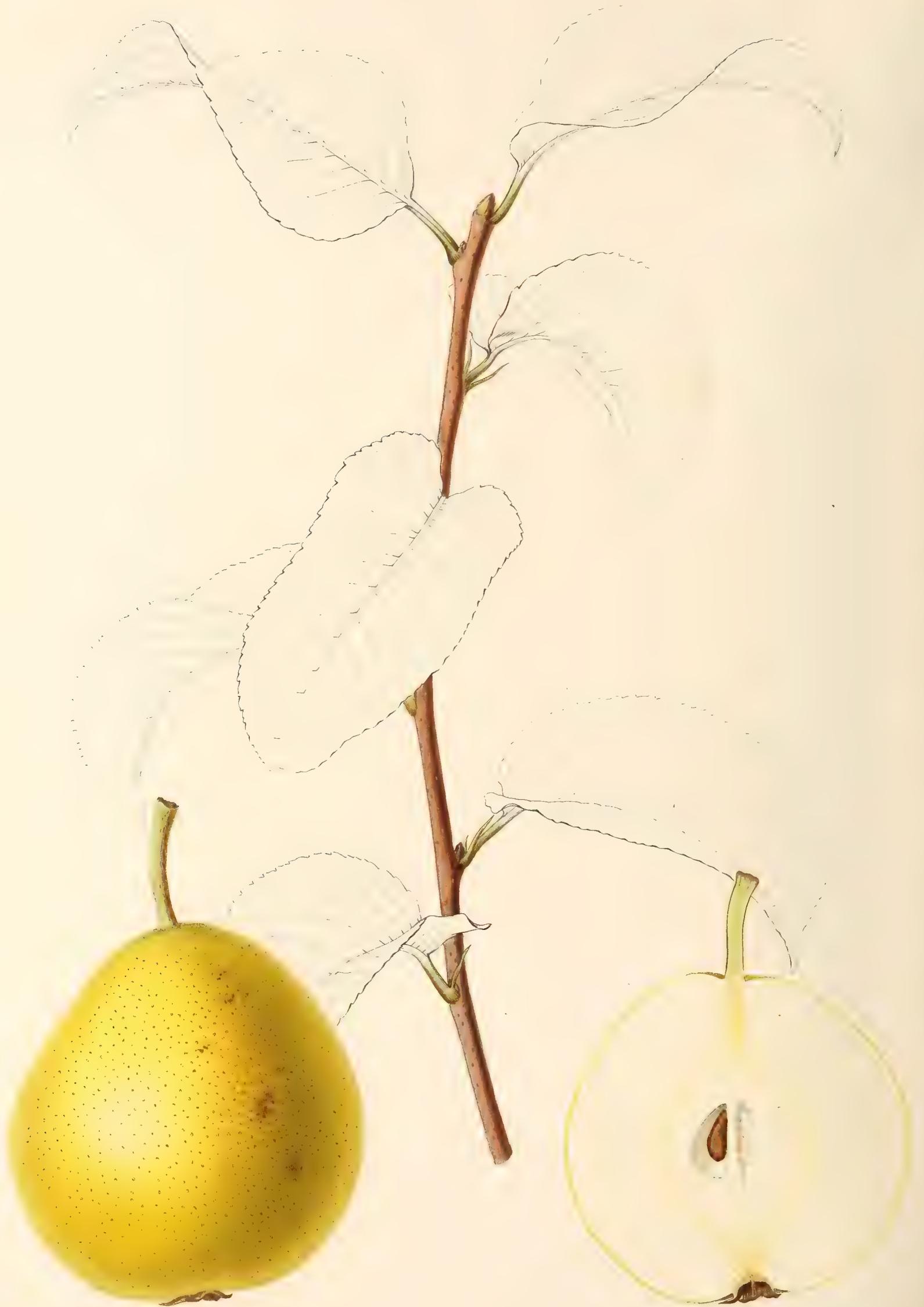
FLEURS moyennes, portées sur de courts pédicelles pubescents, blanches; calyce à divisions linéaires-lancéolées, étalées, blondes en dessus; pétales obovales, bien ongiculés, laissant peu d'intervalle entre eux.

P. BISHOP'S THUMB.

FRUIT commençant à mûrir vers la fin d'octobre, petit ou moyen, pyriforme, souvent un peu bosselé; à queue oblique ou rarement droite, assez longue, fauve ou quelquefois colorée en rouge et se continuant avec le fruit; *peau* jaune vif du côté de l'ombre, parsemée de petits points fauves, ronds, gercés, entremêlés de quelques petites taches ou mouchetures de même couleur, colorée en rouge foncé laqueux du côté du soleil; *œil* à fleur de fruit, à divisions étalées, linéaires-lancéolées, formant l'étoile, un peu soyeuses ou pubescentes; *cœur* dessinant une sorte de losange sur la coupe longitudinale du fruit, entouré de petites granulations; loges moyennes; pepins brun-fuligineux; lacune centrale plus ou moins grande et allongée vers l'œil.

CHAIR d'un blanc jaunâtre, fine, fondante; eau abondante, sucrée, d'une saveur particulière et très-agréable.

« Fruit allongé, régulièrement aminci de l'œil jusqu'à la queue, légèrement irrégulier dans son contour, à la manière des Calebasses, d'environ trois ou quatre pouces de longueur sur deux pouces en diamètre; œil petit, ouvert, à divisions étroites, placé au milieu d'une dépression régulière; à queue d'un pouce environ de longueur, grêle, recourbée, insérée obliquement et accompagnée de deux petites bosses; à peau d'abord verte, parsemée de points et plus ou moins recouverte de taches ferrugineuses, et d'un beau rouge foncé du côté du soleil; à chair jaune-verdâtre, beurrée, remplie d'une eau sucrée très-parfumée. Cette excellente poire mûrit du milieu à la fin d'octobre. Quoique semblable à une calebasse par la forme, elle s'en distingue cependant à première vue.» Georg. Lindley, *A Guide to the orchard*, etc., p. 366 [1831], et *Horticult. Soc. Catal.*, n° 126, p. 160 [1826].



A. Riscreux del.

P. PETIT-OIN.

Mlle E. Taillant.

P. PETIT-OIN.



Fruit d'automne, moyen, maliforme ou turbiné, obtus; à peau jaune ou jaune-verdâtre, parsemée de points et de quelques taches fauves, quelquefois légèrement teintée de rose au soleil; à queue droite ou un peu courbée; à chair blanchâtre, fondante, sucrée-acidulée, relevée.

ARBRE très-fertile; à scions droits, allongés, de couleur olivâtre-bronzé, parsemés de nombreuses lenticelles oblongues, jaunâtres; yeux coniques, grisâtres, légèrement écartés du scion.

FEUILLES florales ovales, mucronées, entières, presque glabres en dessus, pubescentes et blanchâtres en dessous, portées sur des pétioles cotonneux; les adultes à peu près de même forme : celles des rosettes ovales ou ovales-arrondies, acuminées, entières; celles des scions oblongues ou elliptiques, à bords ondulés et plus ou moins redressés, crénelés, glabres sur les deux faces, portées sur des pétioles blanchâtres, lavés de rose à leur origine et munis de stipules.

FLEURS moyennes, blanches, portées sur de courts pédicelles tomenteux; calyce à divisions lancéolées-aiguës, réfléchies; pétales obovales-elliptiques, laissant beaucoup d'intervalle entre eux.

FRUIT commençant à mûrir en octobre, moyen, maliforme, pres-

P. PETIT-OIN.

que globuleux ou turbiné; à queue de longueur variable, placée ordinairement dans l'axe du fruit, droite ou un peu courbée, de couleur verte ou olivacée; *peau* lisse, jaune-verdâtre ou jaune-blanchâtre, onctueuse, parsemée de points et de quelques petites taches rousses, rarement teintée de rose au soleil; *œil* grand, placé au milieu d'une faible dépression, à divisions persistantes ou tronquées à l'extrémité, blanchâtres; *cœur* dessinant sur la coupe longitudinale du fruit une sorte de losange ou d'ovale entouré de petites granulations; loges grandes, rapprochées de l'axe; pepins noirs ou de couleur acajou; lacune centrale plus ou moins allongée, subéreuse.

CHAIR blanchâtre, fine, fondante; eau abondante, sucrée, parfumée, d'une saveur particulière, non musquée.

« Le Petit-Oing est une poire assez grosse, presque ronde, d'inégale figure, plus verte que jaune, qui est des plus bœurées et délicates, et neantmoins charge beaucoup, et souvent. » Merlet, *Abrégé bons Fruits*, p. 94 [1795].

« Le Petit-Oin, que quelques Angevins nomment Bouvar, d'autres Amadonte, d'autres enfin la Merveille d'hyver, est une poire de novembre. Elle est à peu près de la grosseur et figure des Ambrettes et des Léchasseries; son coloris est d'un vert clair qui est un peu tiqueté, et jaunit très-peu en maturité; on le prendrait assez pour une médiocre Bergamotte sinon qu'elle n'a rien de plat, et qu'au contraire elle est fort ronde; l'œil grand en dehors, la queue menue, médiocrement longue, un peu courbée, et point enfoncée, la peau entre rude et douce, le corps un peu raboteux, et pour ainsi dire plein de bosses, la chair extrêmement fine et fondante, sans pierres et sans marc, l'eau très-douce, très-sucrée. » La Quint., *Instr.*, p. 311 [1690].

« Le fruit est de moyenne grosseur, d'une forme peu constante, tantôt ressemblant à l'Ambrette ou à l'Échassery, tantôt approchant de la Berga-

P. PETIT-OIN.

mote. Ordinairement il est arrondi, ayant vingt-six lignes de diamètre sur vingt-huit lignes de hauteur. Le côté de la tête est rond, et l'œil, qui est grand, est placé à fleur du fruit. La queue, menue, courte et un peu courbée, est plantée dans un petit enfoncement; quelquefois elle est assez longue et plantée à fleur de fruit; la peau, un peu rude et souvent parsemée de petites bosses, est verdâtre; elle tire un peu sur le jaune au temps de la maturité du fruit. La chair est d'un beurré très-fin, fondante, sans pierres et sans marc. L'eau est sucrée, musquée et d'un goût très-agréable. Cette poire mûrit en novembre.» Duham., *Arbr. fruitiers*, p. 188 [1768].

« Petit-Oin ou Merveille d'hiver. Fruit de forme arrondie, un peu déprimé vers la queue; délicieux; novembre et décembre. » Dalbret, *Cat. mss. du Muséum*, n° 673 [1824].

« Cette excellente poire n'est pas nouvelle, puisqu'elle était déjà une vieille connaissance pour les pomologistes du dix-septième siècle; mais un peu de patience, les faiseurs de noms ne manquent pas, et, si cette variété passe par leurs mains, elle en sortira probablement comme *espèce nouvelle*, avec un ou plusieurs noms nouveaux. Après tout, il faut bien reconnaître qu'il est plus facile de donner un nom que de se livrer sérieusement à des recherches peu attrayantes dans les vieux bouquins, et qu'enfin les charlatans qui excitent à cultiver un très-bon fruit ancien, tout à fait négligé ou presque perdu, en le vendant sous un nom nouveau, ne sont pas beaucoup plus coupables que ces producteurs et multiplicateurs infatigables, qui nous gorgent, moyennant finances, de tant de variétés nouvelles de fruits dont la moitié ne mérite pas les honneurs de la culture. — Le Petit-Oin est un arbre fertile, produisant beaucoup à haute tige et en plein vent, dans les endroits les moins abrités. Ses rameaux sont lisses; l'épiderme est brun-verdâtre; les yeux rapprochés sont saillants, courts, ovales-coniques, pointus, bruns. Les feuilles sont petites, ovales, aiguës, ordinairement un peu arquées à l'extrémité. Le fruit est petit, court, turbiné, aplati vers l'œil; il est vert pâle, pointillé, et souvent marbré gris, surtout autour de l'œil; le pédoncule est grêle, long de 2 à 5 centimètres; l'œil est placé dans une cavité évasée très-peu profonde, de couleur fauve, ses divisions sont étalées; la chair est fine, très-fondante, l'eau très-abondante, sucrée, parfumée, très-agréable. Cet excellent fruit, auquel on ne peut reprocher que son petit volume et l'absence d'un coloris agréable, mûrit de la mi-octobre à la mi-décembre, c'est-à-dire que le plus grand nombre mûrit et se mange en novembre. » Prévost, *Pomol. Seine-Infér.*, p. 118 [1839 à 1850].



A. Riocreux del



Mlle E. Tailland sc

P. BRONZÉE.

P. BRONZÉE.



Fruit d'hiver, gros ou moyen, oblong ou presque cylindrique, obtus aux deux extrémités; à peau jaunâtre, presque totalement recouverte de larges taches olivâtres ou bronzées, lisses ou finement réticulées; à pédoncule court, renflé et charnu à son insertion sur le fruit; à chair ferme, sucrée-acidulée, parfumée, fenouillée.

ARBRE fertile; à scions droits, moyens, de couleur fauve-olivacé ou livide, parsemés de lenticelles oblongues; coussinets peu saillants; yeux petits, coniques, appliqués contre le scion.

FEUILLES florales lancéolées ou elliptiques, entières, acuminées, aiguës, glabres en dessus, pubescentes et blanchâtres en dessous; les adultes à peu près de même forme : celles des rosettes elliptiques ou oblongues, portées sur d'assez courts pétioles; celles des scions grandes, planes, un peu arquées et réfléchies, à bords crénelés.

FLEURS assez grandes, blanches ou un peu lavées de rose, portées sur de courts pédicelles tomenteux; calyce à divisions étalées ou réfléchies, aiguës, assez courtes; pétales elliptiques, ongiculés, laissant un peu d'intervalle entre eux.

FRUIT commençant à mûrir en décembre, oblong-ventru ou presque cylindrique, légèrement déprimé aux deux extrémités; à queue

P. BRONZÉE.

assez courte, droite ou un peu arquée, placée dans l'axe du fruit, épatée ou renflée à son insertion, de couleur olivâtre; *peau* à fond jaunâtre, presque complètement recouverte de taches olivâtres ou bronzées, assez lisses ou finement réticulées, entremêlées de points arrondis, gercés, de couleur plus foncée; *œil* placé au centre d'une très-faible dépression, régulière, entourée de petites zones concentriques, à divisions persistantes, étalées, formant l'étoile, canaliculées, pubescentes ou glabres; *cœur* ovale, assez rapproché de l'œil, entouré de petites granulations; loges moyennes; pepins fuligineux; lacune centrale subéreuse, irrégulière.

CHAIR blanchâtre ou très-faiblement teintée de vert à sa circonférence, fine et presque dépourvue de granulations; eau sucrée-acidulée, très-relevée, aromatisée. Très-bon fruit d'hiver.

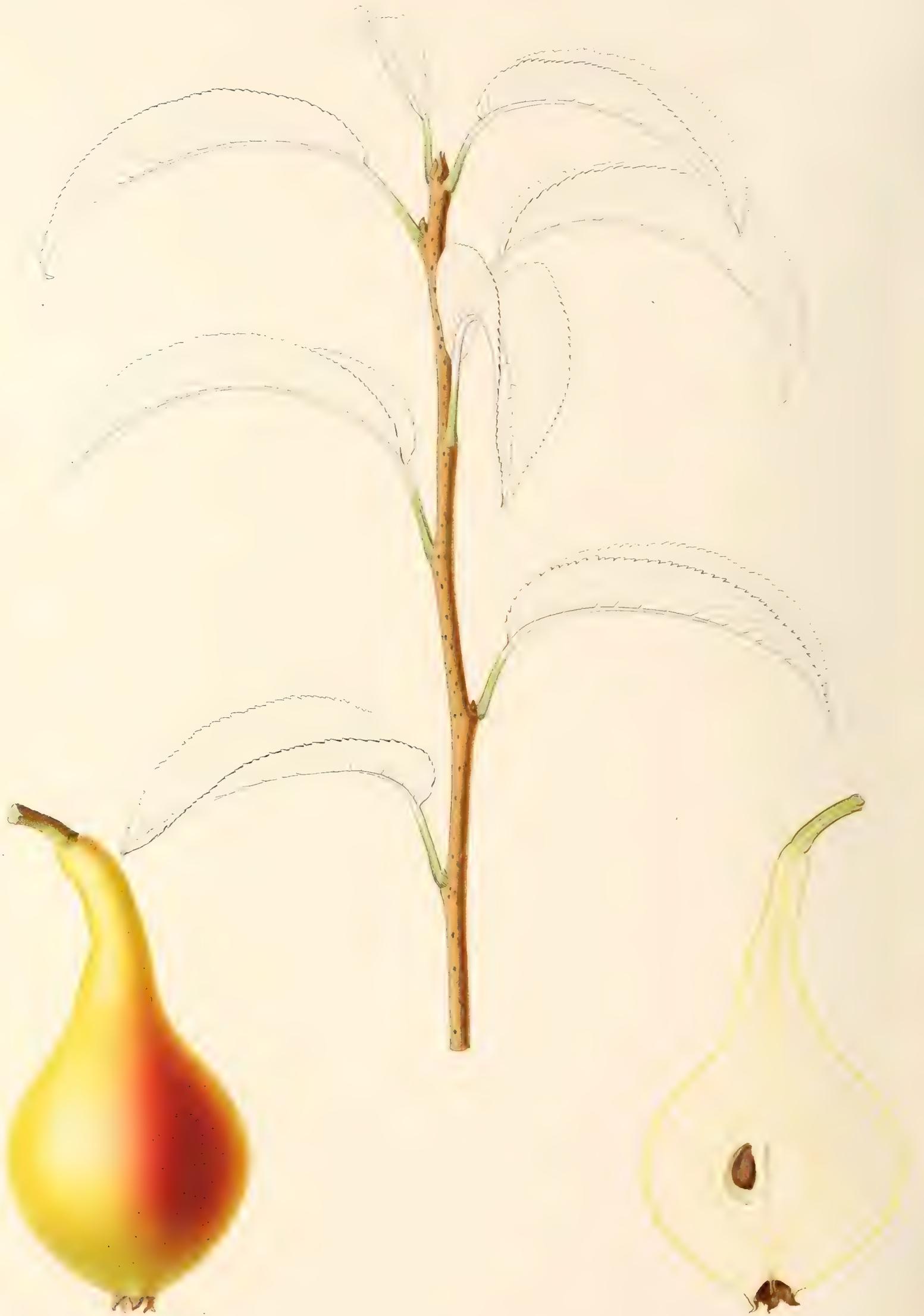
« Beurré bronzé. » Van-Mons, *Catal.*, p. 18, n° 328 [1823].

« Fruit moyen ou gros, peu constant dans sa forme, tantôt pyriforme-turbiné, tantôt ovoïde, obtus aux deux bouts. Peau lisse, sèche, jaune, verdâtre, relevée de ponctuations brunes, fines et nombreuses, marbrée de vert, de jaune et de rouge, ce qui la fait paraître bronzée. Pédoncule d'un centimètre et demi, grêle, brun, implanté obliquement au bas d'une bosse terminée en pointe très-prononcée. Calyce petit, placé dans une cavité régulière, peu profonde, tachée de fauve. Chair blanchâtre, demi-fine, renfermant une eau très-abondante, sucrée et très-parfumée. Le fruit est de toute première qualité s'il est récolté sur un arbre planté en sol fertile. Le *Beurré bronzé* se mange de décembre à janvier. » Willerm., *Bull. Soc. hort. du Rhône*, p. 170 [1848], et *l. c.*, p. 70 [1849].

« Arbre vigoureux, pyramidal, d'un bel aspect, tant par la grosseur et la disposition dressée de ses rameaux que par l'ampleur et le beau vert de ses feuilles. Le fruit, moyen ou gros, irrégulièrement ovale ou allongé, très-obtus

P. BRONZÉE.

aux deux bouts, ressemble quelquefois, par sa forme, à un tronçon de cylindre ; son épiderme est gris-bronzé, et sa surface assez lisse. Le pédoncule gros, long de 1 à 2 centimètres et demi, est implanté dans une cavité évasée, peu profonde. L'œil est très-petit, placé dans une petite cavité. La chair fine, fondante, est remplie d'une eau abondante, sucrée, parfumée. La maturité de cette poire a lieu de décembre à février. » Prévost, *Pomol. Seine-Infér.*, p. 160 [1850].



A. Riocreux del

P. CORNEMUSE.

Mlle E. Tailland sc.

P. CORNEMUSE



Fruit d'été, petit, allongé; à peau jaune, lisse, presque dépourvue de points, ou mi-partie jaune et rouge brillant; à queue se continuant avec le fruit, remarquablement charnue et toujours accompagnée de plis circulaires, droite ou arquée; à chair blanchâtre, ferme, demi-cassante, très-sucrée, fort agréable.

ARBRE très-productif; à scions grêles, droits, de couleur brunâtre, parsemés de lenticelles oblongues; coussinets peu saillants; yeux petits, appliqués contre le scion.

FEUILLES florales petites, ovales ou ovales-elliptiques, presque entières, légèrement pubescentes en dessus; les adultes de deux formes : celles des rosettes ovales ou ovales-elliptiques, acuminées, presque entières; celles des scions lancéolées ou lancéolées-elliptiques, étroites, fortement arquées, à bords redressés, denticulés.

FLEURS portées sur de courts pédicelles un peu cotonneux; calyce à divisions étalées, aiguës; pétales obovales-elliptiques, mollement onguiculés, laissant un peu d'intervalle entre eux.

FRUIT commençant à mûrir à la fin de juillet ou dans les premiers jours d'août, pyriforme allongé, en cornue; à queue droite ou arquée, cylindrique sur un centimètre environ de longueur à partir de sa naissance, de couleur fauve, puis remarquablement

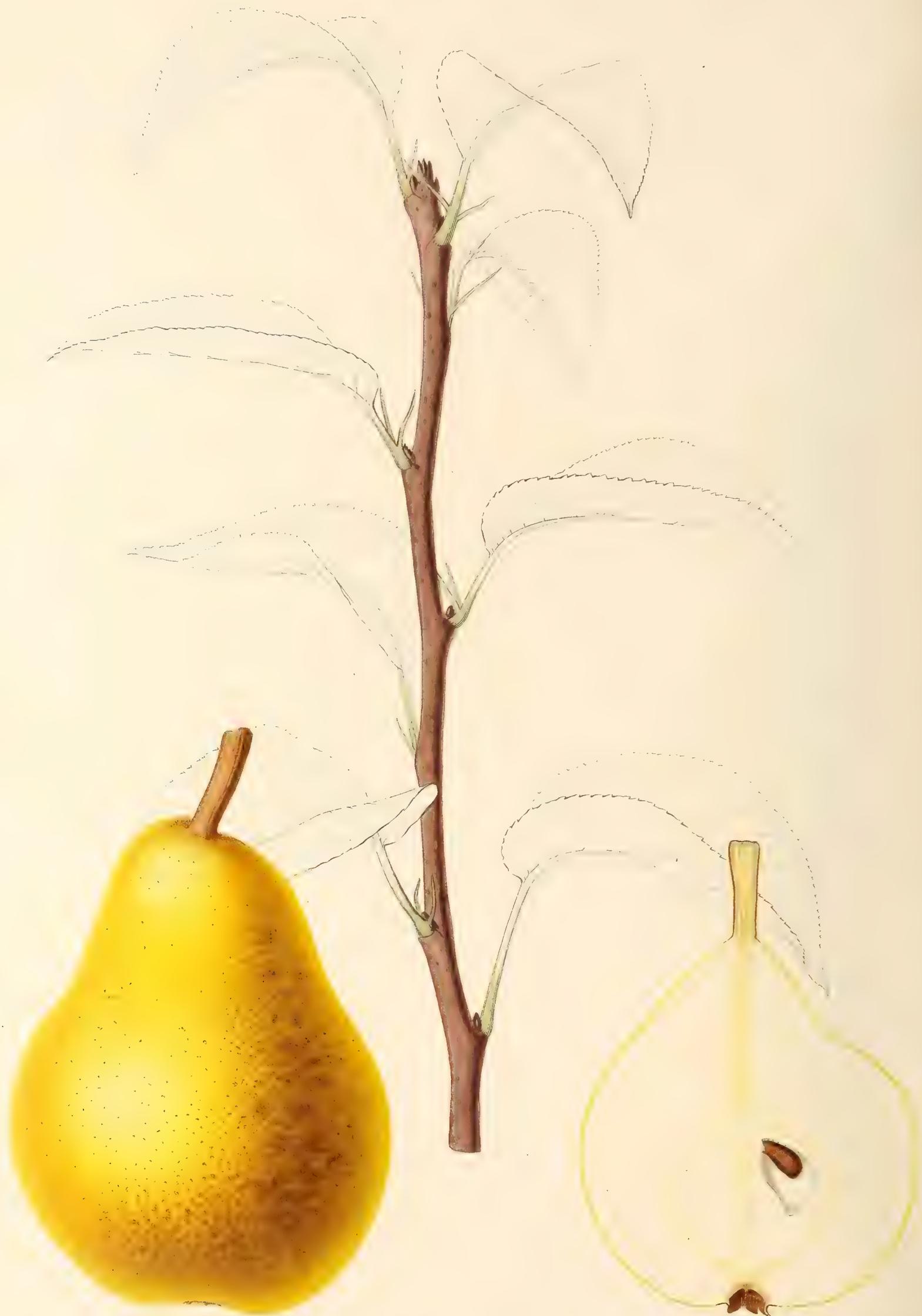
P. CORNEMUSE.

charnue, plissée circulairement et se confondant insensiblement avec le fruit; *peau* jaune, lisse, presque dépourvue de points, ordinairement lavée de rouge vif et chaud du côté du soleil, parsemée de petits points jaunâtres; *œil* à fleur de fruit ou même un peu saillant, accompagné de petites bosses, cotonneux ou glabre, à divisions étalées, dressées ou légèrement conniventes, lancéolées, aiguës; *cœur* dessinant une sorte de losange sur la coupe longitudinale du fruit, entouré de granulations; loges moyennes; pepins bruns ou noirs; lacune centrale plus ou moins allongée.

CHAIR blanchâtre, ferme, mais non cassante, à peine granuleuse; eau assez abondante, très-sucrée, d'une saveur particulière, qui participe de celle des Blanquets et de la P. Seckle.

Il ne faut pas confondre ce joli fruit avec la *Poire Musette*, qui a à peu près la même forme, et que je décrirai plus tard.

« Cornemuse, ou Chair de fille, est fort longue, grosse comme Rousselet, aussi bonne que Blanquet, — excellent. » Dom Cl. Saint-Étienne, *Nouv. Instruct.*, p. 37 [1670] et p. 35 [1675].



A. Moreux del.

Mlle E. Tailland sc.

P. MOIRÉ.

P. MOIRÉ*.



Fruit d'automne, pyriforme, ventru ou turbiné; à peau jaune, parsemée de points et de nombreuses taches ferrugineuses; à pédoncule à fleur de fruit ou légèrement enfoncé, cylindrique et charnu; à chair très-fondante, sucrée-acidulée, parfumée.

ARBRE assez vigoureux et presque pyramidal; à scions un peu flexueux, de couleur brune légèrement violacée, parsemés de quelques lenticelles oblongues, à coussinets assez saillants et souvent accompagnés d'une petite arête; yeux coniques, noirs, écartés du scion.

FEUILLES florales ovales ou presque orbiculaires, mucronées, finement denticulées, glabres en dessus, pubescentes en dessous; les adultes de deux sortes : celles des rosettes ovales ou suborbiculaires, mucronées, portées sur de courts pétioles; celles des scions elliptiques ou lancéolées-elliptiques, crénelées, arquées ou étalées, accompagnées de stipules.

FLEURS très-blanches, grandes, disposées en bouquets serrés, portées sur de courts pédicelles tomenteux; calyce à divisions linéaires, étalées, recouvertes de poils blonds en dessus; pétales

* Moiré, pépiniériste à Angers.

P. MOIRÉ.

elliptiques, onguiculés, presque planes, laissant des intervalles entre eux.

FRUIT mûrissant de septembre en octobre, pyriforme-ventru, turbiné ou en forme de Doyenné; à queue charnue, brune, se continuant avec le fruit ou placée dans un léger enfoncement; *peau* jaune indien ou jaune-olivâtre, parsemée de points entremêlés de taches ou de marbrures ferrugineuses un peu rudes ou micacées, en général marquée de brun autour du pédoncule; *œil* placé au milieu d'une faible dépression, à divisions plus ou moins tronquées, rapprochées, cotonneuses; *cœur* dilaté transversalement, dessinant une sorte d'ovale sur la coupe longitudinale du fruit, entouré de granulations; loges larges; pepins brun acajou ou noirs; lacune centrale nulle ou étroite.

CHAIR blanche, ferme, fondante sans être beurrée, très-fine; eau sucrée-acidulée ou à peine astringente, relevée, parfumée. Excellent fruit.

M. Millet, président de la Commission pomologique de Maine-et-Loire, a bien voulu me transmettre la note suivante sur l'origine de la *Poire Moiré*:

« Ce fruit a été rencontré à l'état de sauvageon dans une haie du jardin de M. de Bellefonds, commune de Saint-Aubin de Luigné, près Angers, par un jardinier de cette ville nommé Moiré, qui l'a répandu dans le commerce sous son propre nom. »

« Le Beurré Moiré a été introduit dans le commerce sous les auspices de la Société d'Agriculture, des Sciences et des Arts d'Angers. Le fruit est assez gros, turbiné; la peau, vert-clair, passe au jaune à la maturité; elle est for-

P. MOIRÉ.

tement ponctuée et tachée de brun-roux. Le pédoncule, long de 1 centimètre, est gros, noir, inséré à fleur de fruit ou dans une cavité très-petite et étroite. Le calyce est irrégulier, ordinairement cotonneux, placé dans une cavité peu profonde et évasée. La chair est blanc-jaunâtre, demi-fine, un peu grenue, très-fondante, mais non beurrée; son eau est abondante, très-sucrée et d'un parfum agréable quoique peu prononcé. La P. Moiré est un fruit de première qualité, dont la maturité a lieu en octobre. » Bivort, *Album pomol.*, vol. III, p. 151 [1850].



A. Riocreux del.

M^{lle} E. Tailland sc.

P. NOUVEAU POITEAU.

P. NOUVEAU POITEAU*.



Fruit d'automne, gros ou très-gros, oblong; à peau vert-olivâtre, presque complètement recouvert de taches fauves gercées ou rudes; à queue de longueur variable, droite ou oblique, souvent insérée en dehors de l'axe du fruit, à chair verdâtre remarquablement fine, fondante, très-juteuse, mais peu relevée.

ARBRE assez fertile, à scions ordinairement violacés, de la couleur de ceux du Cornouiller sanguin, recouverts dans leur jeunesse d'un fin duvet blanc, parsemés de lenticelles arrondies, jaunâtres; coussinets peu saillants; yeux petits, cachés sous la base du pétiole, coniques, noirâtres, un peu écartés du scion.

FEUILLES florales assez grandes, ovales, acuminées ou mucronées, denticulées, pubescentes en dessous, portées sur des pétioles assez courts; les adultes à peu près de même forme, grandes, épaisses, ovales ou ovales-elliptiques, finement dentées, portées sur des pétioles dressés, blanchâtres ou lavés de rose à la base.

FLEURS grandes, blanches, portées sur des pédicelles tomenteux; calyce à divisions réfléchies, aiguës, couvertes de poils blonds en dessus; pétales obovales, entiers, un peu concaves, onguiculés, laissant quelque intervalle entre eux.

* Antoine Poiteau, célèbre horticulteur et pomologiste, né le 23 mars 1766 à Amblemy, petit village de la Picardie, voisin de Soissons, mort à Vaugirard, près Paris, le 27 février 1854. M. Bouvier a donné au fruit d'origine belge, que je vais décrire, le nom de *P. Nouveau Poiteau*, pour le distinguer d'une autre Poire du même nom, obtenue en France.

P. NOUVEAU POITEAU.

FRUIT commençant à mûrir en octobre, gros, oblong, quelquefois un peu bosselé; à queue de longueur variable, droite ou oblique, assez grêle, insérée dans l'axe du fruit, grosse, charnue, de couleur fauve, un peu renflée à son insertion sur le fruit, qui présente de ce côté de légères protubérances; *peau* verte ou vert-olivâtre, parsemée de gros points fauves gercés et presque totalement recouverte de larges taches brunes, squammeuses et peu rudes; *œil* placé au milieu d'une faible dépression, régulière ou accompagnée de plis ou de légères protubérances, à divisions épaisses, dressées et rapprochées, plus ou moins tronquées; *cœur* ordinairement assez grand, dessinant une sorte de losange sur la coupe longitudinale du fruit, entouré de petites granulations; loges rapprochées de l'axe, moyennes; pepins noirâtres; lacune étroite ou nulle.

CHAIR blanche ou un peu verdâtre à la circonférence, remarquablement fine et fondante, très-juteuse; eau sucrée, acidulée. Très-bon fruit, dont le point de maturité se reconnaît, comme dans la *P. Lefèvre*, à la présence de petits plis autour du pédoncule.

Fruit gros ou très-gros, régulièrement pyriforme, quelquefois en forme de *P. de Pentecôte*; *peau* rude, verte, largement maculée de rouille, souvent presque entièrement ombrée de même couleur. Pédoncule long de 2 à 3 centimètres, gros, ligneux, renflé vers le bout, brun clair, planté un peu obliquement à la base du fruit dans une cavité peu profonde, légèrement cotée ou bosselée. Calyce irrégulier, souvent clos, placé dans une cavité légère également bosselée; divisions charnues, persistantes ou caduques. Chair blanc-verdâtre, fine, fondante; eau abondante, sucrée, délicieusement parfumée, de toute première qualité. C'est un vrai *Beurré gris* renouvelé, ayant toutes les qualités de cette espèce sans en avoir les défauts. Il faut en surveiller la maturité, car elle ne s'annonce nullement par le changement de couleur du fruit, dont la nuance est inaltérable; la *peau* seulement se ride un peu autour de la queue et cède à la moindre pression. A sa trop grande maturité ce fruit ne pourrit pas, mais il se fond en une gelée saccharine. » Bivort, *Atb. pomol.*, v. 1, p. 159 [1847].



A. Nicotux del.

M^{lle} E. Taillant sc.

P. ORANGE ROUGE.

P. ORANGE ROUGE.



Fruit d'été, moyen, arrondi ou turbiné, vert pâle ou jaunâtre à l'ombre, lavé de rouge laqueux au soleil; à queue assez grosse, plus ou moins enfoncée dans le fruit et entourée de petites protubérances; à chair demi-cassante, sucrée, parfumée.

ARBRE pyramidal, très-fertile, à rameaux droits; scions légèrement flexueux, bruns à l'ombre, brun-violâtre au soleil, lisses, parsemés de quelques lenticelles arrondies, jaunâtres; coussinets peu saillants; yeux petits, coniques, aigus.

FEUILLES florales ovales ou ovales-elliptiques, assez longuement acuminées, aiguës, légèrement pubescentes en dessous, denticulées, ciliées; les adultes de deux formes: celles des rosettes ovales-elliptiques, longuement acuminées, arrondies et entières dans leur moitié inférieure, denticulées dans la moitié supérieure; celles des scions ovales, plus ou moins acuminées, planes ou à bords relevés, denticulés.

FLEURS grandes, blanches, portées sur des pédicelles assez courts, pubescents; calyce à divisions linéaires, aiguës; pétales orbiculaires ou obovales-orbiculaires, brusquement onguiculés, ne laissant pas d'intervalle entre eux.

FRUIT mûrissant en août, arrondi ou turbiné, à pédoncule droit

P. ORANGE ROUGE.

ou oblique, assez gros, cylindracé, plus ou moins profondément enfoncé dans le fruit; *peau* assez lisse, d'un vert jaunâtre à l'ombre, puis jaune lavée ou vergetée de rouge foncé et brillant du côté du soleil, parsemée de points bruns ou jaunâtres rarement entremêlés de marbrures; *œil* placé au milieu d'une faible dépression régulière, à divisions linéaires-lancéolées, blanchâtres, étalées ou rapprochées; *cœur* dessinant une sorte de losange sur la coupe longitudinale du fruit, atténué vers l'œil, entouré de petites granulations; loges moyennes; pepins bruns, remplissant les loges; lacune centrale étroite, subéreuse.

CHAIR d'un blanc jaunâtre, demi-cassante, juteuse; eau sucrée, acidulée, parfumée-anisée.

Ce fruit paraît depuis quelques années en très-grande quantité sur nos marchés, où sa grosseur et son coloris le font apprécier.

« Orange rouge. En aoust et septembre. » *Jardin. franç.*, p. 64 [1665].

« Orange rouge, est ronde, grosse, rouge jusques vers la queue, où elle est jaune, d'un goust très-relevé. Excellente. » Dom Cl. Saint-Étienne, *Nouv. Instr.*, p. 47 [1670].

« L'Orange rouge est une poire d'un rouge de corail, qui a l'eau bien sucrée; il faut la prendre un peu verte pour qu'elle ne soit pas cotonneuse. » Frère François, *Jardin. solit.*, p. 51 [1704].

« Le fruit est de la même forme que l'Orange musquée, mais plus gros. La peau est grise, et d'un rouge de corail. La chair est cassante, et devient cotonneuse lorsque le fruit mûrit sur l'arbre. L'eau est sucrée et musquée. Cette poire mûrit en août. » Duham., *Traité. Arbr. fruit.*, p. 141 [1768].

« L'Orange rouge diffère de l'Orange verte en ce que le côté exposé au soleil

P. ORANGE ROUGE.

est nuancé d'un très-beau rouge comme du corail, et qu'elle a une très-belle apparence. On l'estime aussi un peu plus savoureuse et d'un goût plus relevé.» Knoop., *Pomolog.*, p. 98 [1771].

« Le fruit est arrondi, légèrement élevé du côté de la queue, qui est courte et plantée entre plusieurs bosses inégales ; son diamètre est de 5 centimètres, sur quelques millimètres de moins en hauteur. Sa surface est inégale comme celle d'une orange, et l'on remarque le plus souvent un sillon latéral qui va de la base au sommet comme sur un fruit à noyau. L'œil est presque à fleur : ses divisions sont ouvertes, aiguës. La peau devient d'un jaune clair dans l'ombre et rouge du côté du soleil. On aperçoit au travers du rouge beaucoup de petits points bruns ou jaunâtres, et des espèces de taches causées par l'inégalité de la peau. La chair est blanche, demi-cassante, un peu grossière, mais sans marc. L'eau est abondante, sucrée et musquée. On trouve cette poire en pleine maturité vers le 15 août. Son mérite peut être contesté, car ses qualités varient beaucoup : on la trouve cassante ou cotonneuse, avec pierres ou sans pierres, musquée ou non musquée.» Poit., *Pomol. franç.* [1846].



A. Riocreux del.

P. GOUBAULT.

Mlle E. Taillant sc.

P. GOUBAULT*.



Fruit de fin d'été, moyen, arrondi ou maliforme, déprimé aux deux extrémités, vert pâle ou vert jaunâtre, lisse; à queue droite, légèrement enfoncée; à chair très-fine, juteuse, parfumée.

ARBRE très-fertile, pyramidal; à scions droits, bruns ou brun-violacé au soleil, couverts d'un léger duvet blanchâtre dans leur jeunesse, parsemés de quelques lenticelles; coussinets peu saillants; yeux petits, coniques, noirâtres.

FEUILLES florales petites, ovales, mucronées ou à peine acuminées, entières, légèrement pubescentes en dessous; les adultes à peu près de même forme, oblongues ou oblongues-lancéolées, étalées ou arquées, presque entières ou denticulées, portées sur d'assez longs pétioles accompagnés de stipules sétacées.

FLEURS moyennes, blanches, portées sur des pédicelles presque glabres; calyce à divisions lancéolées, aiguës, réfléchies, ferrugineuses en dessus; pétales suborbiculaires, un peu ondulés, mollement onguiculés, étalés, laissant peu d'intervalle entre eux.

FRUIT mûrissant en août, moyen ou petit, arrondi, maliforme; à pédoncule assez grêle, droit, inséré dans l'axe du fruit, cylindracé,

* Goubault, horticulteur à Mille-Pieds, près Angers.

P. GOUBAULT.

olivâtre ou brun, portant ordinairement les traces de quelques bractéoles; *peau* jaune-verdâtre ou vert pâle, assez lisse, parsemée de très-petits points bruns, dépourvue de marbrures et ne se colorant presque jamais en rose du côté du soleil; *œil* placé au milieu d'une faible dépression entourée de quelques légères zones concentriques de couleur roussâtre, à divisions étalées ou dressées, plus ou moins tronquées au sommet, cotonneuses et blanchâtres; *cœur* arrondi, très-blanc, entouré de petites granulations; loges petites, assez épaisses; pepins bruns, occupant toute la cavité des loges; lacune centrale plus ou moins large et atténuée vers l'œil.

CHAIR blanche, très-légèrement teintée de vert, très-fondante, fort juteuse; eau sucrée, quelquefois un peu astringente, mais peu parfumée. Ce bon fruit a l'inconvénient de blettir très-vite.

Le Muséum a reçu de Lyon, sous le nom de *P. Citronnée*, un fruit très-semblable, par sa forme, sa couleur et l'époque de sa maturité, à la *P. Goubault*.

Beurré Goubault. De la grosseur de la *P.* sans pepins (Belle de Bruxelles); *peau* d'un vert jaunâtre, marquée de points; *œil* ouvert, peu enfoncé; queue assez grêle, longue de 6 à 7 centimètres; chair fine, beurrée, parfumée, légèrement granuleuse vers le centre, très-bonne; mûrit dans la première quinzaine de septembre. » Desportes, *Rev. hortic.*, 2^e série, vol. V, p. 322 [1846].

Fruit moyen, turbiné, presque rond. *Peau* lisse, d'un vert pâle, passant au vert jaunâtre, relevée de points bruns. Pédoncule grêle, fauve, long de un à deux centimètres, implanté presque à fleur dans l'axe du fruit. Chair fine, demi-beurrée, parfumée, légèrement pierreuse vers le centre, mais très-bonne. Le calyce est grand, verdâtre, ouvert, régulier, peu enfoncé dans une cavité régulière évasée. Cette poire mûrit dans les premiers jours de septembre. » Willermoz, *Bull. Soc. hort. Rhône*, p. 179 [1848].

P. GOUBAULT.

« Cet arbre a fructifié pour la première fois en 1842. Son fruit est de grosseur moyenne, de la forme d'un Doyenné, un peu globuleux; le pédoncule est de longueur variable; l'œil est ouvert et peu enfoncé. La peau est jaune-verdâtre, ponctuée de roussâtre, rarement colorée au soleil. La chair est fine, d'un blanc-jaunâtre, beurrée, granuleuse au centre, parfumée, excellente; blettit promptement. Sa maturité a lieu en septembre. » *Pomol. de Maine-et-Loire*, p. 13, tab. 9 [1853.]



A. Nicotru del.

Mlle E. Taillant sc.

P. SIX*.



Fruit d'automne, vert, lisse, arrondi ou ovale, aminci du côté de la queue, qui est droite ou arquée, renflée et accompagnée d'une tache brune à son insertion; à chair verdâtre, très-fine, fondante, très-juteuse, sucrée, peu relevée.

ARBRE productif, à rameaux légèrement étalés; scions de grosseur moyenne, de couleur brune ou fauve-olivacée, parsemés de nombreuses lenticelles oblongues; à coussinets peu saillants; yeux coniques, noirâtres, rapprochés du scion.

FEUILLES florales ovales, mucronées, glabres, mais ciliées sur les bords, presque entières; les adultes à peu près de même forme, oblongues ou elliptiques, aiguës ou légèrement acuminées, étalées ou à bords redressés et denticulés.

FLEURS moyennes, blanches, portées sur d'assez longs pédicelles; calyce à divisions lancéolées, étalées ou réfléchies; pétales oblongs, obtus, mollement onguiculés, laissant un peu d'intervalle entre eux.

FRUIT commençant à mûrir à la fin de septembre et se conservant souvent jusque vers la mi-novembre, de couleur verte, toujours aminci vers la queue; à pédoncule droit, arqué ou oblique, de couleur fauve, finement gercé, épaissi à son insertion sur le fruit, avec

* Six (prononcez *Size*), jardinier à Courtray (Belgique).

lequel il paraît se confondre; *peau* verte, très-lisse, parsemée de très-petits points et marquée d'une tache brune autour du pédoncule, rarement tachée de brun et ne se colorant jamais au soleil; *œil* placé au milieu d'une petite cavité pointillée de brun, à divisions moyennes, dressées, un peu cotonneuses ou glabres; *cœur* dessinant un ovale sur la coupe longitudinale du fruit, bordé de petites granulations; loges moyennes; pepins noirâtres; lacune centrale plus ou moins grande et subéreuse, atténuée vers l'œil.

CHAIR verdâtre, remarquablement fine et fondante, très-juteuse; eau sucrée, légèrement astringente, peu parfumée.

La poire *Six* est une des mieux caractérisées; sa forme et ses dimensions ne s'écartent jamais en effet beaucoup de celles que j'ai représentées. J'ai eu occasion d'en recevoir de différentes parties de la France et d'en voir de nombreux exemplaires aux expositions horticoles de la Belgique. Dans aucun cas je n'en ai rencontré de couleur olivâtre, ni de forme obtuse, ni surtout de la grosseur (36 centimètres de circonférence sur 15 de hauteur), que fait supposer la figure de l'*Horticulteur français* [1858].

«Fruit gros, pyriforme, ventru et régulièrement rétréci vers le calyce. Peau lisse, vert clair, n'annonçant sa maturité par aucun changement de coloris, ponctuée de vert foncé et de brun, ombrée de même couleur autour du pédoncule, qui est grêle, ligneux, long de 3 centimètres, placé superficiellement à la base du fruit. Calyce irrégulier, clos, placé dans une très-petite cavité, divisions noires. Chair blanche, très-fine, fondante, beurrée; eau abondante, sucrée, d'un parfum délicieux. La Poire *Six* est un fruit exquis, dont la maturité commence en novembre et se prolonge jusqu'à la fin de décembre.» Bivort, *Alb. pomol.*, vol. III, p. 53 [1850].

Cette description a été reproduite à peu près textuellement dans les *Annales de Pomol. belge*, [1857].



A. Moereux del.

Mlle E. Taillant sc.

P. ÉPINE D'ÉTÉ.

P. ÉPINE D'ÉTÉ.



Fruit d'été, moyen ou petit, turbiné, à queue droite ou un peu oblique; à peau verte ou vert jaunâtre, fine, parsemée de très-petits points olivâtres et ordinairement dépourvue de taches; à chair blanche, fondante, très-juteuse et musquée.

ARBRE propre à former des plein-vent; à scions grêles, de couleur fauve-olivacé, parsemés de lenticelles ovales jaunâtres; coussinets assez saillants; yeux irrégulièrement espacés, coniques, noirâtres, écartés du scion, quelquefois accompagnés d'un petit bourrelet.

FEUILLES florales moyennes, ovales, mucronées, pubescentes en dessous; les adultes à peu près de même forme, étroites, lancéolées ou lancéolées-elliptiques, arquées, d'un vert foncé, luisantes, à bords plus ou moins relevés et dentés, portées sur des pétioles d'un vert pâle, accompagnés de stipules dressées, linéaires-subulées.

FLEURS moyennes, blanches ou rosées, portées sur de courts pédicelles tomenteux; calyce à divisions étalées, aiguës; pétales obovales-arrondis, un peu concaves, mollement onguiculés.

FRUIT commençant à mûrir vers la fin d'août, moyen, turbiné, arrondi ou oblong, à queue droite ou légèrement arquée et souvent insérée un peu en dehors de l'axe du fruit, lisse et olivâtre; *peau* uniformément verte ou vert-jaunâtre, fine, parsemée de petits points



P. ÉPINE D'ÉTÉ.

verts ou fauves, quelquefois marquée de brun autour du pédoncule; *œil* à fleur de fruit ou placé au milieu d'une très-faible dépression, à divisions étalées ou légèrement rapprochées, entières ou tronquées, blanchâtres; *cœur* assez petit, arrondi, entouré de petites granulations; loges moyennes ou grandes, pepins noirs; lacune centrale sùbèreuse, atténuée vers l'œil.

CHAIR blanchâtre, très-fondante, peu granuleuse; eau très-abondante, sucrée, acidulée, musquée. Excellent fruit, mais de petite dimension; à chair très-fine, moins musquée que celle de la *P. Williams*.

« L'Épine d'été ou *Fondante musquée* est une poire nouvelle qui ressemble assez à l'Épine d'hiver; c'est une excellente poire dont l'eau est sucrée et musquée. » *Jard. solit.*, p. 48 [1738].

« L'Épine d'été est d'une bonne grosseur, longue; sa peau lisse est verdâtre, sa chair fondante, relevée et parfumée. C'est une excellente poire. Louis XIV la nommait *la Bonne-Poire*. » *Cat. Pépin. Chartr.*, p. 28 [1752].

« L'Épine d'été a la feuille allongée, presque plate, grande, longue de trois pouces six lignes, large de deux pouces quatre lignes. La dentelure est grande, peu profonde. La queue est longue de dix-neuf lignes. Le fruit est de grosseur moyenne, long, ayant un pouce dix lignes de largeur. Il est de la forme d'une poire très-allongée; arrondi du côté de la tête: l'œil est assez grand, et placé presque à fleur du fruit. L'autre côté se termine en pointe, et la queue, longue d'un pouce, y est plantée sans enfoncement. La peau est fine, unie, lisse, comme grasse au toucher, de couleur vert-pré du côté de l'œil, et vert-jaunâtre du côté de la queue. La chair est fondante, assez fine, quelquefois un peu pâteuse. L'eau est relevée et très-musquée. Cette poire mûrit au commencement de septembre: c'est une bonne poire. Louis XIV lui en donnait le nom. » *Duham., Arbr. fruit.*, p. 182 [1768].

« L'Épine d'été est une réellement bonne et estimable poire du mois de sep-

P. ÉPINE D'ÉTÉ.

tembre, d'une chair fondante assez fine, quoique quelquefois un peu pâteuse, d'une eau relevée très-musquée, qui n'est pas encore autant connue et répandue en Allemagne que réellement elle mériterait de l'être. » Mayer, *Pomol. franconica*, p. 199, n° 27, tab. 22 [1800].

« La Grande-Épine d'été a trois pouces à trois pouces et demi de hauteur, sur vingt-quatre lignes dans son plus grand diamètre; elle est arrondie du côté de la tête, en pointe de l'autre côté. Sa peau est fine, presque partout d'un vert-jaunâtre. Sa chair est demi-fondante, d'une saveur musquée très-agréable. Elle mûrit à la fin d'août ou au commencement de septembre. » Loisel. *Nouv. Duham.*, p. 202, tab. 64, fig. 2 [1815].

« Arbre fertile, se formant bien en pyramide; rameaux vert-blond, lisses, un peu flexueux. Feuilles lancéolées, étroites, très-aiguës, à bords onvés, un peu arquées, portées sur un pétiole grêle, long, blanchâtre. Fruit turbiné-pyriforme, très-lisse, vert pâle, finement pointillé de gris, ordinairement lavé rose pâle du côté du soleil. Pédoncule court, quelquefois droit, plus souvent placé obliquement par rapport à l'axe du fruit, qui présente dans ce cas une petite bosse au point où s'implante le pédoncule. L'œil est petit, régulier et presque à fleur du fruit. La chair est fine, fondante ou demi-fondante; l'eau est musquée, douce et parfumée. C'est une très-bonne poire, déjà fort agréable avant sa parfaite maturité et lorsque sa chair est encore cassante. Elle mûrit à la fin d'août ou au commencement de septembre. » Prévost, *Pomol. Seine-Infér.*, p. 28 [1839].



A. Riocreux del.

M^{lle} E. Taillat sc.

P. LOUIS PHILIPPE .

P. LOUIS-PHILIPPE.



Fruit de fin d'automne, gros, oblong ou pyriforme ; à peau terne, jaune pâle ou légèrement olivâtre, parsemée de gros points et de taches fauves un peu rudes ; œil grand, à fleur de fruit ; chair blanchâtre et ordinairement assez sèche.

ARBRE très-vigoureux, à rameaux divariqués ; à scions un peu flexueux, bruns ou brun-violâtre, parsemés de lenticelles arrondies, blanchâtres ; coussinets peu saillants ; yeux petits, coniques et arrondis, noirâtres, appliqués contre le scion.

FEUILLES florales ovales, acuminées, entières, très-blanches et cotonneuses en dessous ; les adultes à peu près de même forme : celles des rosettes ovales, acuminées, entières, pubescentes en dessous et portées sur des pétioles cotonneux ; celles des scions grandes, orbiculaires ou subcordiformes-arrondies, un peu pubescentes en dessous, à bords ondulés, crénelés ou presque entiers ; yeux petits, coniques ou arrondis, noirâtres, appliqués contre le scion.

FLEURS moyennes, blanches, portées sur des pédicelles gros et très-tomenteux ; calyce à divisions lancéolées, très-aiguës, étalées ou réfléchies, blondes ou roussâtres en dessus ; pétales obovales ou obovales-elliptiques, laissant des intervalles entre eux.

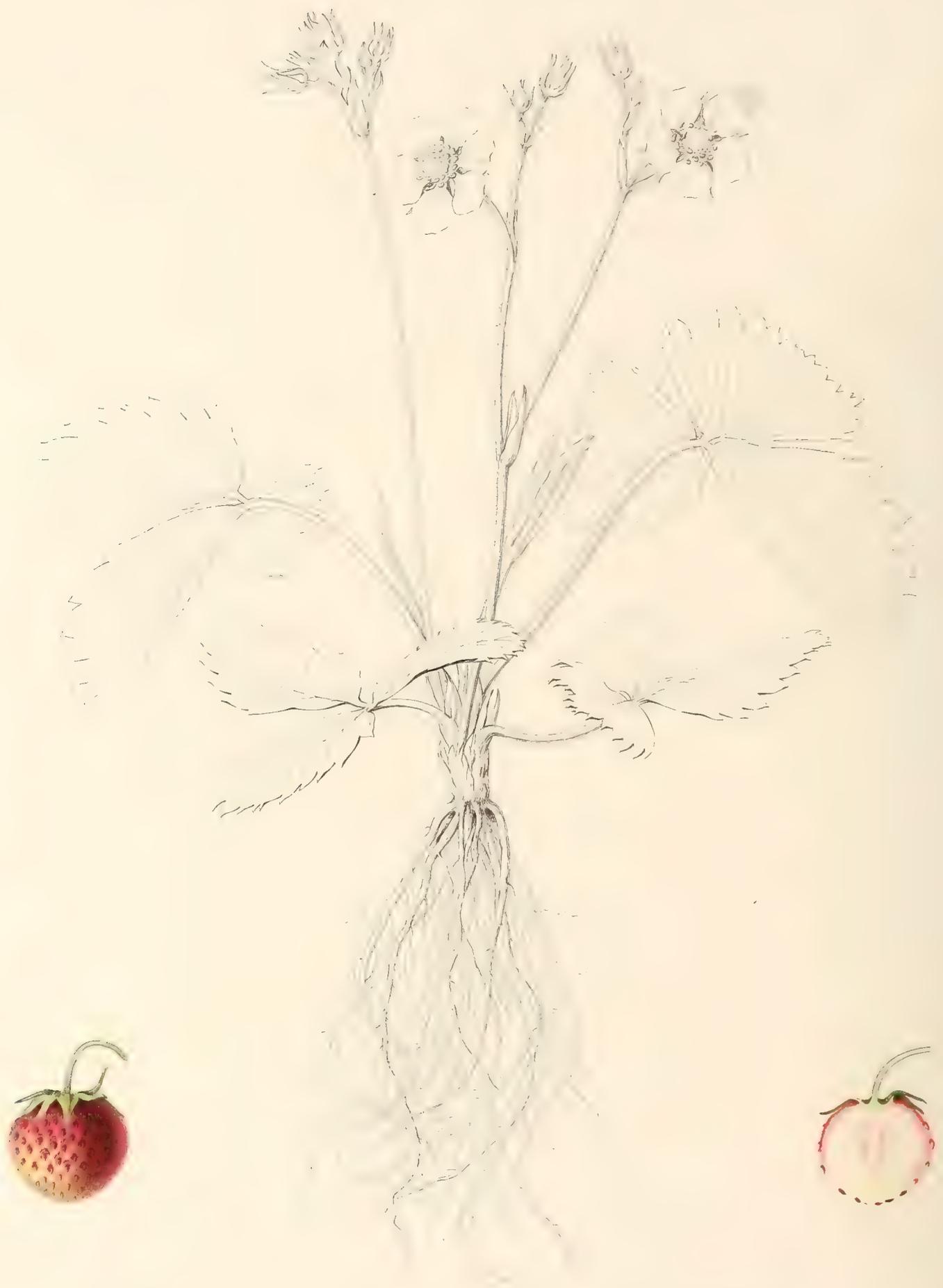
FRUIT commençant à mûrir vers la fin de septembre, pyriforme ou

P. LOUIS-PHILIPPE.

oblong-obtus ; à queue de longueur moyenne, arquée, assez grêle, fauve-olivacée, cylindracée, ordinairement placée dans l'axe du fruit ; *peau* mate, vert blanchâtre ou de couleur jaune-olivacée, rarement teintée de rose du côté du soleil, parsemée de très-nombreux points bruns, arrondis, gercés, méniscoïdes, ordinairement entremêlés de taches ou de marbrures squameuses, de couleur brune ou ferrugineuse ; *œil* placé presque à fleur de fruit, large, à divisions dressées, lancéolées, concaves, un peu charnues à la base, tomenteuses, persistantes ou plus ou moins tronquées ou caduques ; *cœur* dessinant une sorte de losange étroit sur la coupe longitudinale du fruit, entouré de petites granulations ; loges moyennes, étroites, rapprochées de l'axe du fruit ; pepins noirâtres ; lacune centrale plus ou moins élargie et subéreuse.

CHAIR blanche, à peine granuleuse, laissant du marc dans la bouche ; eau peu abondante, sucrée, faiblement parfumée. Ce fruit a l'inconvénient de blettir très-vite, et de correspondre à l'époque de la maturité d'une multitude de variétés de premier mérite.

Arbre vigoureux même sur Coignassier ; ses rameaux sont flexueux, rouge-violacé au soleil, parsemés de lenticelles, et de couleur fauve à l'ombre. Les feuilles sont grandes, ovales ou arrondies, courtement acuminées, légèrement arquées, épaisses, à bords ordinairement ondulés, bordées de petites dents inégales. Fruit gros, pyriforme, assez uni et sans bosses très-apparences. Son épiderme est vert-jaunâtre pâle, abondamment maculé de nombreux et grands points gris-fauves et partiellement marbré de taches de même couleur ; il est ordinairement rose-pâle du côté du soleil. Son pédoncule est grêle, long de 3 à 4 centimètres, implanté dans une cavité dont les bords sont arrondis et plus élevés d'un côté que de l'autre ; l'œil est assez grand, placé dans une cavité peu profonde et évasée. La chair, demi-fine, assez tendre sans être fondante, renferme une eau abondante, faiblement acidulée et très-peu sucrée. Ce beau fruit mûrit en octobre et blettit promptement. Dès le mois de septembre il se détache et tombe de l'arbre. » Prévost, *Pomol. Seine-Infér.*, p. 172, fig. 10 [1847].



A. Noeux del

Mlle L. Tallant sc.

F. MAJAUFEA.

FR. DE BARGEMON.

FRAGARIA MAJAUFEA DUCH.



Fruit petit, arrondi, rouge-violet vif du côté du soleil, jaune-verdâtre lavé de violet du côté de l'ombre; chair très-pleine, verdâtre, fondante, ayant beaucoup de rapport avec celle du Brugnion, très-juteuse; saveur dans le genre de celle de la Framboise.

FLEUR petite, bien faite; pétales blanc pur, en coquilles; étamines petites, jaune vif; filets très-courts; stigmates pressés les uns contre les autres.

CALYCE peu adhérent, composé de dix dents, cinq appliquées assez larges, cinq autres libres formées d'une simple languette; elles accompagnent le bouton, qui est le plus élégant du genre Fraisier; à l'époque de la maturité le calyce se teinte de rouge; il est si étroitement appliqué sur le fruit qu'il l'empêche de se colorer aux cinq endroits où il le recouvre, ce qui cause l'étoile blanche à cinq rayons qu'on admire sur le fruit.

HAMPE très-élevée, mince, mais ferme; à l'époque de la maturité elle atteint 35 et même 45 centimètres; on est alors obligé de la soutenir, le poids des fruits la faisant tomber jusqu'à terre.

COULANTS vifs, minces, nombreux, ayant tantôt le mode de végétation de ceux du *Fragaria vesca*, tantôt de ceux du *Fragaria collina*.

FEUILLES d'une texture fine et très-forte, vert foncé, très-découpées et plissées.

PLANTE très-vigoureuse, rustique, peu difficile sur le choix du terrain.

FR. DE BARGEMON.

La plante que nous décrivons ici est le *Fragaria Majaufea*, cultivé et amélioré par les soins des Augustins de Bargemon. A l'état sauvage c'est une plante presque stérile, redoutée dans les jardins, où elle est connue sous le nom de *Coucou* ou *Aveugle*. Elle a reçu de Koch le nom de *Fragaria Hagenbachiana*. Une observation morphologique des plus importantes sur le système des stolons ou coulants, dans les cinq formes que nous possédons de ce curieux Fraisier, a amené mon vénérable ami M. Jacques Gay à penser que le Fraisier de Bargemon pourrait bien être un hybride du *Fragaria vesca* et du *Fragaria collina*, et c'est pour l'aider à résoudre cette intéressante question que j'ai entrepris de nouveaux semis. Déjà huit fois j'ai semé le Fraisier de Bargemon; je n'en ai vu qu'une seule fois lever les graines, et ces graines m'ont produit trois pieds, presque en tout semblables au Fraisier des bois, mais cependant d'un port plus élancé et à fruits d'une saveur de Framboise assez franche, et d'une fertilité telle qu'ils moururent épuisés dès la seconde année. Duchesne, l'illustre observateur des Fraisiers, de son côté, avait réussi à faire lever quelques graines de la forme presque stérile du Fraisier de Bargemon. Le *Coucou* *, chez lui, d'après la figure qu'il en a faite et qui existe à la bibliothèque du Muséum, a donné naissance à de jeunes Fraisiers qui semblent s'être plutôt rapprochés du *Fragaria collina* que du *Fragaria vesca*.

Césalpin, le premier, avait observé ce Fraisier dans les environs de Bargemon, et l'avait décrit en 1583; c'est aussi de Bargemon que Duchesne le fit venir en 1766, et c'est encore de là que récemment

* Duchesne, dans son *Histoire naturelle des Fraisiers*, publiée en 1766, et dans l'article *Fraisier* de l'*Encyclopédie* publiée en 1776, nomme le Fraisier Coucou *Fragaria sterilis*, et le classe parmi les *Breslinges*, nom qu'il donnait aux formes du Fraisier nommé depuis par Ehrhart *Fragaria collina*.

Plus tard il s'aperçut de sa méprise, la seule, je crois, qu'il ait commise en s'occupant des Fraisiers, et, dans une lettre adressée à M. Philippe Vilmorin, grand-père de mon mari, il revint sur cette erreur et plaça le Fraisier Coucou parmi les *Majaufes*, nom que porte en Provence le Fraisier de Bargemon, et qu'il avait étendu aux formes du *Fragaria Majaufea*. Cette lettre est sans date, mais doit être postérieure à 1791, commençant par les mots de: Cher Citoyen.

FR. DE BARGEMON.

je l'ai reçu de M. Gustave de Sparre, par l'entremise de M. J. Gay. Il est regrettable qu'il ne soit pas cultivé dans les jardins des amateurs, où il rendrait de grands services, supportant mieux la sécheresse et le manque de soin qu'aucun autre, et venant bien dans des terrains pauvres et crayeux, où le Fraisier des Alpes refuse de pousser.

NOTE COMMUNIQUÉE PAR M. JACQUES GAY.

Lorsqu'en 1858 j'ai publié quelques observations sur la végétation des Fraisiers (*Ann. Sc. nat.*, 4^e série, tome VIII, p. 185-208), j'ai signalé le *Fragaria collina* comme différant de tous ses congénères par la structure de ses coulants, dont l'axe est parfaitement simple d'un bout à l'autre, tandis qu'il est construit en sympode dans toutes les autres espèces, c'est-à-dire composé de plusieurs rameaux ajustés bout à bout. Le *Fragaria Hagenbachiana*, tel que je le connaissais alors, et sauf quelques rares aberrations signalées dans mon Mémoire, m'avait toujours offert des coulants façonnés en sympode, et c'est surtout en raison de ce caractère que je le distinguais spécifiquement du *Fragaria collina*, dont M. Godron en avait fait une simple variété, fondée sur ses feuilles à folioles longuement pétiolulées, non sessiles. Mais depuis lors, et notamment en juin de l'année dernière (j'écris en janvier 1861), passant en revue les belles cultures de madame Élisabeth Vilmorin, j'ai eu plusieurs occasions de reconnaître que le caractère supposé distinctif du *Fragaria Hagenbachiana* n'était rien moins qu'invariable. C'est ainsi que, sur quatre plantes précédemment rapportées par moi à cette espèce et dont le lieu d'origine avait été soigneusement conservé, plantes cultivées séparément en quatre lots différents, je n'en ai trouvé qu'une seule qui fût encore fidèle à son caractère; c'était la plante de la forêt de Saint-Germain. Dans les trois autres, c'est-à-dire dans la plante de Nancy, dans celle de Bargemon et dans celle de Lyon (*Fragaria dumetorum*, Jord.), le coulant sympode s'était converti en axe parfaitement simple, c'est-à-dire qu'il avait repris le caractère du *Fragaria collina*! Il ne faut donc

plus compter sur les coulants pour distinguer le *Fragaria Hagenbachiana* du *Fragaria collina*. Les deux plantes offrent; sans doute, d'autres différences que madame Vilmorin saura faire valoir, mais je doute que ces différences aient une valeur spécifique. Je soupçonne, au contraire, très-fort que le *Fragaria Hagenbachiana* n'est qu'un hybride des *Fragaria collina* et *vesca*. Ce qui rend cette opinion très-vraisemblable, c'est d'abord l'extrême rareté de la plante; je ne lui connais encore aujourd'hui que six localités, celles que j'ai indiquées dans le Mémoire cité plus haut. C'est ensuite que, dans la forêt de Saint-Germain, où je l'ai observée pour la première fois et où les *Fragaria vesca* et *collina* sont très-communs, je ne l'ai trouvée qu'en un seul endroit, très-circonscrit, en petite quantité et à grande proximité des deux espèces supposées parentes; je crois même qu'elle n'a pas su s'y maintenir et qu'on l'y chercherait vainement aujourd'hui. Une troisième et dernière raison, ce sont les faits que rapporte madame Vilmorin, d'où il résulte que la plante est généralement stérile, et que, exceptionnellement fertile, ses produits tournent tantôt au *Fragaria vesca*, tantôt au *Fragaria collina*, rentrant ainsi dans l'un ou l'autre parent, comme le font habituellement, et tôt ou tard, les vrais hybrides; il est remarquable qu'ici le retour paraît avoir lieu dès la première génération. Madame Vilmorin parle de huit tentatives faites par elle pour reproduire la plante par semis, dont une seule aurait réussi, et cela bien imparfaitement, puisque les sujets obtenus, au nombre de trois seulement, sont morts d'épuisement dès la seconde année. J'ai prié madame Vilmorin de tenter une neuvième expérience; des graines du *Fragaria Hagenbachiana* ont été semées par elle en juin 1860, et en janvier 1861 elles ne montrent encore aucun signe de germination. L'étude spéciale de la graine devait précéder l'expérimentation dont je parle, et je n'ai point négligé cette recherche; mais toutes mes manœuvres de dissection ont échoué jusqu'ici devant la petitesse du carpelle, l'irrégularité de sa forme et la résistance de son enveloppe crustacée; j'ignore encore si la graine renferme ou ne renferme pas un embryon bien conformé.



JARDIN FRUITIER DU MUSÉUM.





A. Boissier del.

Melle E. Trullant sc.

F. DU CHILI.



FR. DU CHILI.

FRAGARIA CHILENSIS DUCH.



Fruit dressé, très-gros, en forme de cône obtus; peau luisante, d'un rose jaunâtre, pâle du côté de l'ombre, et d'un rose assez vif du côté du soleil; graines brunes, grosses et saillantes; chair légère, assez juteuse, peu sucrée et peu parfumée.

FLEURS. Nous ne possédons en Europe que des individus femelles, dont les fleurs sont grandes, à sept ou huit pétales d'un blanc légèrement soufré, à stigmates très-gros, d'un jaune verdâtre pâle. Il n'existe dans ces fleurs que de courts et gros rudiments d'étamines.

CALYCE appliqué, à douze ou quinze dents grandes et velues, d'un vert très-pâle et souvent transparentes sur le bord, qui était recouvert avant l'éclosion des fleurs. Le pédoncule est très-robuste; il se recourbe en forme d'S au moment de la maturité, le fruit se trouvant ainsi dressé et sa pointe regardant le ciel.

HAMPE ferme, élevée, recouverte de longs poils soyeux.

COULANTS vigoureux, peu nombreux, s'allongeant souvent de 50 centimètres avant d'émettre un bourgeon.

FEUILLES épaisses, assez grandes, dressées, chacun des lobes faisant un peu la cuiller, ce qui permet de voir le dessous des feuilles, sur lequel des poils soyeux sont si nombreux qu'il paraît blanc.

PLANTE des plus vigoureuses dans son pays natal, et en général

FR. DU CHILI.

dans les contrées maritimes. Près de Brest on a vu des pieds de ce Fraisier durer vingt-cinq ans et donner abondamment chaque année. Il supporte mal l'inégalité du climat de Paris, et meurt presque toujours après avoir produit ses fruits.

Cette magnifique espèce, comme son nom l'indique, nous vient du Chili; mais elle n'est pas bornée à cette contrée de l'Amérique du Sud, car plusieurs auteurs témoignent qu'elle se trouve aussi sur la côte occidentale de l'Amérique du Nord, en Californie et dans l'Orégon.

Le Fraisier du Chili fut apporté en 1712 en Europe par le voyageur français Frezier, officier du génie maritime; « il l'avait vu, « écrivait-il à Duchesne, cultivé au milieu des petites vallées où « l'on peut amener un ruisseau pour les arroser, parce qu'il ne « pleut au Chili que pendant deux mois de l'année. Dans ces « circonstances, il rapporte si abondamment aux environs de la « ville de la Conception *qu'on en vend les fruits au marché comme « les autres fruits.* » Aujourd'hui, comme à l'époque où Frezier visita le Chili, les champs de Fraisiers de la Conception et ceux des environs de Valparaiso sont le but d'une partie de plaisir très-recherchée des habitants du pays, qui lui ont donné le nom que porte en espagnol la Fraîse du Chili : *la Frutilla* : « *Andar a la Frutilla.* » Cette excursion consiste à venir en grand nombre, après une longue promenade à cheval, cueillir et manger les Fraîses dans les champs mêmes où elles ont mûri.

Des plants que Frezier rapporta, cinq seulement, et tous femelles, résistèrent à une traversée de six mois. Arrivé à Marseille, il en donna deux à M. Roux de Valbonne, qui, ayant seul sur le bâtiment la disposition de l'eau douce, n'en laissa jamais manquer les Fraisiers. Il en offrit un autre pied à son ami Antoine de Jussieu; un quatrième à M. Le Pelletier de Souzy; le cinquième fut planté par lui aux environs de Brest, où il devint la souche des milliers de Fraisiers cultivés actuellement dans les communes de Plougastel, Loperhet, Dirinon, etc.

FR. DU CHILI.

M. Guiastrennec aîné, de Brest, voulut bien en 1857 prendre, à ma demande, des renseignements dans les mairies et auprès des cultivateurs de ces communes, pour apprécier l'étendue des cultures de cette espèce; il en est résulté que plus de 180 hectares y sont occupés par le Fraisier du Chili, qui ne paraît pas exiger, sur la côte de Bretagne, autant de soins qu'en demandent aux environs de Paris les variétés cultivées pour la Halle (*). Les cultivateurs ont la précaution de planter entre les lignes de fraisiers du Chili d'autres Fraisiers pourvus de bonnes étamines. Le Fraisier de Virginie et des individus mâles du Caperon (*Fragaria elatior*) étaient employés autrefois à cet usage; on leur a substitué un Fraisier très-vigoureux, dont l'origine n'est pas connue, le Fraisier de Barbarie, qui semble être un métis des Fraisiers de Virginie et du Chili. Chaque année il naît par des semis accidentels quelques variétés dans les champs de la Bretagne; cinq ou six ont été conservées et ont toutes un vrai mérite. Aux environs de Paris, et dans tous les lieux où manque l'influence maritime immédiate, la culture du Fraisier du Chili est fort difficile; on ne peut la tenter qu'à la condition de faire venir, tous les trois ou quatre ans, du plant de Plougastel. A Verrières, où le Fraisier du Chili cultivé dans un terrain découvert périt de suite, j'ai réussi à conserver cette espèce, depuis douze ans, en la plantant dans une terre assez forte, à l'ombre d'un grand Chêne-Liége, et j'évite d'ôter les coulants, nécessaires pour remplacer les vieux pieds, qui s'épuisent rapidement. J'ai planté auprès des Fraisiers de Virginie, et successivement de tous les Fraisiers de la collection; il m'a semblé que c'est l'excellente variété anglaise nommée *Deptford Pine* qui est la plus favorable par son voisinage

* L'abondance de la récolte est telle que les cultivateurs vendent leurs Fraises du Chili de 10 à 20 centimes le kilogramme. Brest, Châteaulin, Landerneau, Morlaix, Quimper sont abondamment approvisionnés de ces magnifiques fruits; l'exportation en est considérable. Lorsque mon beau-frère était commandant du garde-côte de la station de Brest, il a vu souvent, dans un même jour, plus de vingt bâtiments, parmi lesquels était le vapeur *le Hambourg*, s'éloigner de la côte avec un chargement uniquement composé de Fraises, destinées à Londres, aux villes de la côte d'Angleterre et à celles de la Normandie jusqu'au Havre.

FR. DU CHILI.

au développement des fruits du Fraisier du Chili; j'obtiens ainsi quelques fruits, que leur grande beauté et l'époque tardive à laquelle ils mûrissent rendent intéressants pour les amateurs.

« La *Fraise du Chili* est fort aqueuse et beaucoup plus riche en matériaux solubles qu'en matériaux insolubles. L'acide malique, la matière azotée, la matière grasse et le parenchyme non azoté s'y trouvent en proportion moyenne. Le sucre total rapporté aux matériaux fixes et surtout aux matériaux insolubles est plus abondant que dans la plupart des autres espèces. Le sucre de Canne s'y rencontre en proportion marquée. » *Examen chimique de la Fraise*, par M. Buignet, page 60.

« Boerhaave avoit indiqué en 1720 le *Fraisier* du Chili comme sans fleurs et sans fruits; il est en effet assez délicat sur le choix du terrain, et passe souvent plusieurs années sans fleurir; mais son fruit en dédommage bien par sa beauté, ainsi que par la finesse de son parfum, bien supérieur à celui de tous les autres *Quoimios*. Sa couleur est un rouge jaunâtre très-pâle, qui, du côté du soleil, s'anime d'une nuance dorée très-brillante. Ses ovaires fort gros viennent presque tous à bien; le calice, qui reste ouvert tout à plat dans les fleurs non fécondées, se referme dans celles qui le sont en même temps que les pétales tombent; il continue à embrasser le fruit par en bas: le pédicule, qui est fort court, se recourbe alors comme dans toutes les races; mais celle-ci est la seule dans laquelle, au moment de la maturité, le fruit se relève pour présenter sa pointe au soleil, le pédicule se recourbant à contre-sens pour opérer ce changement. Ce symptôme de force et de vigueur dans la plante répond bien à toute sa constitution; car, sans avoir des feuilles beaucoup plus grandes que celles du *Fraisier* des bois, le *Frutiller* les a d'une étoffe si forte qu'elles sont presque coriacées; elles sont d'un vert très-brun en dedans, et en dessous couvertes d'un duvet blanchâtre, court, mais épais et soyeux. Ce duvet est au contraire fort long sur les tiges et les rameaux, et surtout sur les coulants. La force de toutes ces parties est prodigieuse, égalant souvent un tuyau de plume à écrire. La longueur des coulants y est proportionnée; mais, comme ce *Fraisier* n'étale presque point et ne forme point de touffes, les queues des feuilles restent plus courtes. Les fleurs, qui ont la largeur d'une

FR. DU CHILI.

Rose, c'est-à-dire plus d'un pouce et demi de diamètre, sont communément à sept ou huit divisions au calice, avec un semblable nombre de pétales, et les rudiments d'étamines sans ordre et très-nombreux. La masse des pistils sur leur support égale par sa grandeur une Fraise de bois ordinaire. Ces fleurs sont si fortes qu'elles ont même une odeur sensible; elle est analogue à celle de l'Aubépine. Tout cet appareil annonce bien des fruits de plus de deux pouces de diamètre; ils sont communément alongés et quarrés ou anguleux, quelques-uns arrondis et un peu pointus: chaque fleur n'en produit communément que deux beaux, et deux ou trois médiocres. Le Frutiller ne fleurit au plus tôt qu'avec la Rose, lorsque le *Fraisier* des bois porte ses premiers fruits mûrs. Les Frutilles se trouvent mûres un mois après, vers la fin du mois de juin. Comme le pied ne donne que de mauvais œilletons, il ne porte guères qu'une fois et a besoin d'être toujours renouvelé. » Duchesne, *Encyclopédie méthodique*, Botanique, t. II, p. 538 [1776].





A. Riocreux del.



M^{lle} E. Taillant sc.

P. ANGLETERRE D' HIVER.

P. ANGLETERRE D'HIVER.



Fruit d'hiver, pyriforme, ventru; à peau vert-pâle ou vert-jaunâtre, parsemée de gros points et de taches ou de marbrures fauves; à queue de longueur variable, arquée, insérée à fleur de fruit; à chair cassante, juteuse, sucrée. — Fruit à cuire.

ARBRE pyramidal, vigoureux et fertile; à scions assez gros, courts, brun fauve à l'ombre, violâtres au soleil, parsemés de lenticelles arrondies ou oblongues; à coussinets épais et saillants; yeux assez rapprochés, légèrement écartés du scion.

FEUILLES florales petites, ovales, mucronées, à bords relevés, denticulés, blanchâtres en dessous, et portées sur de courts pétioles; les adultes à peu près de même forme: celles des rosettes orbiculaires ou ovales-arrondies, bordées de dents aiguës; celles des scions ovales, acuminées, à bords dentés ou crénelés.

FLEURS moyennes, blanches ou quelquefois rosâtres à l'extérieur, étalées, portées sur d'assez courts pédicelles tomenteux; calyce à divisions lancéolées, étalées, couvertes de poils roux en dessus; pétales obovales-elliptiques, onguiculés, laissant un peu d'intervalle entre eux.

FRUIT d'hiver, se conservant ordinairement jusqu'au printemps, pyriforme, assez gros, à queue arquée, ordinairement renflée à son

P. ANGLETERRE D'HIVER.

insertion sur le fruit, fauve-olivâtre et lisse; *peau* de couleur mate, vert-blanchâtre ou jaune verdâtre, pâle, rarement colorée au soleil, parsemée de gros points ronds entremêlés de taches ou de marbrures fauves, gercés, rudes, et offrant quelquefois une tache brune autour du pédoncule ainsi qu'une bande étroite ou un petit sillon de même couleur sur toute l'étendue du fruit; *œil* grand, placé au milieu d'une dépression plus ou moins large, régulière, entourée de légères zones concentriques de couleur brune, à divisions étalées, entières, blanchâtres ou blondes en dessus; *cœur* dessinant une sorte de losange sur la coupe longitudinale du fruit, entouré de granulations; loges moyennes ou larges; pepins brun-noirâtre ou roux.

CHAIR très-blanche, cassante, à granulations peu nombreuses, mais assez grosses, dans le voisinage de l'œil. Fruit à cuire et remarquable par sa longue conservation.

« Angleterre d'hiver, est gros et long comme moyen Bon-Chrétien, en forme de cloche, un peu colorée et le reste de gris blanc. En février. » Dom Cl. Saint-Étienne, *Instr. bons Fruits*, p. 80 [1670].

« L'Angleterre d'hiver est une Poire de moyenne grosseur, pyriforme, allongée, ayant environ deux pouces trois lignes de diamètre sur trois pouces deux ou trois lignes de hauteur. Elle est très-arrondie par la tête, où l'œil, bien ouvert, est placé au milieu d'un aplatissement ou enfoncement évasé, uni, très-peu creusé. L'autre extrémité s'allonge régulièrement (quelquefois faisant un peu la Calebasse) en une pointe très-peu tronquée, dans laquelle s'implante obliquement sa queue assez grosse à son extrémité, longue de huit à douze lignes. La peau est unie, d'un jaune citron, tavelée, et presque toute recouverte de jaune couleur de bois. La chair est très-blanche, très-beurrée, sans marc et sans pierres; dès que le point de sa maturité est passé, elle devient un peu pâteuse et ne tarde pas à mollir. L'eau est peu abondante et peu relevée, mais fort douce et agréable. Les pepins sont longuets, brun-foncé,

P. ANGLETERRE D'HIVER.

les loges étroites, et l'axe du fruit très-creux. Sa maturité est en décembre, janvier et février. » Duham., *Arbr. fruit.*, p. 198 [1768].

« Le fruit est très-gros, turbiné, ventru, allongé du côté de la queue en pointe unique obtuse. Son diamètre sur le ventre est de 9 centimètres, et sa hauteur de 10. La peau, d'abord d'un vert assez foncé, tiquetée de gros points roux, se lave quelquefois d'un peu de rouge du côté du soleil, et jaunit un peu du côté de l'ombre. L'œil est grand, très-ouvert, placé dans une cavité très-évasée, peu profonde, souvent accompagnée d'une grande tache frangée et roussâtre. La queue est longue, épaissie à son insertion sur la Poire. La chair est assez fine, ferme et cassante; son eau est douce, abondante. Cette poire est excellente cuite sous la cloche, et se conserve de janvier en mars. » Poiteau, *Pomol. franç.*, vol. III [1846].



A. Riocreux del.

Mlle E. Taillant sc.

P. FRANC - RÉAL .

P. FRANC-RÉAL.



Fruit d'hiver, moyen, arrondi, vert-jaunâtre, terne, parsemé de gros points et taché de brun autour de la queue et de l'œil; à queue légèrement renflée aux deux extrémités, placée à fleur de fruit; à chair cassante ou demi-cassante, sucrée. — Fruit à cuire.

ARBRE assez pyramidal, très-productif; à scions légèrement flexueux, de couleur olivacée, pulvérulents et blanchâtres au sommet, parsemés de lenticelles oblongues; coussinets peu saillants; yeux coniques, noirs.

FEUILLES florales ovales-elliptiques, obtuses ou mucronées, entières, blanchâtres et cotonneuses sur les deux faces, portées sur de courts pétioles; les adultes à peu près de même forme, ovales ou ovales-cordiformes, acuminées, entières, pubescentes en dessous.

FLEURS petites ou moyennes, blanches ou un peu rosées à l'extérieur, portées sur de courts pédicelles très-tomenteux; calyce à divisions assez courtes, étalées, couvertes de poils blancs ou rousâtres en dessus; pétales obovales-allongés, mollement onguiculés, étalés, laissant beaucoup d'intervalle entre eux.

FRUIT mûrissant en hiver, moyen, maliforme ou ovale-arrondi; à pédoncule droit ou oblique, renflé aux deux extrémités, fauve, por-

P. FRANC-RÉAL.

tant la trace de bractéoles et parsemé de quelques lenticelles; *peau* mate, vert pâle ou vert-blanchâtre, parsemée de gros et nombreux points bruns méniscoïdes, marquée, autour du pédoncule et de l'œil, de taches ou de marbrures squameuses, brunes, rudes, très-rarement teintée de rougeâtre du côté du soleil; *œil* placé à fleur de fruit, ou au milieu d'une légère dépression régulière, à divisions étalées ou rapprochées, lancéolées, canaliculées, pubescentes; *cœur* arrondi, blanc, entouré de nombreuses granulations; loges assez grandes; pepins noirs, de grandeur moyenne; lacune centrale subéreuse.

CHAIR verdâtre, d'apparence grossière, granuleuse, juteuse; eau légèrement astringente et sucrée. — Fruit à cuire.

« Franc-Réal. Olivier de Serres, *Théâtre. d'agr.*, p. 689 [1600].

« Le Poirier de Franc-Réal est un arbre fort excellent, parce qu'il paye tous les ans le tribut à son maître; c'est-à-dire qu'il rapporte toujours du fruit. » Cl. Mollet, *Théâtre des Plans et Jard.*, p. 37 [1652].

« Franc-Réal, en décembre et janvier. » *Jardin. françois*, p. 67 [1665].

« Le Franc-Réal, ou Gros-Micet, est une grosse Poire presque ronde, d'un jaune tavelé, excellente à cuire des premières. » Merlet, *Abrégé des bons Fruits*, p. 110 [1675].

« On sçait aussi que le Franc-Réal, que quelques-uns nomment Finot-d'Hyver, est une Poire de grand rapport, grosse, ronde et jaunâtre, tiquetée de petites pointes de rousses; queue courte; le bois de l'arbre tout farineux. » La Quint., *Instruct. pour les Jard.*, p. 343 [1690].

« Le Franc-Réal est une grosse Poire, un peu longue, verdâtre, marquée de petits points gris : c'est une Poire excellente en compotes, à cuire dans la cloche. L'arbre charge beaucoup; le bois et les feuilles sont farineuses. » *Cat. Pépin. Chartr.*, p. 41 [1752].

P. FRANC-RÉAL.

« Le fruit est gros, de hauteur et de diamètre égaux ; la partie la plus renflée est au milieu de sa hauteur ; il va en diminuant vers la tête, où l'œil, qui est petit, est placé dans une cavité peu profonde. Il diminue davantage vers la queue, qui est grosse, longue de neuf lignes, et plantée presque à fleur du fruit. Cette Poire n'est pas d'une forme agréable. Elle a deux pouces dix lignes de diamètre, et autant de hauteur. Quelquefois elle est beaucoup plus grosse, presque pyriforme, ayant un peu plus de hauteur que de diamètre. La peau est verdâtre, tiquetée de points et de petites taches rousses. Elle devient jaunâtre lorsque le fruit est mûr. Cette poire est très-bonne cuite sous la cloche et en compotes. Elle mûrit de bonne heure, en octobre et novembre. » Duham., *Arbr. fruit.* p. 180 [1768].



A. Rivereux del.



Mlle E. Tailland sc.

P. ST LÉZIN

P. DE SAINT-LÉZIN*.



Fruit d'automne, allongé, à queue assez longue, arquée, insérée en dehors de l'axe du fruit; à peau un peu rude, terne, jaune olivâtre, parsemée de nombreux points fauves; à chair blanchâtre, cassante, peu juteuse.

ARBRE très-vigoureux; à scions un peu divariqués, gros ou très-gros, légèrement flexueux, de couleur olivâtre ou bronzée, parsemés de grosses lenticelles arrondies, jaunâtres; yeux larges, peu saillants.

FEUILLES florales orbiculaires, ovales ou obovales, arrondies à la base, acuminées, presque entières, pubescentes en-dessous, à bords redressés et ciliés, portées sur d'assez courts pétioles; les adultes à peu près de même forme: celles des rosettes orbiculaires ou ovales-arrondies, acuminées, crénelées; celles du scion larges, étalées ou redressées, ovales, plus ou moins acuminées, à bords dentés.

FLEURS moyennes, blanches, un peu rosées à l'extérieur, portées sur des pédicelles un peu longs et tomenteux; calyce à divisions lancéolées-aiguës, étalées; pétales ovales-orbiculaires, concaves, laissant peu d'intervalle entre eux.

FRUIT mûrissant en novembre, allongé, régulier, assez semblable à la *P. du Curé* ou à une grosse *P. de Saint-Germain*; à pédoncule arqué,

* Saint-Lézin, allié des rois de France, fut fait évêque d'Angers en 586 et mourut en 605. Bolland., *Acta Sanct.*, vol. II, p. 675.

P. DE SAINT-LÉZIN.

ordinairement muni d'un bourrelet à son insertion et placé en dehors de l'axe du fruit, brun olivâtre ou vert, assez lisse; *peau* jaune olivâtre, opaque, un peu rude, parsemée de nombreux points fauves, gercés, inégaux, légèrement teintée de fauve dans le voisinage du pédoncule, et ne se colorant jamais en rouge du côté du soleil; *œil* à fleur de fruit, entouré de petites côtes ou de petites bosses, à divisions dressées, charnues à la base, glabres, entières ou tronquées à l'extrémité; *cœur* dessinant un losange allongé sur la coupe longitudinale du fruit, entouré de nombreuses granulations; loges moyennes; pepins noirs; lacune centrale étroite, fibreuse.

CHAIR blanche, demi-cassante, assez fine; eau peu abondante, sucrée, peu parfumée. — Fruit médiocre et qui a l'inconvénient de blettir très-vite.

Dom Claude Saint-Étienne a signalé, sans les décrire, quatre poires de Saint-Lézin : l'ordinaire, le petit, le vert et le gris, que Merlet semble avoir le premier confondues. Depuis cette époque cette variété a donné et donne encore lieu à de nombreuses discussions, par la raison que la plupart des pomologistes l'ont confondue soit avec la P. du Cûré *, soit avec la Belle-Angevine, et qu'enfin certaines descriptions ont été faites en empruntant à ces deux dernières quelques-uns de leurs caractères. On aurait cependant évité toute méprise si on eût jeté les yeux sur la description que Loiseleur-Deslongs-champs nous a donnée en 1815 de la P. de Saint-Lézin; en effet elle ne laisse rien à désirer sous le rapport de l'exactitude et a été tracée d'après l'ancien type conservé au Muséum. Je me bornerai donc à reproduire les descriptions qui s'appliquent rigoureusement au fruit que Poiteau a pris pour modèle dans la note qu'il a publiée, en 1833, dans les *Annales de la Société d'Horticulture de Paris*.

C'est à tort que l'on réunit la P. *Concombrine* à la P. de Saint-Lézin.

* Espèce décrite par Duhamel sous le nom de *Tarquin*.

P. DE SAINT-LÉZIN.

« Le mérite de la Poire de Saint-Lézin est dans sa grosseur; mais ce beau fruit n'est, quant au goût, qu'une espèce très-médiocre; il a souvent quatre pouces et demi et plus de hauteur, sur trois pouces trois lignes dans son plus grand diamètre, qui est au tiers de la hauteur, la partie du côté de la queue diminuant graduellement de largeur. La queue, longue de seize à dix-huit lignes, s'implante dans une petite cavité, dont l'un des côtés est souvent relevé d'une bosse remarquable; l'œil, à l'extrémité opposée, se trouve à fleur du fruit. La peau, d'abord verte partout, devient un peu jaune en mûrissant; elle est parsemée de petits points grisâtres, et elle prend quelquefois une très-légère teinte de rouge du côté du soleil. La chair est un peu ferme, n'ayant pas beaucoup de saveur, si ce n'est un goût légèrement acerbe. Les pepins sont très-allongés, presque noirs. Cette Poire mûrit à la fin de septembre ou au commencement d'octobre. » Loiseleur-Deslongsch., *Nouv. Duham.*, vol. VI, p. 214, pl. LXVI, fig. 3 [1815].

« Le fruit est constamment fort gros et fort allongé *. La peau est d'un vert jaunâtre, tiquetée de beaucoup de points bruns; quelquefois la partie qui tient à la queue est entièrement brune. La chair est tendre et se blettit très-promptement; elle a des pierres autour des loges. L'eau est légèrement sucrée et peu abondante. Cette Poire mûrit en novembre et se conserve à peine jusqu'à la fin de décembre. Elle devient pâteuse en très-peu de temps et sans saveur. Sa beauté est son principal mérite. » Poiteau, *Pomol. franc.* [1846].

« Le Poirier de Saint-Lézin est d'une vigueur très-ordinaire, et produit, à l'endroit de la greffe, lorsqu'il est enté sur Coignassier, une nodosité d'une grosseur remarquable. Ses rameaux sont peu nombreux, très-gros et droits. Leur couleur est le vert blond ou gris sur les parties ombragées, et le blond roussâtre sur celles qui sont exposées au soleil. Ils sont parsemés de lentilles gris-pâle. Les mérithalles sont inégaux, quelques-uns sont longs deux ou trois rudiments de stries se trouvent au-dessous de chaque œil. Les yeux sont triangulaires, aigus, un peu comprimés, ordinairement appliqués contre le rameau, ils sont brun-marron noir. Ses feuilles sont grandes, larges, ovales, aiguës. Leur pétiole est blanc, leurs bords latéraux un peu relevés, la dentelure petite, très-peu profonde, souvent nulle à la base de certaines

* La figure publiée par Poiteau représente une variété complètement différente du Saint-Lézin, et que je crois pouvoir rapporter au Bon-Chrétien d'Auch.

P. DE SAINT-LÉZIN.

feuilles. Fruit très-gros, pyramidal ou en cône allongé, très-obtus, à surface souvent irrégulière. Son épiderme est jaune-herbacé, lisse, finement pointillé de gris. Le pédoncule, assez gros sans être charnu, est long de 25 à 35 millimètres. L'œil est presque à fleur du fruit. La chair est blanche, demi-fine, tendre sans être fondante, peu succulente, sans saveur appréciable, si ce n'est parfois un peu d'âpreté. Cette Poire mûrit, ou plutôt blettit en octobre et novembre. Elle est remarquable par son fort volume, mais c'est là tout son mérite. » Prévost, *Pomol. Seine-Infér.*, p. 174 [1849].



A. Riocreux del.

P. AUDIBERT.

M^{lle} E. Trillat sc.

P. AUDIBERT*.



Fruit d'hiver, turbiné ou arrondi, légèrement bosselé; à peau lisse, vert-jaunâtre, légèrement lavée de rouge du côté du soleil, parsemée de très-petits points fauves; à queue droite, renflée à son insertion sur le fruit; à chair blanche, cassante, sucrée, peu parfumée. — Fruit à cuire.

ARBRE pyramidal, à scions moyens, peu flexueux, de couleur fauve, parsemés de lenticelles arrondies ou oblongues; yeux coniques, obtus, appliqués contre le scion.

FEUILLES florales assez grandes, orbiculaires ou ovales, acuminées, dentées, légèrement pubescentes en dessous, portées sur des pétioles très-grêles; les adultes de deux formes: celles des rosettes orbiculaires, acuminées, entières à la base; celles des scions ovales, acuminées, étalées.

FLEURS grandes, très-blanches, portées sur des pédicelles assez longs et tomenteux; calyce à divisions étalées; pétales obovales, onguiculés, laissant des intervalles entre eux.

FRUIT commençant à mûrir en décembre et se conservant durant tout l'hiver, turbiné, ventru ou arrondi, un peu bosselé, obtus; à queue droite, parsemée de petites verrues et très-légèrement en-

* Urbain Audibert, célèbre pépiniériste, né à Tarascon le 27 février 1789, mort près de la même ville, dans ses pépinières de Tonnelle, le 22 juillet 1846.

P. AUDIBERT.

foncée, renflée à son insertion sur le fruit, de couleur roussâtre; *peau* lisse, vert-jaunâtre, dépourvue ou parsemée de très-petits points bruns, sans marbrures, quelquefois lavée de rose du côté du soleil; *œil* placé au milieu d'une dépression ou presque à fleur de fruit, à divisions canaliculées, dressées ou étalées, épaissies à la base, glabres, souvent entourées de quelques petites bosses; *cœur* dessinant un large losange sur la coupe longitudinale du fruit, bordé de granulations qui s'étendent jusqu'au pédoncule; loges grandes, légèrement écartées de l'axe; pepins noirâtres; lacune centrale très-large et subéreuse.

CHAIR blanche, cassante, sucrée, peu parfumée. — Fruit à cuire.

Il ne faut pas confondre cette variété avec la *P. Audibert* décrite par Poiteau dans le tome XV des *Annales de la Société d'Horticulture de Paris*, et qui se rapporte à la *P. Duval*, que nous avons déjà publiée.

« La Belle-Audibert diffère de la Poire Quarante-Onces, parce qu'elle est moins grosse, qu'elle est assez régulièrement arrondie, que sa surface n'est point chargée de bosses, et qu'elle est un peu comprimée sur son épaisseur, ayant quatre pouces environ de diamètre dans un sens, et seulement trois pouces dans l'autre; sa hauteur n'est d'ailleurs que de trois pouces. Sa peau est d'un jaune très-pâle du côté de l'ombre, et la partie opposée est d'un jaune-orangé clair, avec deux ou trois taches allongées et roussâtres. La chair est ferme, cassante, grenue, d'une odeur agréable et d'une saveur acerbe comme celle de la Quarante-Onces; elle est de même bonne cuite. Elle commence à mûrir au mois de novembre. » Loisel.-Deslongsch., *Nouv. Duham.*, p. 241, pl. LXXIV, fig. 1 [1815].



A. Riocreux del.

Mlle E. Taillant sc.

P. CALEBASSE .

P. CALEBASSE.



Fruit d'automne, allongé ou oblong, obtus, bosselé ; à queue droite ou oblique, plus ou moins épaisse ; à peau lisse, d'abord jaune olivâtre, passant au jaune ferrugineux à la maturité ; à chair demi-fondante ou cassante, légèrement parfumée.

ARBRE pyramidal, productif ; à scions droits, de grosseur moyenne, parsemés de lenticelles arrondies, de couleur fauve, un peu teintés de violâtre ; coussinets peu saillants ; yeux coniques, aigus, assez écartés du scion.

FEUILLES florales ovales ou ovales-cordiformes, acuminées, pubescentes en dessous ; ciliées ; les adultes à peu près de même forme, assez larges, ovales ou oblongues, acuminées, à bords redressés, crénelés-dentés ; pétioles souvent accompagnés de stipules.

FLEURS moyennes, très-blanches, portées sur d'assez courts pédicelles tomenteux ; calyce à divisions lancéolées, aiguës, réfléchies ; pétales ovales-elliptiques, mollement onguiculés, laissant un peu d'intervalle entre eux.

FRUIT commençant à mûrir en octobre, pyriforme très-allongé ou oblong et obtus, en général bosselé et irrégulier, à queue insérée dans l'axe ou sur le côté du fruit, droite ou arquée, plus ou moins épaisse et charnue à son insertion sur le fruit, où elle est accompagnée



P. CALEBASSE.

de protubérances, de couleur fauve ou olivâtre, portant la trace de quelques bractéoles; *peau* d'abord verte ou verdâtre, puis passant au jaune ferrugineux ou roussâtre à la maturité, lisse, parsemée de petits points et de légères marbrures de couleur fauve; *œil* assez grand, placé à fleur de fruit, au centre d'un faible aplatissement, entouré de très-fines zones concentriques, à divisions rapprochées ou dressées, entières ou tronquées, rarement étalées, glabres ou blanchâtres à la base; *cœur* ovale, blanc, entouré de petites granulations; loges moyennes, un peu arrondies; pepins bruns; lacune centrale étroite, subéreuse.

CHAIR blanchâtre, demi-fondante, ferme ou cassante, juteuse; eau assez abondante, sucrée, parfumée, non musquée. — Fruit de troisième ordre.

Cette variété, ainsi que plusieurs autres poires très-allongées et à peu près de même apparence, se vend en abondance sur les marchés de la Belgique, sous le nom de *Calebasse* que je lui conserve. Il est essentiel de ne pas la confondre, comme on le fait d'habitude, avec l'excellente *P. Bosc*, que j'ai déjà fait connaître.

« Le fruit de la *Poire de Calebasse* est moyen, oblong, souvent de forme irrégulière, très-lisse, gris-fauve ou couleur noisette, ordinairement marbré de gris plus intense. Il a souvent un léger rétrécissement vers le milieu et une courbure plus ou moins prononcée vers le pédoncule, qui, assez fréquemment, s'y trouve implanté très-obliquement. Œil peu ou point enfoncé. Chair fine, tendre et beurrée à l'extérieur ou sous l'épiderme, ferme au centre du fruit, cassante avant la parfaite maturité et blettissant assez promptement après que la maturité est complète. Lorsque cette poire commence à mûrir, il faut éviter de la manier, car alors elle noircit partout où les doigts ont posé et la chair se gâte intérieurement. Elle mûrit en octobre. Le Poirier de Calebasse

P. CALIBASSE.

a un beau port et forme de belles pyramides ; mais son fruit, qui se recommande par sa forme et son coloris singuliers, et aussi par quelques bonnes qualités, n'est pas sans défauts, et ne vaut pas la P. Aurore (Capiaumont), qui mûrit en même temps et a le même coloris. Cette variété ne devra donc pas se trouver dans les jardins qui ne comptent qu'un très-petit nombre de poiriers, mais il sera convenablement placé dans les collections étendues. » Prevost, *Pomol. Seine-Infér.*, p. 20, fig. 11 [1839].





A. Riocreux del.



M^{lle} E. Taillout sc.

P. SARRASIN.

P. SARRASIN.



Fruit d'hiver, pyriforme, moyen ou petit; à peau jaune-ocreux, lavée de rouge du côté du soleil, parsemée de petits points bruns; à queue droite ou légèrement arquée, assez épaisse, et renflée à son insertion sur le fruit; à chair cassante, acidulée-sucrée.

ARBRE pyramidal, vigoureux, propre à former des plein-vent; à rameaux dressés; à scions moyens, fauve-jaunâtre, parsemés de lenticelles arrondies, un peu flexueux; coussinets peu saillants; yeux coniques, bruns, assez rapprochés du scion.

FEUILLES florales ovales, arrondies à la base, acuminées ou atténuées au sommet, pubescentes en dessous, à bords presque entiers ou denticulés, ciliés; les adultes de deux formes: celles des rosettes ovales ou ovales-orbiculaires, portées sur de très-longes pétioles grêles et blanchâtres; celles des scions ovales ou ovales-oblongues, arquées, à bords redressés, denticulés.

FLEURS moyennes ou petites, blanches, portées sur d'assez courts pédicelles; calyce à divisions lancéolées, aiguës, étalées; pétales obovales-orbiculaires, onguiculés, laissant des intervalles entre eux.

FRUIT commençant à mûrir à la fin de l'automne et se conservant ordinairement pendant tout l'hiver, moyen, pyriforme, ou petit et turbiné, arrondi vers l'œil, obtus ou atténué du côté opposé; à

P. SARRASIN.

queue droite ou un peu arquée, ordinairement placée dans l'axe du fruit, où elle se renfle et se plisse, de couleur brune ou verdâtre, offrant souvent la trace de bractéoles; *peau* lisse, jaune ou jaune-ocreux, parsemée de points fauves et ordinairement dépourvue de taches, lavée de rouge du côté du soleil; *œil* placé à fleur de fruit, entouré de petites granulations; loges grandes, allongées; pepins noirs; lacune linéaire, atténuée vers l'œil, subéreuse.

CHAIR blanche, ferme ou demi-cassante, assez juteuse; eau sucrée-acidulée, légèrement fenouillée ou quelquefois faiblement musquée. — Assez bon fruit d'hiver.

Prévost a décrit dans la *Pomologie de la Seine-Inférieure*, sous le nom de *P. Sarrasin*, une poire du mois d'août et qu'il a distinguée, avec beaucoup de raison, de celle qui nous occupe ici.

« La Poire de Sarrasin est de moyenne grosseur, son diamètre étant de vingt-deux lignes, et sa hauteur de trente lignes. Elle est plus grosse dans un bon terrain. Sa forme, peu régulière, est allongée; le côté de l'œil diminue de grosseur et se termine irrégulièrement, de sorte que le fruit se soutient difficilement sur cette extrémité; l'œil est placé à fleur. L'autre côté s'allonge en pointe obtuse, et y est terminé par une queue assez grosse, longue de six à dix lignes. La peau, du côté du soleil, est lavée d'un rouge-brun tiqueté de points gris; le côté de l'ombre est vert, s'éclaircit à mesure que le fruit approche de sa maturité, et devient d'un jaune pâle. La chair est blanche, sans pierres, presque beurrée dans sa parfaite maturité. L'eau est sucrée, relevée, et un peu parfumée. — Cette Poire est excellente cuite et en compotes; elle se garde plus longtemps qu'aucune autre. Le 4 novembre, lorsque je la décrivais, il y en avait encore de l'année précédente, très-saines, très-bien conditionnées, qui pouvaient se conserver encore longtemps; elles étaient fort bonnes crues. Il y a peu de Poiriers qui méritent autant que celui-ci d'être cultivé. » Duham., *Arbres fruit.*, p. 249 [1768].

P. SARRASIN.

« Fruit assez gros, oblong, renflé au milieu, aminci du côté de la queue ; épiderme fin, jaune-clair, chargé de marbrures de couleur d'ocre, pointillé, fortement coloré de rouge-vermillon ; pédoncule long de 20 à 28 millimètres, ligneux, un peu charnu et plus clair à son insertion sur le fruit, où il s'em-
paquète dans une légère cavité ; œil bien formé, à peine enfoncé. Chair fine, cassante, juteuse, tendre, avec un parfum acidulé et anisé, comparable à la pomme *Petit Fenouillet anisé*. » Ch. Baltet, *Bonnes Poires*, p. 158 [1859].



A. Riocreux del.

P. DES INVALIDES.

Mlle E. Taillant sc.

P. DES INVALIDES.



Fruit d'hiver, pyriforme-oblong, moyen, déprimé ou arrondi; à queue droite ou oblique, grêle ou charnue, enfoncée dans le fruit, qui présente ordinairement de ce côté de grosses protubérances; à peau vert-jaunâtre, lisse, parsemée de petits points; à chair blanche, cassante, sucrée. — Fruit à cuire.

ARBRE pyramidal, assez vigoureux, peu fertile; à scions moyens, un peu flexueux, olivâtres ou brua-violacé, parsemés de lenticelles arrondies, jaunâtres, et offrant souvent une sorte d'anneau plus foncé au-dessus de l'œil; coussinets saillants; yeux coniques, aigus, plus ou moins écartés du scion.

FEUILLES florales ovales ou ovales-elliptiques, arrondies à la base, légèrement atténuées ou mucronées au sommet, presque entières, pubescentes en dessous, ciliées, à nervure médiane pubescente en dessus; les adultes à peu près de même forme: celles des scions ovales-elliptiques, acuminées, étalées, à bords denticulés, quelquefois redressés.

FLEURS portées sur des pédicelles un peu courts et assez gros, petites ou moyennes, blanches; calyce à divisions lancéolées, très-aiguës, étalées; pétales subelliptiques, laissant des intervalles entre eux.

P. DES INVALIDES.

FRUIT mûrissant en hiver, moyen ou gros, obtus, quelquefois bosselé, en forme de Doyenné, et quelquefois assez semblable, quant à la forme, aux P. de Luçon et de Pentecôte ; offrant ordinairement des bosses assez saillantes autour du pédoncule ainsi qu'un léger sillon longitudinal ; pédoncule grêle, cylindracé, ou court et charnu, placé dans l'axe ou sur le côté du fruit, dans lequel il s'enfonce assez profondément, de couleur fauve ou olivâtre ; *peau* lisse, vert-jaunâtre, passant quelquefois au jaune citron à l'arrière-saison, très-rarement lavée de rose du côté du soleil, parsemée de petits points bruns, et ordinairement dépourvue de marbrures fauves ; *œil* petit, placé dans une dépression plus ou moins profonde et régulière, à divisions caduques ou persistantes, étroites, canaliculées, glabres ou blanchâtres ; *cœur* dessinant une sorte de losange sur la coupe longitudinale du fruit, entouré de petites granulations ; loges assez grandes ; pepins de couleur fuligineuse ; lacune centrale subéreuse, éloignée de l'œil.

CHAIR blanche, cassante, peu granuleuse, mais laissant du marc dans la bouche ; eau assez abondante, sucrée, peu parfumée, et d'une saveur qui rappelle celle de quelques pommes douces. — Fruit à cuire.

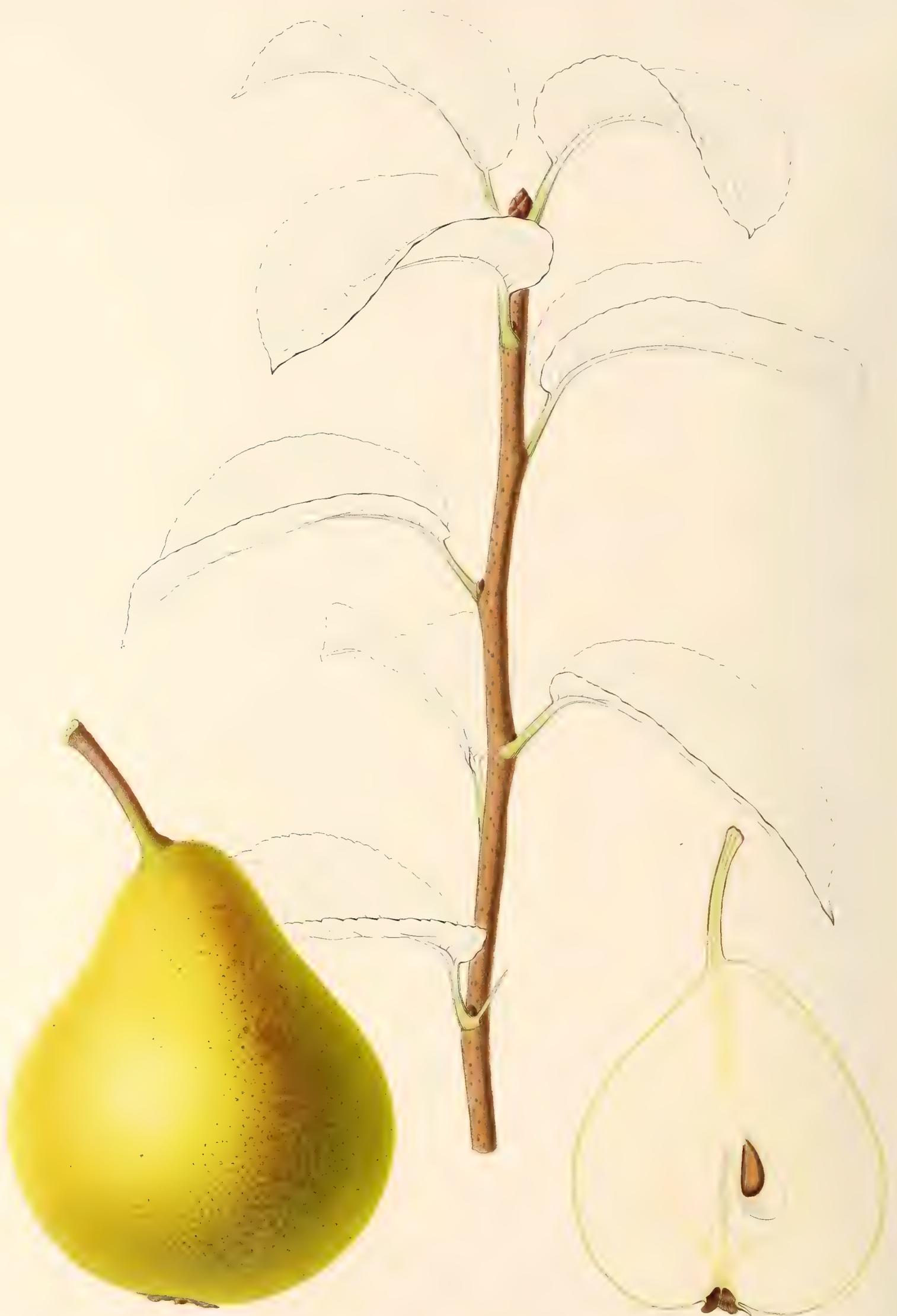
La longueur, la grosseur et la position variables du pédoncule, ainsi que les formes peu constantes de cette variété, l'ont fait méconnaître par plusieurs pomologistes, qui, suivant leur caprice, lui ont donné les noms de *Colmar Van Mons*, de *Crassane d'hiver* ou de *Beurré de Printemps*, qui démontrent une fois de plus le peu d'importance que l'on doit attacher à ces prétendus noms génériques.

« Fruit moyen ou gros, ovale, pyriforme, obtus, très-renflé et parfois bosselé sur le milieu de sa hauteur. Pédoncule gros, sans être charnu, brun verdâtre ou couleur olive, long de 3 à 4 centimètres, implanté dans une cavité à

P. DES INVALIDES.

bords relevés de quelques bosses. Oeil grand, presque à fleur de fruit, à divisions persistantes, larges et longues, étalées ou dressées. Épiderme jaunâtre, irrégulièrement pointillé et marbré gris-fauve, parfois faiblement nuancé de rose du côté du soleil. Chair demi-fine, pierreuse autour des loges, tendre, non fondante, d'un blanc jaunâtre. La maturité a lieu ordinairement en décembre et janvier ; elle est indiquée en Belgique en mars et avril. Ce beau fruit est tout au plus de deuxième qualité, et plutôt bon à cuire qu'à manger cru. En parfaite maturité il est pâteux, et un peu avant il est cassant. Sa saveur, quoique agréable, est peu prononcée et laisse beaucoup à désirer, même dans les terrains qui, par leur légèreté, sont les plus propres à perfectionner les sucres des fruits. Le choix du nom (*Colmar Van Mons*) ne paraît pas heureux ; il trompe sur le mérite du fruit, au moins en France, où le nom de Colmar ne désigne que des poires à chair fondante. » Prévost, *Pomol. Seine-Infér.*, p. 200 [1850].





A. Riocreux del.

P. SUCRÉ VERT.

Melle E. Tailland sc.

P. SUCRÉ-VERT.



Fruit d'automne, moyen ou petit, turbiné, à queue droite ou oblique, placée à fleur de fruit; à peau toute verte, lisse, parsemée de très-petits points, ordinairement dépourvue de marbrures; à chair verdâtre à la circonférence, fondante, sucrée, parfumée.

ARBRE pyramidal, propre à former des plein-vent, très-productif; à scions moyens, un peu flexueux, de couleur bronzée ou olivâtre, parsemés de grosses lenticelles jaunâtres; coussinets peu saillants; yeux petits, appliqués contre le scion.

FEUILLES florales ovales ou ovales-elliptiques, mucronées, pubescentes en dessous; les adultes à peu près de même forme: celles des rosettes oblongues ou ovales-elliptiques, portées sur de longs pétioles; celles des scions arquées, elliptiques ou lancéolées-elliptiques, courtement acuminées, à bords plus ou moins redressés, crénelés ou presque entiers.

FLEURS assez grandes, très-blanches, portées sur des pédicelles courts et tomenteux; calyce à divisions lancéolées, aiguës, étalées ou réfléchies; pétales orbiculaires ou obovales-arrondis, concaves, mollement onguiculés, ne laissant pas d'intervalle entre eux.

FRUIT commençant à mûrir en octobre et se conservant jusqu'en décembre; pédoncule moyen, droit ou oblique, cylindracé, vert ou

P. SUCRÉ-VERT.

de couleur bronzée, un peu épaissi à son insertion ; *peau* lisse, verte, parsemée de très-petits points fauves ou grisâtres, ordinairement dépourvue de marbrures et ne se colorant jamais en rouge du côté du soleil ; *œil* placé à fleur de fruit ou au milieu d'une très-faible dépression régulière, à divisions linéaires, canaliculées, étalées ou dressées, glabres ou légèrement cotonneuses ; *cœur* dilaté transversalement, entouré de granulations ; loges très-grandes ; pepins bruns ; lacune centrale subéreuse, atténuée vers l'œil.

CHAIR verdâtre, ferme ou fondante, un peu granuleuse, juteuse ; eau abondante, sucrée, légèrement parfumée, rappelant un peu la saveur douce de certaines pommes.

Depuis le commencement du 17^e siècle jusqu'à ce jour les pomologues ont énuméré dix-sept espèces de *P. Sucré*.

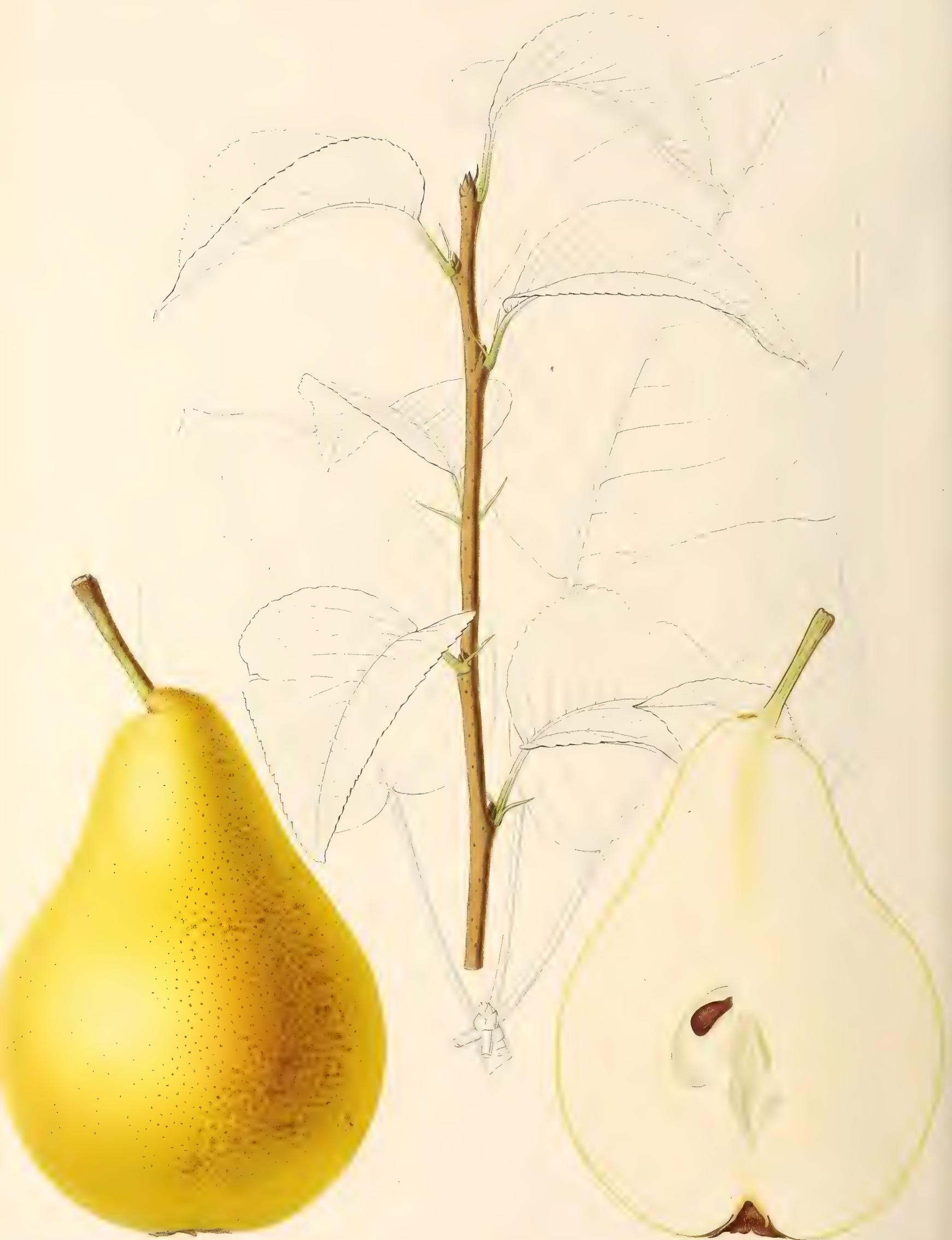
« Le Sucre-vert est une Poire assez grosse, semblable à la Verte-longue, mais plus court ; il est toujours verd et très beurré ; il charge beaucoup et par glanes. Il dure assez long-temps, et est un excellent fruit. » Merlet, *Abrégé bons Fruits*, p. 77 [1690].

« Le fruit est de moyenne grosseur, oblong, un peu cylindrique, ayant vingt-cinq lignes de diamètre sur vingt-sept de hauteur ; quelquefois son diamètre est presque égal à sa hauteur. Le côté de l'œil est très-peu aplati, et l'œil est placé dans un enfoncement très-peu profond. Le côté de la queue diminue peu de grosseur. La queue, qui est assez grosse, et longue de six à huit lignes, est plantée dans une petite cavité bordée de quelques plis ; souvent elle est presque à fleur du fruit. La peau est lisse, et toujours verte. La chair est très-beurrée ; elle a ordinairement quelques pierres autour des pepins. L'eau est très-sucrée, et d'un goût agréable. Cette Poire mûrit vers la fin d'octobre. » Duham., *Arbr. fruit.* p. 489 tab. 34 [1768].

« Ce vigoureux Poirier est un de ceux qui se reconnaissent le mieux au port : il est droit, très-rameux, très-fertile, et porte ses fruits par bouquets. Ses

P. SUCRÉ-VERT.

branches nombreuses recherchent la direction verticale et se prêtent aisément aux diverses formes que l'on veut donner à l'arbre. Le fruit est quelquefois arrondi, le plus souvent allongé en bergamote, haut de 6 à 7 centimètres sur un peu moins en diamètre, d'un vert tendre, luisant, à peine marqué de très-petits points bruns et très-rarement de quelques taches. La queue est verte, roide, longue de 7 centimètres, et il y a souvent près d'elle sur le fruit une tache fauve; à l'autre bout il y a un léger enfoncement dans lequel est l'œil avec des divisions étalées en étoile. La chair est beurrée, fondante, malgré quelques petites pierres qui avoisinent les loges. L'eau est abondante et sucrée. Cette bonne poire mûrit au commencement d'octobre. » Poiteau, *Pomol. franç.* [1846].



A. Riocreux del.

M^{lle} E. Taillant sc.

P. WILFERMOZ.

P. WILLERMOZ*.



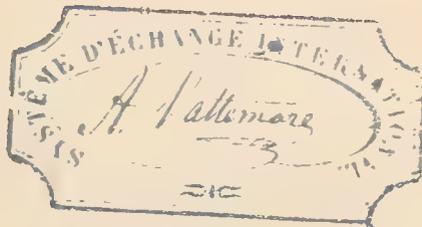
Fruit de fin d'automne ou d'hiver, gros, pyriforme, souvent un peu bosselé; à peau jaune légèrement lavée de rose du côté du soleil, parsemée de points fauves; à pédoncule renflé et plissé à son insertion sur le fruit; à chair cassante ou demi-cassante, peu juteuse et peu parfumée.

ARBRE divariqué, peu fertile; à scions de grosseur moyenne, flexueux, bruns ou fauve violâtre, parsemés de grosses lenticelles oblongues; coussinets saillants, accompagnés d'arêtes décourantes; yeux coniques, élargis à la base.

FEUILLES florales grandes, ovales ou ovales-cordiformes, acuminées, à bords redressés, denticulés, pubescentes en dessous; les adultes de deux formes: celles des rosettes grandes, ovales ou cordiformes, portées sur de longs pétioles; celles des scions oblongues ou ovales, à bords dentés plus ou moins redressés.

FLEURS grandes ou très-grandes, blanches, portées sur d'assez longs pédicelles; calyce à divisions lancéolées, aiguës, étalées ou réfléchies; pétales concaves, obovales-orbiculaires, laissant peu d'intervalle entre eux.

* Ch.-Fortuné Willermoz, l'un de nos pomologistes les plus distingués, né à Coligny (Ain) le 16 mars 1804; auteur de plusieurs notices sur les arbres fruitiers, insérées dans les *Annales de la Société d'Horticulture du Rhône*, et promoteur du Congrès pomologique fondé à Lyon en 1856.



P. WILLERMOZ.

FRUIT commençant à mûrir en novembre et se conservant quelquefois pendant une partie de l'hiver, pyriforme, un peu ventru et bosselé; à queue de longueur moyenne, légèrement arquée, renflée, charnue et plissée à son insertion sur le fruit, de couleur fauve ou olivâtre; *peau* jaune de Naples vif, lavée de rose du côté du soleil, parsemée de points fauves, ordinairement dépourvue de marbrures; *œil* large, placé au milieu d'une faible dépression, à divisions linéaires-lancéolées, aiguës, étalées, formant l'étoile; *cœur* dessinant un ovale sur la coupe longitudinale du fruit, entouré de granulations; loges très-grandes; pepins allongés, bruns ou de couleur fuligineuse; lacune centrale large ou très-large et subéreuse.

CHAIR blanche, cassante ou demi-cassante, granuleuse, laissant un peu de marc dans la bouche; eau sucrée, peu parfumée et légèrement astringente. — Fruit de troisième ordre.

Je ne puis accorder à cette variété les qualités que lui attribue M. Bivort; je l'ai, en effet, toujours trouvée sans parfum et devant être considérée plutôt comme fruit à cuire que comme fruit à coupeau. C'est au surplus le sentiment de M. Willermoz, qui n'a pas hésité à classer parmi les mauvaises poires celle qui lui a été si malheureusement dédiée.

« Le fruit est gros, pyriforme, pyramidal; son plus fort renflement vers le calyce, où il est légèrement côté et bosselé; il mesure 11 centimètres en hauteur sur 8 et plus en diamètre; l'épiderme, lisse, vert-clair, passe au jaune d'or à la maturité; il est légèrement coloré du côté du soleil et finement ponctué de points de couleur fauve; ces points sont beaucoup plus petits et plus nombreux autour du calyce. Le pédoncule, long de 2 à 3 centimètres, recourbé, ligneux, est placé à fleur du fruit. Le calyce, couronné, ouvert, se trouve dans une cavité peu profonde, évasée et entourée de quelques bosses ou côtes; ses divisions sont roides, brun-noir. La chair est blanche, fine, fon-

P. WILLERMOZ.

dante ; son eau est abondante, sucrée, agréablement parfumée et même un peu musquée. Sa maturité a lieu vers la fin d'octobre, et se prolonge vers la fin de novembre, si on a soin d'entre-cueillir les fruits afin de leur faire achever leur maturation au fruitier. » Bivort, *Album pomolog.* , vol. IV, p. 9 [1851].

Cette description a été reproduite en partie dans les *Annales de la Société Van Mons*, p. 85 [1855].



A. Riscreux del.

M^{lle} E. Taillant sc.

P. ŒUF DE CYGNE.

P. ŒUF DE CYGNE.



Fruit d'hiver, moyen, arrondi ou ovoïde, légèrement déprimé aux deux extrémités; à peau jaune verdâtre ou jaune indien, lavée ou faiblement flagellée de rouge brique du côté du soleil, parsemée de nombreux points bruns; à chair blanche, ferme, assez juteuse et un peu musquée.

ARBRE très-fertile; à scions grêles ou de grosseur moyenne, légèrement flexueux, bruns ou un peu violacés, parsemés de très-petites lenticelles arrondies, blondes; coussinets assez saillants; yeux coniques, grisâtres, rapprochés du scion.

FEUILLES florales ovales, acuminées, presque entières, pubescentes en dessous et portées sur des pétioles de longueur variable; les adultes à peu près de même forme: celles des rosettes suborbiculaires ou ovales, acuminées, presque entières; celles des scions ovales-oblongues, à bords crénelés, ordinairement étalés.

FLEURS moyennes, très-blanches, portées sur d'assez longs pédicelles tomenteux; calyce à divisions linéaires, étroites, étalées ou réfléchies; pétales ovales-orbiculaires, laissant peu d'intervalle entre eux.

FRUIT mûrissant en hiver, petit ou moyen, arrondi ou ovoïde, faiblement déprimé aux deux extrémités; à queue cylindrique, droite ou arquée, un peu enfoncée dans le fruit; *peau* lisse, jaune indien à l'ombre, de couleur orangée terne ou brique et légèrement

P. OEUF DE CYGNE.

flagellée du côté du soleil, parsemée de nombreux points bruns ou roux, quelquefois entremêlés de marbrures fauves; *œil* placé au centre d'une légère dépression, à divisions plus ou moins entières, ovales-lancéolées, canaliculées, étalées ou peu redressées, glabres ou cotonneuses; *cœur* dessinant une sorte de losange sur la coupe longitudinale du fruit, entouré de granulations; loges moyennes ou petites; pepins brun acajou; lacune centrale atténuée vers l'œil, subéreuse.

CHAIR blanc-jaunâtre, ferme, un peu granuleuse, assez juteuse; eau sucrée, parfumée, un peu musquée.

Cette variété, d'origine anglaise, qu'il ne faut pas confondre avec notre fruit d'été, la *P. OEuf*, qui a pour synonyme *Colmar d'été de Wizbourg*, se recommande par sa fertilité et sa longue conservation.

Elle a été signalée pour la première fois en France dans le tome IX des *Annales de la Société d'Horticulture de Paris*.

« Poire OEuf de Cygne (*Swan's Egg*). Tel est le nom d'une Poire que M. Vilmorin a reçue d'Angleterre comme l'une des meilleures du pays. Selon M. Vilmorin, elle a la chair demi-grosse, juteuse, l'eau douce, légèrement sucrée, et la saveur un peu musquée. » *L. c.*, p. 342.



A. Kiocrew del.

M^{lle} F. Lullant sc.

P. DE SAINT GALL.

P. DE SAINT-GALL.



Fruit d'hiver, oblong, aplati ou déprimé aux deux extrémités; à peau terne, bronzée ou plus ou moins teintée de brun violâtre, parsemée de petits points et de marbrures fauves; à queue longue, grêle, cylindrique; à chair cassante, jaunâtre, peu juteuse et sucrée. — Fruit à cuire.

ARBRE remarquablement productif, pyramidal; à scions moyens, légèrement flexueux, de couleur olivâtre à l'ombre, noirâtre au soleil, parsemés de grosses lenticelles arrondies, jaunâtres; coussinets peu saillants, accompagnés d'une arête médiane décurrente; yeux petits, coniques, appliqués contre le scion.

FEUILLES florales ovales ou ovales-elliptiques, mucronées, denticulées, pubescentes et blanchâtres sur les deux faces; les adultes à peu près de même forme: celles des rosettes ovales-elliptiques, acuminées, entières; celles des scions ovales-elliptiques ou ovales-cordiformes, à bords crénelés et étalés.

FLEURS grandes, très-blanches, portées sur de longs pédicelles tomenteux; calyce à divisions linéaires-lancéolées, réfléchies; pétales orbiculaires, brièvement ongiculés, ne laissant pas d'intervalle entre eux ou chevauchant les uns sur les autres.

FRUIT mûrissant en décembre et se conservant presque tout l'hiver, oblong, déprimé et légèrement aminci aux deux extrémités;

P. DE SAINT-GALL.

à queue longue, grêle, droite ou arquée, plus ou moins profondément enfoncée dans le fruit, de couleur brune; *peau* d'abord de couleur olivâtre, mate, plus ou moins marbrée de fauve et parsemée de petits points, prenant ensuite une teinte brune, vineuse, violâtre ou ferrugineuse des plus caractérisées, et offrant des points reliés les uns aux autres par des linéaments très-ténus; *œil* placé au centre d'un aplatissement ou d'une faible dépression, à divisions linéaires aiguës, blanchâtres, très-écartées, formant une sorte d'étoile à cinq rayons séparés par de très-petites bosses; *cœur* petit, dessinant un ovale sur la coupe longitudinale du fruit, entouré de grosses granulations; loges assez petites; pepins noirâtres; lacune centrale subéreuse, atténuée vers l'œil.

CHAIR jaunâtre, d'apparence grossière, peu juteuse, sucrée, d'une saveur particulière. — Fruit à cuire et à peu près de la nature de la P. de *Martin sec*. Elle a pour synonyme le nom de *Poire au vin*, qui fait probablement allusion à la couleur vineuse que présente déjà l'épiderme du fruit dans son plus jeune âge.



A. Riocreux del.

M^{lle} E. Taillant sc.

P. BONNE MALINOISE.

P. BONNE MALINOISE*.



Fruit de fin d'automne, moyen, turbiné, obtus ou arrondi ; à peau de couleur jaune-olivâtre, parsemée de gros points et de nombreuses marbrures ferrugineuses un peu rondes ; à queue arquée, ordinairement insérée dans une légère dépression irrégulière ; à chair très-fine, fondante, parfumée.

ARBRE à rameaux divariqués, productif ; à scions allongés, de grosseur moyenne, fauve olivâtre, un peu flexueux, parsemés de lenticelles arrondies et jaunâtres ; coussinets peu saillants, quelquefois accompagnés d'une faible arête décurrenente ; yeux petits, coniques, grisâtres, plus ou moins écartés du scion.

FEUILLES florales ovales ou ovales-elliptiques, acuminées, entières et ciliées, glabres sur les deux faces ; les adultes à peu près de même forme : celles des rosettes ovales ou ovales-elliptiques, acuminées ; celles des scions ovales-elliptiques, denticulées, ordinairement munies de stipules et accompagnées d'autres plus jeunes feuilles étroites et lancéolées.

FLEURS assez grandes, blanches, portées sur de courts pédicelles ; calyce à divisions acuminées, longues, aiguës, presque glabres en

* Cette variété a été obtenue par un amateur belge, Jean-Charles Nélis, né à Malines le 27 octobre 1748, et décédé dans la même ville le 8 février 1834.

P. BONNE MALINOISE.

dessous; pétales elliptiques ou ovales-elliptiques, onguiculés, laissant de grands intervalles entre eux.

FRUIT commençant à mûrir en décembre, moyen, turbiné obtus, souvent irrégulier, légèrement déprimé aux deux extrémités ou arrondi; à queue droite ou un peu arquée, presque cylindrique, lisse, de couleur fauve et ordinairement insérée dans une petite cavité irrégulière; *peau* jaune-olivâtre, parsemée de gros points et de marbrures brunes ou ferrugineuses, gercées et rudes; *œil* placé au milieu d'une légère dépression entourée de petites zones concentriques, à divisions étalées, canaliculées, glabres, plus ou moins entières; *cœur* dessinant un losange sur la coupe longitudinale du fruit, entouré de granulations; loges moyennes; pepins brun acajou; lacune centrale étroite, subéreuse, atténuée vers l'œil.

CHAIR jaunâtre, très-fine, fondante ou ferme, fort juteuse; eau sucrée, parfumée, faiblement astringente et rappelant la saveur de la Crassane. — Excellent fruit.

J'ai commis une erreur en réunissant, ainsi que le font MM. Jamin et Durand, cette variété aux Poires *Thoüin* et *Fortunée*. Elle diffère de ces dernières par un port plus divariqué et par l'époque de la maturité de ses fruits.

« *La Bonne-Malinoise*. I have already noticed this excellent Pear in an account of some varieties received from M. Stoffels *, of Mechlin, in the seasons of 1818 and 1819. It has now been produced in this country, and maintains the high character which I then ventured to give it. It was raised from seed by M. Nelis, of Mechlin, a gentleman whose name has been given by Mr Van Mons to a winter Pear of very great excellence. In the notice of it above referred to, it is said to resemble in some degree the Chaumontel; having then had but a single specimen to examine, the description was not so accurate as

Louis Stoffels, pharmacien, ami de Nelis, d'Esperen, etc., naquit à Maeseyck le 17 février 1764, et mourut à Malines le 4 septembre 1853.

P. BONNE MALINOISE.

it might have been; it has, in fact, more of the shape of a Colmar, being a little more pointed at the stalk end. The skin is of a dull pale yellow colour, very much covered with smooth russet in large patches. The flesh is yellowish, melting, extremely rich, and sweet. It ripens towards the end of november. » J. Turner, *A Descript. of some new Pears*; in Hort. Trans., vol. V, p. 408, tab. 47 [1824].

Notre espèce est absolument semblable à celle de Turner, dont je viens de reproduire textuellement la description, et je crois pouvoir lui rapporter avec certitude la Poire nommée *Docteur Nélis*, décrite de la manière suivante par M. Bivort :

« *Docteur Nélis*. L'arbre est assez vigoureux et promet d'être très-fertile; son bois est gros, gris, et pousse avec diffusion en tous sens. Les jeunes rameaux sont assez gros et longs, cotonneux, droits, lisses et sans stries, arqués et tortueux comme dans la P. *Diel* et le *Double-Philippe*, avec lesquels le bois a beaucoup de rapport. L'épiderme verdâtre, parsemé de larges lenticelles. Les feuilles sont moyennes, ovales-arrondies ou ovales-pointues, planes ou à bords légèrement relevés en gouttières, en partie arquées, à serrature assez large et régulière, accompagnées de stipules. Le fruit est moyen; sa forme est tantôt celle d'une Bergamote, tantôt celle d'un Doyenné; il mesure 8 centimètres de hauteur sur 7 en diamètre; l'épiderme, vert clair, jaunit assez fortement à l'époque de la maturité: il est maculé et finement ponctué de fauve, ombré de même couleur autour du pédoncule et du calyce, et parfois très-coloré du côté du soleil. Le pédoncule, grêle, arqué, vert ombré de brun, long de 2 centimètres et demi, est placé dans une cavité peu profonde et évasée. Le calyce ouvert se trouve à fleur du fruit; ses divisions sont roides, ordinairement caduques. La chair est blanche, légèrement rosée, demi-fine, fondante; son eau est abondante, très-sucrée et d'un parfum très-agréable. » Bivort, *Alb. pomol.*, vol. IV, p. 165 [1851].

La forme de ce fruit convient parfaitement à notre *Bonne Malinoise*, tandis que le même pomologiste belge, M. Bivort, représente, sous ce nom, un fruit globuleux. (*Ann. de Pomol. belge*, vol. VI, p. 77 [1858].





A. Rocreux del.

Melle E. Taillant sc.

P. SUZETTE DE BAVAY.

P. SUZETTE DE BAVAY.



Fruit d'hiver, moyen, arrondi, présentant ordinairement des protubérances autour de l'œil; à queue droite, grêle, légèrement enfoncée dans le fruit; à peau lisse, jaune, unicolore ou faiblement lavée de rouge au soleil, marquée de quelques petites taches fauves; à chair ferme ou demi-cassante, sucrée, peu parfumée.

ARBRE élancé-pyramidal, fertile; à scions moyens, droits, de couleur bronzée ou olive, parsemés de lenticelles arrondies, jaunâtres; coussinets peu saillants; yeux petits, coniques, rapprochés du scion.

FEUILLES florales ovales ou ovales-elliptiques, entières, mucronées, pubescentes en dessous; les adultes à peu près semblables: celles des rosettes portées sur de longs pétioles blanchâtres; celles des scions ovales ou ovales-elliptiques, à bords un peu relevés et denticulés.

FLEURS moyennes, blanches, portées sur de courts pédicelles tomenteux; calyce à divisions aiguës, étalées; pétales obovales-orbiculaires, étalés, laissant un peu d'intervalle entre eux.

FRUIT commençant à mûrir en février ou mars et se conservant jusqu'en avril, moyen, arrondi, déprimé ou turbiné-arrondi, à peu près semblable de forme aux Poires Orange d'hiver, de Vallée, etc.; à queue droite, plus ou moins enfoncée, entourée de quelques petites



P. SUZETTE DE BAVAY.

bosses, et insérée dans l'axe du fruit, cylindracée, grêle, vert bronzé, lisse; *peau* jaune verdâtre ou jaune de Naples, unicolore ou faiblement teintée de rouge du côté du soleil, lisse, parsemée de points bruns, marquée de quelques petites taches autour du pédoncule et de légères zones concentriques roussâtres au voisinage de l'œil; *œil* moyen, entouré de cinq protubérances plus ou moins saillantes, alternant avec chacune des divisions, qui sont persistantes ou caduques, conniventes, canaliculées, glabres ou un peu cotonneuses; *cœur* dessinant un ovale sur la coupe longitudinale du fruit, entouré de petites granulations; loges moyennes; pepins brun jaunâtre; lacune centrale subéreuse, atténuée vers l'œil.

CHAIR blanche, d'apparence grossière, assez juteuse; eau sucrée, peu parfumée ou quelquefois d'une saveur particulière et légèrement anisée.

Cette variété, sans être de première qualité, se recommande par sa longue conservation, qui dépasse quelquefois celle de l'excellente P. Fortunée.

M. De Liron d'Airolle * a commis une erreur en calquant par inadvertance la P. *Besi d'Esperen* pour la P. *Suzette de Bavay*, qui se trouvent réunies sur la même planche de l'*Album pomologique* de M. Bivort.

« Fruit moyen, turbiné, bosselé, et se terminant vers le calyce par un fort renflement circulaire mamelonné, caractère qui le rend reconnaissable entre tous ses congénères. Epiderme lisse, vert clair, maculé et ponctué de gris rouillé, taché de même couleur autour du pédoncule et du calyce. A la maturité la peau jaunit et les taches passent au brun fauve. Le pédoncule, long de

* *Notices pomologiques*, 1^{re} livr., p. 30, tab. 8, fig. 5.

P. SUZETTE DE BAVAY.

25 à 30 millimètres, est grêle, ligneux, brun verdâtre, placé dans une cavité profonde, étroite, rendue irrégulière par quelques bosses. Le calyce couronné, ouvert, se trouve placé au centre du mamelon; il est parfois enfoncé, et d'autres fois placé superficiellement. Le chair est d'un blanc verdâtre, fondante, d'une eau assez abondante, sucrée, et d'un parfum assez prononcé. La maturité de ce bon fruit a lieu de février en avril. » Bivort, *Alb. pomol.*, vol. II, p. 141 [1849].



A. Riocreux del.

Melle L. Taillant sc.

P. ESPÉREN.

P. ESPEREN*.



Fruit d'hiver, moyen ou gros, arrondi ou déprimé; à queue droite ou arquée, cylindracée, brune; à peau jaune ou jaune verdâtre, terne, parsemée de gros points fauves et souvent marquée de taches brunes autour du pédoncule; à chair blanche, très-fine, fondante, très-juteuse et parfumée.

ARBRE vigoureux et très-productif; à rameaux étalés; à scions moyens, droits, de couleur olivâtre, parsemés de lenticelles arrondies; coussinets peu saillants, ordinairement accompagnés d'une arête médiane décurrente; yeux petits, coniques, élargis à la base, plus ou moins rapprochés du scion.

FEUILLES florales oblongues ou elliptiques, mucronées, presque entières, à peu près glabres sur les deux faces, les adultes presque de même forme, ovales-elliptiques ou elliptiques-arrondies à la base, acuminées au sommet, à bords crénelés, accompagnées de bourgeons qui donnent ordinairement naissance à de jeunes feuilles lancéolées et dressées; stipules persistantes.

FLEURS moyennes, blanches, étalées; calyce à divisions aiguës,

* Pierre-Joseph Esperen, né à Gand le 29 janvier 1780, mourut à Malines le 13 août 1847. Entré au service en 1804, en qualité de volontaire, mis à la retraite à la Restauration, Esperen se livra, à partir de cette époque, à ses goûts pour la pomologie. Sa rentrée momentanée au service, en 1830, lui valut le titre de *major*.

P. ESPEREN.

étalées ou réfléchies, blondes en dessus; pétales orbiculaires-elliptiques, laissant peu d'intervalle entre eux.

FRUIT mûrissant en hiver, moyen ou gros, arrondi ou déprimé du côté de l'œil; pédoncule droit ou un peu arqué, de couleur brune, cylindracé, presque à fleur de fruit ou placé dans une faible dépression; *peau* jaune indien ou jaune-verdâtre, mate, rarement colorée en roux du côté du soleil, parsemée de nombreux et gros points gercés, quelquefois entremêlés de petites marbrures fauves, principalement autour du pédoncule; *œil* placé au centre d'un petit enfoncement, à divisions courtes ou tronquées; *cœur* dessinant un losange sur la coupe longitudinale du fruit, entouré de petites granulations; loges moyennes; pepins de couleur acajou ou noirâtre; lacune centrale linéaire, subéreuse, atténuée vers l'œil.

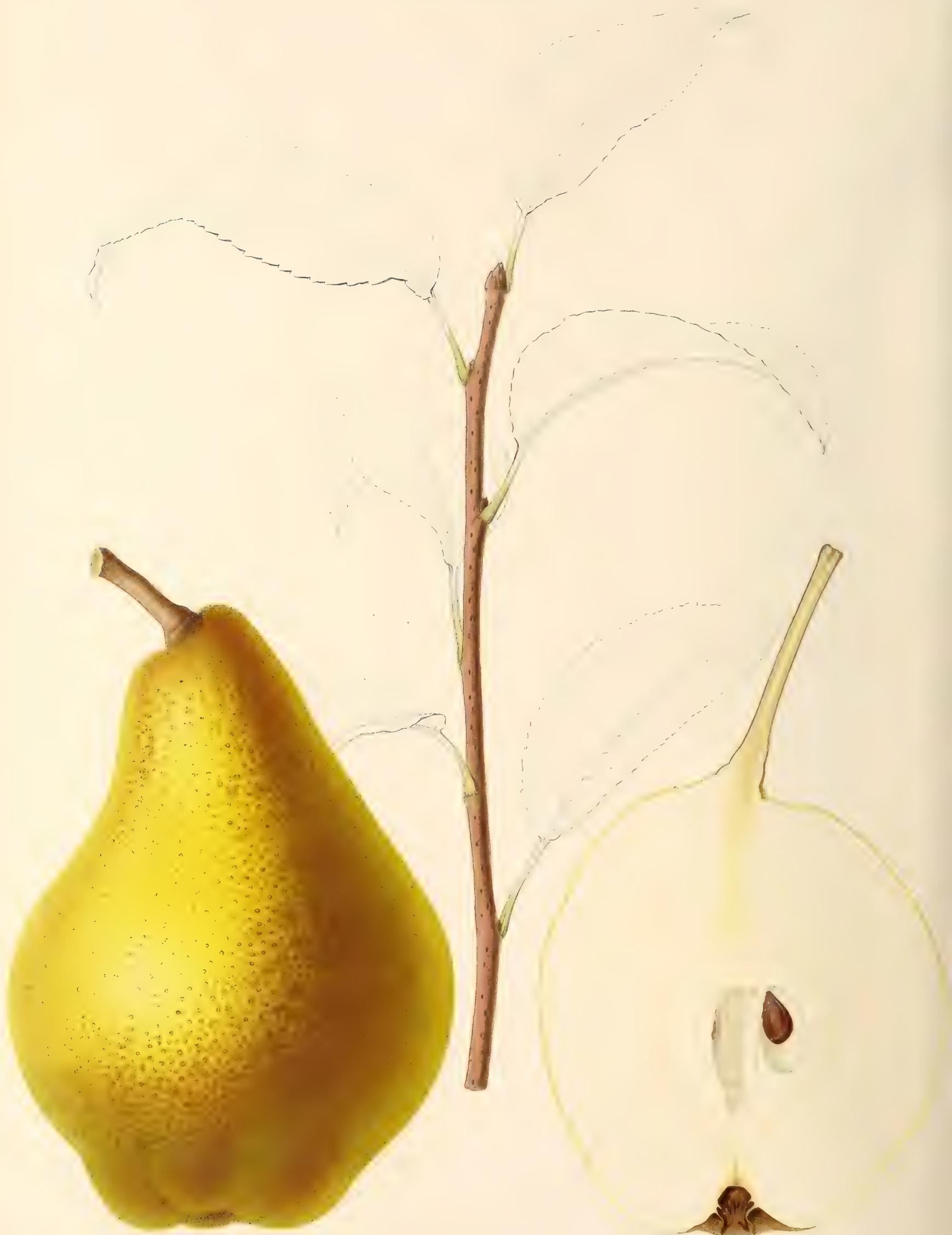
CHAIR blanche, fine, ferme ou fondante; eau abondante, sucrée, parfumée, très-faiblement astringente et d'une saveur particulière. — Très-bon fruit.

J'ai vu souvent cet excellent fruit étiqueté par erreur du nom de *King's Edward*, qui est celui d'un fruit sans analogie avec le nôtre.

« Cette Poire a été obtenue par le major Esperen vers 1830. De tous ses gains, c'était celui dont il faisait le plus de cas à cause de sa longue garde et de ses bonnes qualités. Le fruit est moyen, irrégulièrement arrondi, bosselé, parfois un peu turbiné; l'épiderme, rugueux, vert, ponctué de gris, ombré de roux sur toute sa surface, jaunit légèrement à l'époque de la maturité. Le pédoncule, long de 2 centimètres, assez gros, ligneux, un peu arqué, brun, est placé dans une cavité arrondie, peu profonde. Le calyce petit, irrégulier, se trouve placé dans un enfoncement étroit. La chair est d'un blanc rosé, fine, fondante; son eau est abondante, sucrée et agréablement parfumée. Ce bon fruit mûrit parfois en décembre, mais son époque ordinaire de maturité a lieu de mars à avril. » Bivort, *Annales de Pomol. belge*, vol. V, p. 75 [1857].

P. ESPEREN.

« Les rameaux de la Bergamote Esperen sont droits, de couleur fauve verdâtre. Son bois est brun, et quelquefois épineux. Son fruit est gros, arrondi; la peau est rugueuse, verte, lavée de roux, jaunissant un peu à la maturité; le pédoncule, légèrement arqué, est inséré dans une cavité arrondie, entourée de protubérances. La chair est blanche, fine, fondante; l'eau est abondante, sucrée et agréablement parfumée. C'est un fruit délicieux qui mûrit à la fin de l'hiver et se conserve jusqu'en avril. » Rousselon, *Pomol. franç.*, in Ann. Soc. Hort., Paris, p. 18 [1854].



A. Boicieux del.

P. MANSUETTE .

M^{lle} E. Taillant sc.

P. MANSUETTE.



Fruit d'hiver, gros, pyriforme-ventru ou turbiné, irrégulier, à peau jaunâtre, terne, parsemée de gros points ainsi que de marbrures brunes; à queue droite ou oblique, renflée et plissée à son insertion sur le fruit; à chair cassante, sucrée, peu parfumée. — Fruit à compote.

ARBRE pyramidal, très-vigoureux, peu fertile; à rameaux dressés; à scions de grosseur moyenne, fauves et légèrement violâtres au soleil, parsemés de lenticelles oblongues; coussinets peu saillants; yeux coniques, aigus, bruns.

FEUILLES florales elliptiques ou lancéolées, acuminées, aiguës, à bords dentés et ciliés, glabres sur les deux faces; les adultes à peu près de même forme: celles des rosettes ovales-elliptiques ou oblongues-lancéolées, acuminées, à bords crénelés; celles des scions assez grandes, ovales, arrondies ou subcordiformes à la base, acuminées au sommet, à bords crénelés.

FLEURS assez grandes, blanches, portées sur des pédicelles moyens, pubescents; calyce à divisions lancéolées, linéaires, étalées ou réfléchies, recouvertes de poils roux en dessus; pétales elliptiques-orbitulaires, étalés, laissant peu d'intervalle entre eux.

FRUIT mûrissant en hiver et se conservant souvent jusqu'au printemps, gros, oblong, pyriforme, ventru, irrégulier, bosselé, plus ou moins aminci à l'une de ses extrémités; à queue assez longue, droite

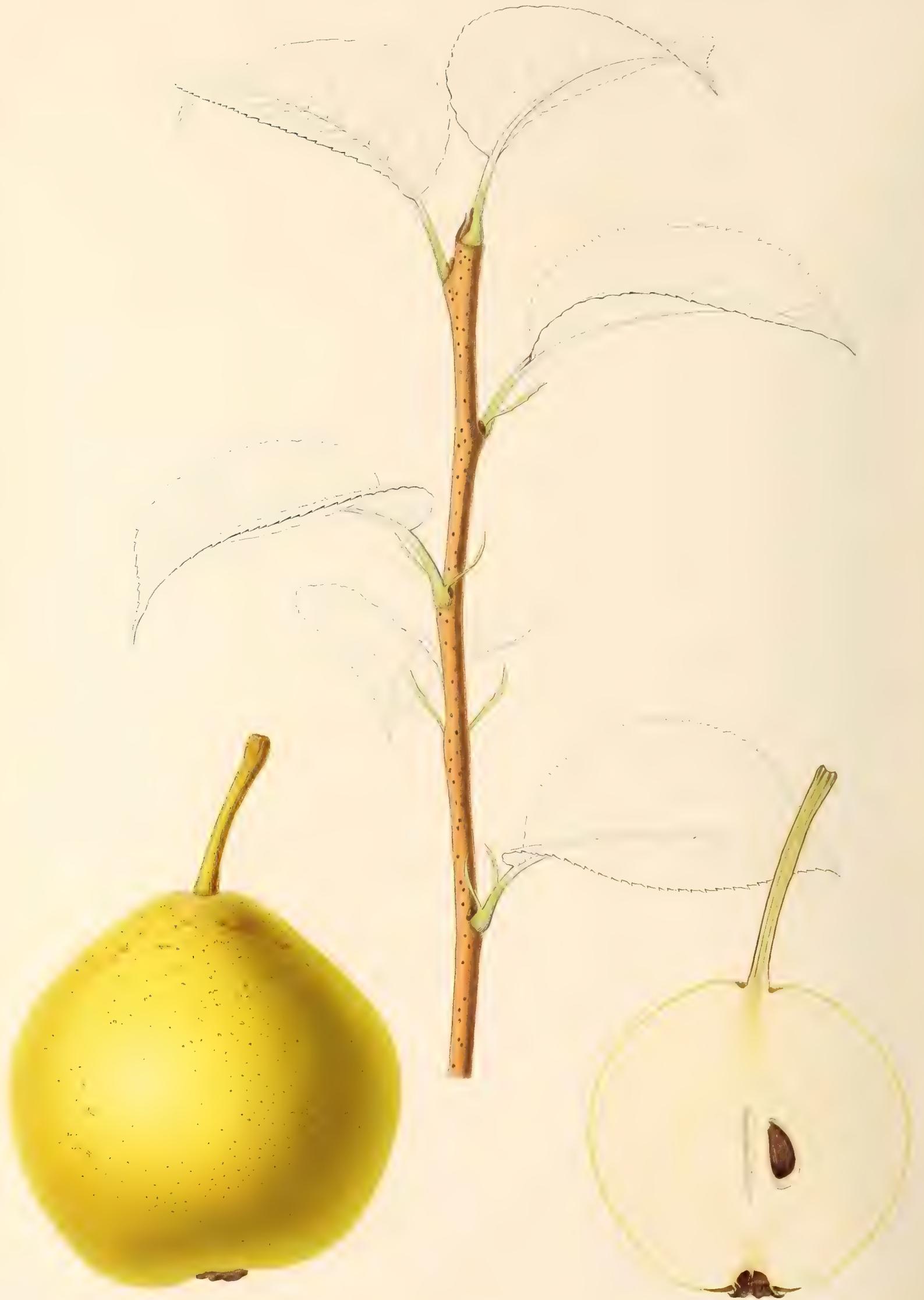
P. MANSUETTE.

ou le plus ordinairement placée en dehors de l'axe du fruit, où elle se renfle et se plisse beaucoup, de couleur brune et lisse; *peau* jaune ou jaune olivâtre, terne, parsemée de gros points fauves entremêlés de marbrures de même couleur, et quelquefois marquée de brun autour du pédoncule; *œil* petit, placé au milieu d'une dépression assez étroite, à divisions lancéolées, aiguës, conniventes, glabres; *cœur* ovale, ou dessinant une sorte de losange sur la coupe longitudinale du fruit, entouré de petites granulations; loges grandes, arrondies; pepins noirâtres; lacune centrale subéreuse et plus ou moins dilatée.

CHAIR blanchâtre, assez fine quoique cassante ou demi-cassante; eau peu abondante, sucrée, légèrement parfumée.— Fruit à compote.

Il ne faut pas confondre cette variété avec la P. *Double Mansuette* de quelques pomologistes, qui a pour synonyme notre P. *de Janvry* ou *Grande-Bretagne*. Notre fruit présente quelquefois tous les caractères extérieurs de la P. *Triomphe de Jodoigne*. Duhamel lui assigne une époque de maturité tout exceptionnelle.

« *Mansuette*. Son fruit est gros, long, de forme peu régulière, approchant beaucoup de celle du *Bon-Chrétien*, mais il est moins semé de bosses et d'inégalités. Son diamètre est de deux pouces sept lignes, et sa hauteur de trois pouces cinq lignes. Sa queue, longue de douze à quatorze lignes, grosse et bien nourrie, est ordinairement plantée obliquement à fleur du fruit, ayant à sa naissance un bourrelet et quelques plis serrés. Cette extrémité est obtuse, beaucoup moins grosse que l'autre : elle n'a que dix ou douze lignes de diamètre. Il diminue aussi de grosseur à la tête, où l'œil est souvent placé obliquement, de sorte qu'on voit en même temps et sur un même côté l'œil et la queue. Il est placé dans un petit enfoncement bordé de côtes peu saillantes. La peau est verte, tavelée de brun, et quelquefois toute couverte de cette couleur du côté de l'ombre. Le côté du soleil jaunit un peu, et même prend une légère teinte de rouge au temps de la maturité du fruit. La chair est blanche, demi-fondante, médiocrement fine, sujette à mollir. L'eau est assez abondante, relevée d'un peu d'âcreté. Cette Poire mûrit vers le commencement de septembre. » Duham., *Arbres fruit.*, p. 220, tab. 58, fig. 1 [1768].



A. Rooreux del.

P. DE DAME.

Melle E. Taillant sc.

P. DE DAME.



Fruit d'automne, turbiné, arrondi, moyen; à queue longue, droite, cylindracée; à peau lisse, verte ou vert jaunâtre, parsemée de petits points bruns; à chair blanche, d'apparence grossière, peu juteuse et peu parfumée.

ARBRE très-vigoureux, pyramidal; à scions de grosseur moyenne, un peu flexueux, de couleur fauve, cendrés, parsemés de lenticelles oblongues; coussinets saillants; yeux coniques, noirâtres, rapprochés du scion.

FEUILLES florales ovales ou ovales-orbiculaires, acuminées, très-blanches et cotonneuses en dessous; les adultes à peu près semblables, assez grandes, épaisses, ovales, ovales-cordiformes ou suborbiculaires, plus ou moins longuement acuminées au sommet, à bords dentés ou crénelés.

FLEURS très-blanches, grandes ou moyennes, portées sur d'assez courts pédicelles tomenteux; calyce à divisions lancéolées, aiguës, très-blanches en dessous, recouvertes de poils blonds en dessus; pétales bien onguiculés, orbiculaires ou orbiculaires-elliptiques, ne laissant pas d'intervalle entre eux.

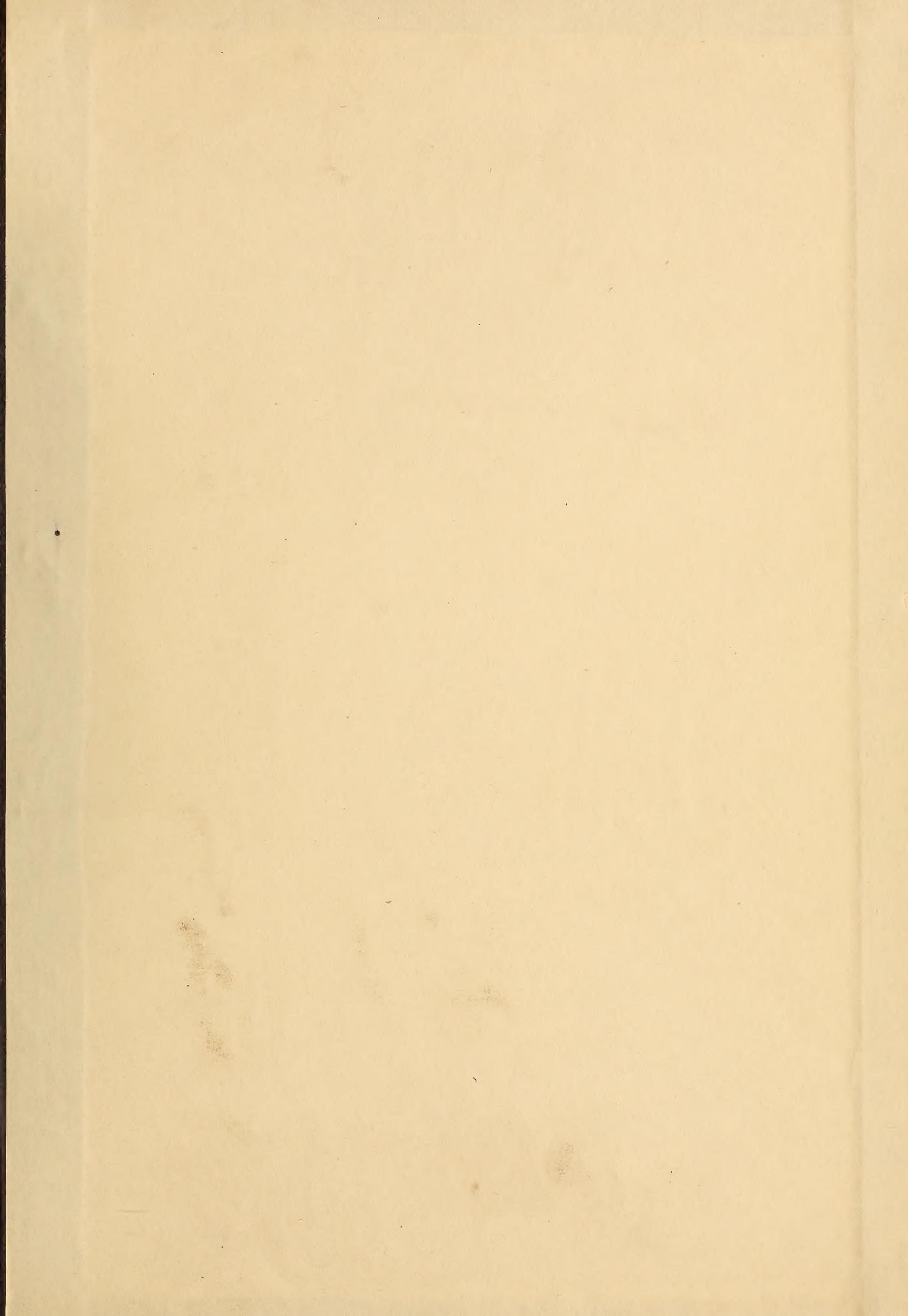
FRUIT mûrissant en automne (d'octobre à la fin de novembre), turbiné-arrondi, moyen; à queue longue ou très-longue, cylindracée, droite, un peu renflée et plissée à son insertion, placée dans

P. DE DAME.

l'axe du fruit, de couleur verte ou olivâtre, portant la trace de quelques bractéoles ; *peau* lisse, toujours verte ou vert jaunâtre, parsemée de petits points et marquée de légères taches brunes autour du pédoncule ; *œil* placé à fleur de fruit ou au centre d'un léger aplatissement, à divisions étalées, entières ou tronquées ; *cœur* dessinant un losange sur la coupe longitudinale du fruit, entouré d'assez grosses granulations ; loges moyennes, rapprochées de l'axe ; pepins noirâtres ; lacune centrale atténuée vers l'œil.

CHAIR blanche, d'apparence grossière, laissant du marc dans la bouche, sucrée, peu parfumée. — Fruit mauvais, blétissant promptement.

Cette mauvaise espèce se vend quelquefois sur les marchés sous le nom de *Bergamote d'automne*, poire dont elle rappelle assez bien la forme. On la cultive au Muséum sous les noms de *P. de Dame* ou *P. des Beuhards*, dont l'étymologie m'est absolument inconnue. Il ne faudra pas la confondre avec la *P. des Demoiselles*, qui a pour synonyme la *P. à la longue queue* ou *P. de Vigne*, etc.



LIBRARY OF CONGRESS



0 003 143 123 2

